Kamal Naït-Zerrad

Contribution aux études berbères : une synthèse

Cet ouvrage reprend en l'élargissant la synthèse de mes travaux pour l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches présentée le 14 mai 2003 à l'Inalco.

Je tiens à remercier ici toutes les personnes et tous les amis qui m'ont aidé dans mes recherches et ont facilité mes enquêtes sur le terrain, en particulier au Maroc, en Mauritanie, en Égypte mais également en Allemagne et en France.

Sommaire

Abréviations

Parlers :

Mc (Maroc central), NTF (Ntifa), Chl (tachelhit), Oua (Ouargla), Mzb (Mzab), Tim (Timimoun, Gourara), W, Y (touareg du Niger : tawellemmet, tayert), Aha (touareg de l'Ahaggar), DR touareg de l'Adghagh des Ifoghas, N taneslemt (Mali), WW tawellemmet du Mali, D tadraq du Burkina Faso, U tudalt du Burkina Faso, Kab (Kabylie), Cha (chaoui, Aurès), Fig (Figuig), Sns (Beni Snous), Ghd (Ghadamès), Sgh (Aït Seghrouchen), Izn (Beni Iznacen), Sen (Senhaja de Srair), Che : Chenoua, Ace (regroupe des parlers de l'Algérie centrale et occidentale : Bissa, Beni Hlima (Ouarsenis), Metmata, Beni Menacer, et les parlers des environs de Blida : Beni Salah, B. Messaoud).

Pour la Kabylie et le Maroc, les données proviennent en partie de notes personnelles. On trouvera une bibliographie complète concernant tous les parlers dans les volumes de notre dictionnaire des racines berbères.
Les abréviations suivantes sont spécifiques à la Kabylie (voir § 6) :
OR = Kabylie orientale / EOR = K. extrême orientale
OC = K. occidentale / EOC = K. extrême occidentale

Autres :

DRB I, II, III correspond à notre dictionnaire des racines berbères (v. Bibliographie)
N négatif, A aoriste, AI aoriste intensif (ou inaccompli), P prétérit (ou accompli), AIN aoriste intensif négatif, PN prétérit négatif

Notation :

On a utilisé les notations suivantes : *c* = š [ʃ] ; *j* = ž [ʒ] ; *ğ* = [ʤ] ; *č* = [tʃ] ; *ɛ* = [ʕ] ; *ḥ* = [ħ]. Le schwa *ə* est noté *e* hors touareg et Ghadamès où *e* représente [ɛ].

Localisation des parlers

		Maroc			**Algérie**
RIF	**1aa**	Guelaa	**KAB**	**6eh**	Tiwal
	1ab	Gzennaya		**6ei**	Belayel
	1ac	Weryaghel	**CHA**	**6f**	Ait-Frah
SEN	**1c**	Senhaja de Srair	**TOU**	**8a**	Ahaggar
IZN	**1bb/c**	Ait Iznassen	**MZB**	**7b**	Mzab
MC	**2a**	Ait Seghrouchen	**OUA**	**7c**	Ouargla
	2b	Ait Ndhir	**TIM**	**7a**	Timimoun
	2c	Ait Izdeg			
	2d	Goulmima			**Tunisie**
	2e	Tinghir		**11a**	Djerba
	2f	Mgouna		**11b**	Sened
	2g	Beni-Tajjite			
	2h	Tizgi			
	2i	Ait Sadden			**Niger**
	2j	Ait Wirra	**TOU**	**9ab**	tawellemmet (W)
	2k	Ait Myill		**9ab**	tayert (Y)
CHL	**3a**	Ida u Semlal			
	3b	Taliwin (Imghid)			**Mali**
	3c	Ighrem	**TOU**	**10ab**	Adrar des ifoghas (DR)
	3d	Tata		**10ab**	taneslemt (N)
	3e	Icht			
	3f	Isk			**Burkina Faso**
FIG	**4a**	Figuig	**TOU**	**10cd**	tadraq (D)
				10cd	tudalt (U)
		Mauritanie			
ZEN	**5a**	zénaga			**Libye**
			TOU	**12f**	Ghat
		Algérie	**GHD**	**12a**	Ghadamès
SNS	**6a**	Beni-Snous	**AUG**	**12d**	Augila
ACO	**6b**	Bissa	**NEF**	**12b**	Nefousa
	6c	Metmata	**FOQ**	**12c**	Elfoqaha
	6d	Chenoua	**SOK**	**12e**	Sokna
KAB	**6ee**	Ait Menguellat			**Égypte**
	6ef	Aoqas	**SIW**	**13a**	Siwa
	6eg	Tizi-ghennif			

(MC : Maroc central, TOU : touareg, CHL : Chleuh, KAB : Kabylie, ACO : Algérie centrale et occidentale)

0. Introduction

En l'espace d'une trentaine d'années, depuis le début des années 1970 à nos jours, les études berbères ont fait un bond considérable. Non pas que les travaux antérieurs aient été peu nombreux ou de moindre qualité. On connaît les multiples contributions du maître des études berbères, André Basset, dans tous les domaines, et qui reste encore aujourd'hui une référence. Sans remonter très loin dans le temps, il faut également citer Laoust (1920), Renisio (1932), le père de Foucauld avec son dictionnaire encyclopédique du touareg de l'Ahaggar (1951-1952), Dallet (1953, 1982), etc. qui ont marqué de leur empreinte nos études. Il y a eu en fait un saut qualitatif et quantitatif par le truchement de deux facteurs :
Primo, si auparavant, on s'était surtout attelé à amasser le plus de matière possible et à décrire de plus en plus de parlers – ce qui est encore aujourd'hui loin d'être achevé –, on voit, d'une part, l'émergence d'études plus théoriques et d'autre part, tournées vers l'histoire de la langue. *Secundo*, un nombre croissant d'autochtones (berbérophones) a investi le champ de la linguistique berbère, ce qui a permis d'élargir les domaines d'investigation. A cet égard, l'Inalco (Paris) a toujours été et reste le centre des études berbères en France et les titulaires de la chaire de berbère qui s'y sont succédés ont fait avancer les études de manière considérable et dans tous les domaines de la discipline. Si donc l'hégémonie de l'université française ne fait pas de doute, des ouvertures certaines ont pu cependant se faire dans d'autres pays européens, en particulier en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne et en Italie. On peut noter d'ailleurs que lors des colloques de berbérologie tenus en Allemagne (Bayreuth 2000, Francfort 2002) la langue la plus employée était le français... L'ouverture en Algérie des départements de langue et culture amazighes des universités de Tizi-Ouzou

et Béjaia a permis également l'émergence de jeunes chercheurs qui travaillent sur des parlers très peu documentés jusqu'alors, en particulier pour Béjaia (Rabhi 1995, Madoui 1995...). Au Maroc, où la recherche berbérisante, non institutionalisée, est beaucoup plus ancienne, les travaux se succèdent dans les différents secteurs de la linguistique berbère (Boukous, El Medlaoui, Taifi, El Moudjahid, Benlakhdar, Serhoual,...).

Je présenterai dans les lignes qui suivent l'état de l'art en linguistique berbère et chemin faisant, je signalerai ma contribution dans les domaines qui m'ont particulièrement intéressés en illustrant certains axes de recherche : la grammaticalisation, l'étymologie, la classification et l'aménagement linguistique.

1. Phonétique, phonologie

A. Basset (1952) écrivait il y a maintenant cinquante ans « les berbérisants n'ont jamais été des phonéticiens » et S. Chaker (1984) pouvait encore constater au milieu des années 1980 que « les études de phonologie portant sur les dialectes particuliers accusent un retard sensible ».

Basset avait dressé en 1946 le « système phonologique du berbère » qui représentait en fait un système commun aux différents parlers berbères. Même si les descriptions fines des systèmes phonologiques particuliers restent encore peu nombreuses, ce domaine ne peut plus être considéré comme étant le parent pauvre des études berbères, car une nouvelle génération de chercheurs consacre ses travaux aux questions de phonétique dont les plus débattues sont les voyelles du touareg (nombre, valeurs, statuts), les règles de syllabification, le statut des consonnes « tendues », le statut du schwa, les phénomènes de pharyngalisation (emphase) et de labialisation, etc. dans par exemple Elmedlaoui 1985, Guerssel 1986, Boukous 1990, Galand 1997... Le numéro 11 de la revue *Études et Documents Berbères*, consacrée aux actes de la table ronde internationale « phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère » (Inalco, avril

1993) comprend également d'importantes contributions sur les questions de phonétique et de phonologie : Louali (1994), Ouakrim (1994), Chtatou (1994), etc. Plusieurs auteurs (dans le cadre de mémoires ou de thèses) ont également décrit les systèmes particuliers : entre autres Ameur 1985, Boukous 1987, El Aissati 1989, El Ayoubi 1994, etc. Le problème des voyelles en touareg (nombre, qualité) continue de mobiliser les chercheurs : Chaker 1990, Louali 1992, Prasse 1993 et 1994... Tout récemment R. Ridouane (2003) a soutenu une thèse de phonétique et phonologie basée sur des analyses acoustiques, fibroscopiques et photoglottographiques. Dans le parler chleuh de référence, Ridouane traite en particulier du statut du schwa et partant de la syllabification ainsi que de la représentation phonétique et phonologique des consonnes géminées.

La variété zénaga, à l'extrémité occidentale du domaine berbère, dont nous n'avions pratiquement qu'une référence (Nicolas 1953) a bénéficié également de nouvelles recherches. Ces dernières années, Catherine Taine-Cheikh, qui s'occupait plutôt du hassaniya, l'arabe de Mauritanie, a commencé à s'intéresser au berbère (Taine-Cheikh 1999, Cohen & Taine-Cheikh 2000). Lors d'un séjour en Mauritanie (été 2002), j'ai pu constater les divergences du parler (des Idablahsen, I) décrit dans ses publications avec un autre parler (celui des Tendgha, T) au niveau phonétique et morphologique :
« boire » (I *ecbi* ~ T *acbu)*,
« (se) casser » (I *arṭi* ~ T *arṭu)*,
« coudre » (I *aṭmug* ~ T *ahṃuk)*, etc.
Pour plus de détails, cf. Naït-Zerrad (à paraître 1). On notera également l'étude de Kossmann (2001a) sur le vocalisme du zénaga.

Mais les lacunes signalées précédemment ne se sont cependant pas totalement démenties, puisqu'il reste encore plusieurs parlers dont on n'a pas de système phonologique précis et que les questions de phonétique sont loin d'avoir été étudiées sous tous leurs aspects.

2. Accent, intonation, prosodie

Les études sur l'accent et l'intonation restent encore rares en berbère. Vycichl 1984 avait fait le point sur l'accent mais les données dont il disposait étaient limitées et pas toujours fiables. On peut citer Prasse 1972 : 30-37 pour le touareg, Brugnatelli 1986 pour les parlers orientaux, Chaker 1991, 1995a : 97-116 (qui se fonde sur des mesures instrumentales) pour le kabyle où le rôle de l'intonation dans la syntaxe est souligné. Pour ce dernier aspect, il faut ajouter Chaker (1995a : 83-95) et le dernier chapitre de ma grammaire (2001a) pour le kabyle, ainsi que Lafkioui 2002 pour le rifain. La prosodie et l'intonation jouent en effet un rôle important en particulier dans dans les processus de mise en relief et dans l'opposition subordination ~ juxtaposition. Exemples kabyles :

1.

aγrum, yečča	~	*aγrum yečča*	litt. pain (,) il a mangé
du pain, il en a mangé		le pain qu'il a mangé	

2.

yugi ad isew aman	~	*yugi, ad isew aman*	litt. il refuse (,) il boira (de) l'eau
il refuse de boire (de) l'eau		il refuse, il va boire de l'eau	

Dans les deux cas, la virgule indique la rupture prosodique (pause).

3. Morphologie et syntaxe

L'ouvrage de Chaker (1995a), qui reprend des études déjà publiées dans *l'Encyclopédie Berbère* ou dans la revue *Études et Documents Berbères*, en particulier, présente des études syntaxiques et diachroniques et expose les thèses de l'auteur sur différentes catégories grammaticales. Cela va me permettre de faire le point sur certains des éléments étudiés.

A/ état d'annexion

Une des caractéristiques du nominal en berbère est l'*état*. Le nom possède ainsi un *état libre* (EL) et un *état d'annexion* (EA). L'état libre est celui entre autres du nom isolé, l'état d'annexion apparaît en différents contextes syntaxiques : nom en fonction de *complément référentiel* (ou *complément explicatif* ou encore *expansion référentielle* selon les auteurs) correspondant à la reprise (après le prédicat) d'un nom ou d'un pronom ; nom en position de complément déterminatif ; nom après une préposition... (exemples kabyles) :

(1)	*Yewwet **aqcic**.*	Il a frappé le garçon (+EL)
(2)	*Yewwet **weqcic**.*	Le garçon a frappé. litt. Il a frappé le garçon (+EA).

Aqcic « garçon » est à l'état libre dans (1), il est complément d'objet direct. Dans (2), il est à l'état d'annexion (*weqcic)* et représente le sujet (complément référentiel) de la phrase.

Autres exemples :

- Reprise d'un pronom affixe lié au verbe (procédé de mise en relief)

Teddem	***it***	*teqcict,*	***usagem***	***nni***	***yerrẓen.*** (EL : *asagem*)
elle a pris	**la**	la fille,	**la cruche**	en question	cassée
		(EA)	(EA)		

La fille a pris la cruche cassée en question.

- Reprise d'un pronom lié à un interrogatif

*Anda-**t*** ***webrid ?*** (EL : *abrid*)
Où **le** **le chemin** (EA)
Où est le chemin ?

Cette opposition se manifeste à l'état d'annexion par une modification concernant la voyelle initiale : chute, alternance vocalique ou préfixation d'une semi-voyelle. Dans certains cas, la voyelle initiale se maintient sans changement (l'état d'annexion n'est pas marqué). On peut considérer trois

groupes de variétés berbères selon l'existence et les formes de l'état d'annexion :
Berbère « oriental » : Nefousa, Ghadamès, Awdjila, Sokna, El Foqaha (en Libye) et Siwa en Egypte. L'état d'annexion n'est plus attesté actuellement dans ces parlers (Prasse 1974, 1997, 1998 ; Brugnatelli 1987...)
Touareg : chute de la voyelle initiale, alternance avec le schwa (voyelle neutre) ou encore abrègement vocalique.

Berbère « nord » :
Noms masculins :
a- / i- / u- passent respectivement à *u-,w-* ou *wa- / y-, yi-, i- / wu-*
Noms féminins :
ta- / ti- / tu- passent respectivement à *ta-, t- / ti, t- / tu-*

Deux thèses opposées, qui peuvent diverger dans le détail, tentent d'expliquer la formation de l'état d'annexion du nom. L'une postule que les semi-voyelles caractéristiques de cet état étaient proto-berbères (ou appartenaient au berbère commun), soutenue par Prasse (1974 et 2002 où il fait le point de la question), Vycichl (1957) et Brugnatelli (1987 et 1997), l'autre soutient que ces mêmes semi-voyelles sont une innovation du berbère nord (Chaker 1995a qui est, me semble-t-il, le seul à proposer une théorie complète des états). Brugnatelli et Prasse relativisent deux points de la démonstration de S. Chaker :
- On ne peut négliger les formes nominales à l'état libre dotées d'une semi-voyelle alors qu'elles ne sont pas rares et qu'elles sont attestées dans plusieurs parlers berbère nord,
- Ces deux auteurs semblent montrer qu'on trouve en touareg plusieurs traces d'un état ancien où la semi-voyelle était présente à l'état d'annexion.
La question reste donc ouverte.

B/ adjectifs

Pour ce qui est des schèmes de l'adjectif, j'ai signalé dans mes grammaires (1995, 2001a) la forme *ms* + verbe (dont on peut trouver

d'ailleurs des exemples dans Dallet 1982), et qui a sensiblement la même valeur sémantique d'imperfection que celle de *m* + verbe (Chaker 1995a) :
ibrik « être noir » > *imibrik* « noirâtre ; noiraud »

Dallet (1982 : 46) fournit *imsibrik* « brun ; légèrement bruni (pas péjoratif) » et dans d'autres parlers kabyles (OR en particulier), cet adjectif a le même sens que *imibrik*.
Un autre exemple est indiqué dans Dallet (1982 : 929) :
aẓidan « doux ; sucré » ;
imiẓid « doux (emploi plus restreint que le préc.) »
et où le verbe dérivé *mẓiẓed* « s'adoucir. Être douceâtre » est signalé.
J'ajouterai qu'en Kabylie OR, l'adjectif *amẓiẓdan, amẓuẓdan* « douceâtre » avec le suffixe *-an*, est attesté.

On peut se demander si ce type d'adjectifs dérive d'un verbe à préfixe *ms-* ou bien s'il est directement formé sur le verbe primaire comme les autres formes (*m-*, *-an*,...). Dans l'état actuel du système verbal, l'affectation d'une valeur d'imperfection à un préfixe de dérivation verbal est problématique, car celui-ci détermine principalement l'orientation du procès.

C/ système verbal

C1/ Présentation

Le verbe berbère présente une opposition de genre, de nombre et de personne. Une forme verbale peut se décomposer de la manière suivante :

forme verbale = radical ou thème + affixe(s).

Le radical est lui-même formé d'une racine (comportant des consonnes porteuses de sens) et d'un schème vocalique (voyelles qui indiquent l'aspect du verbe).

Les affixes (préfixe et / ou suffixe) sont les indices de personne (désinences personnelles) ou de participe.

Nous avons donc :

forme verbale = racine + schème + affixe(s)

Exemple (kabyle) : *argu* « rêver »
turgamt = t-u-rg-a-mt « vous avez rêvé (f.) »
racine : *rg*
schème : *u-a* (prétérit)
radical ou thème : *urga*
désinences personnelles : *t-*, *-mt*

Le système verbal berbère est fondamentalement de type aspectuel avec 6 thèmes verbaux qui ne sont pas tous représentés dans les différentes variétés : aoriste (A), aoriste intensif ou inaccompli (AI), aoriste intensif négatif (AIN), prétérit ou accompli (P), prétérit négatif (PN), prétérit intensif, prétérit résultatif ou accompli résultatif (AR). Sans entrer dans le détail des différentes valeurs de ces thèmes, on peut dire que fondamentalement :

- l'aoriste est une forme non marquée, neutre dont la valeur dépend du contexte. Associé à une particule préverbale (*ad, rad, la...*), il exprime en particulier un futur ou un optatif ;
- l'aoriste intensif exprime un habituel, un duratif ou un procès en cours ;
- l'aoriste intensif négatif est la forme prise par l'aoriste intensif après la négation
- le prétérit indique que le procès est achevé ;
- le prétérit négatif est la forme prise par le prétérit après la négation ;
- l'accompli résultatif insiste sur le résultat durable du procès.

On peut diviser les verbes en deux groupes : les verbes faibles (ou réguliers) et les verbes forts (ou irréguliers). Pour les verbes faibles, le thème de l'aoriste est identique à celui du prétérit, contrairement au verbes forts. Ces derniers subissent essentiellement une alternance vocalique au prétérit. Le tableau suivant fournit les différents thèmes pour 5 variétés de berbère :

Thèmes		**A**	**AI**	**AIN**	**P**	**PN**	**AR**
kabyle	écrire	*aru*	*ttaru*	-------	*uri / ura*	*uri*	--------
chleuh	répéter	*als*	*ttals*	-------	*uls*	*ulis*	--------
AHA	se vêtir	*əls*	*lâss*	*ləss*	*lsi / lsa*	*lsi / lse*	*lsî / lsâ*
Ghadamès	entrer	*atef*	*ttatef*	*ttitef*	*utef*	*utif*	--------
Mzab	entrer	*atef*	*ttatef*	*ttitef*	*utef*	*utif*	--------

On voit que quatre thèmes (A, AI, P et PN) sont attestés partout, que l'aoriste intensif négatif a disparu dans plusieurs parlers et l'accompli résultatif est attesté essentiellement en touareg.

Aux différentes formes verbales, il faudrait ajouter l'impératif (et l'injonctif en ghadamsi, touareg...). Exemple d'impératif (kabyle) :

			désinences
2 sg	*aru*	écris	-------
2 pl. m.	*arut*	écrivez (m.)	**-------t**
2 pl. f.	*arumt*	écrivez (f.)	**-------mt**

Dans certains parlers / variétés, la désinence de 2 pl. m. est *-m*.

Quelques variétés (kabyle, touareg, nefousi, ...) possèdent encore un type de conjugaison spécifique au prétérit caractérisé par des désinences personnelles suffixées pour les verbes de « qualité » ou « d'état » :

	KAB A : ***imlul*** « être blanc »		AHA A : ***ikraẓ*** « être triste »	
	P. ***mellul***		P. ***karroẓ***	
	Singulier	Pluriel	Singulier	Prétérit
1	*melluleɣ*	*mellulit*	*karroẓəɣ*	*karroẓ*
2	*melluleḍ*	*mellulit*	*karroẓəd*	*karroẓəm*
2	*melluleḍ*	*mellulit*	*karroẓəd*	*karroẓmət*
3	*mellul*	*mellulit*	*karroẓ*	*karroẓən*
3	*mellulet*	*mellulit*	*karroẓ*	*karroẓnət*

Participe :
C'est le nom que l'on donne - pour des raisons historiques - à la forme du verbe dans une phrase relative où l'antécédent représente le sujet.

Exemple (kabyle) : *urar* « jouer » / *aɣ* « acheter »

aqcic ***yuraren*** « le garçon ayant joué » (participe)

axxam tuɣeḍ « la maison que tu as achetée » (forme conjuguée)
(litt. *La maison tu as acheté*)

La morphologie du participe est différente selon les variétés : en kabyle le participe est invariable en genre et en nombre, en chleuh, il est invariable en genre et en touareg, il est invariable en genre au pluriel :

Thèmes verbaux

	KAB « écrire »		CHL « faire »		NIG W « recommencer, répéter »
A	*aru*		*skr*		*ələs*
AI	*ttaru*		*skar*		*llas*
AIN					*llis*
P	*uri / ura*		*skr*		*lăs*
PN	*uri*		*skir*		*les*

Participes

	KAB		CHL			NIG W		
			sg	pl.		m. sg	f.sg	pl.
A	*ara yarun*		*ra iskr*	*ra iskr*		*za iləsăn*	*za tələsăt*	*za ələsnen*
AN	*ur nettaru*		*ur ra iskr*	*ur ra iskr*		*wər za nələs*	*wər za nələs*	*wər za nələs*
P	*yuran*		*iskrn*	*skrnin*		*yəlăsăn*	*təlăsăt*	*əlăsnen*
PN	*ur nuri*		*ur iskirn*	*ur skirnin*		*wər nəles*	*wər nəles*	*wər nəles*
AI	*yettarun*		*iskarn*	*skarnin*		*illâsăn*	*təllâsăt*	*əllâsnen*
AIN	*ur nettaru*		*ur iskarn*	*ur skarnin*		*wər nəllis*	*wər nəllis*	*wər nəllis*

Négation :

Une forme verbale négative s'obtient fondamentalement à l'aide de la particule préverbale *ur* (et variantes). Elle est accompagnée dans plusieurs parlers d'une particule postverbale *(ara, ani, c...)* :

ur (et variantes) + thème + *ara* (et variantes)

(voir plus bas § 6, A pour plus détails).

C2/ Études actuelles

Le système verbal a suscité un grand nombre d'études pour lequel je me limiterai à citer les synthèses de Galand (1977), Chaker (1995a) et Leguil (1992). A propos de l'aoriste sans particule (étudié dans Galand 1987), j'ai relevé un de ses emplois (Naït-Zerrad 2001a et à paraître 2) où il est obligatoire après la conjonction *ini* « alors, puis » si le verbe de la première proposition est lui-même à l'aoriste accompagné de la particule *ad* ou *ara*.

On sait que l'aoriste intensif négatif (Kossmann 1989, Naït-Zerrad 2001e, Brugnatelli 2002) est présent dans plusieurs parlers berbères. Dans d'autres, il a complètement disparu sauf parfois à l'état de traces. Par exemple, chez les Aït Seghrouchen, on peut encore en signaler des exemples (v. Naït-Zerrad 2002c pour les références), ce qui confirme, si l'on en doutait encore, son ancienneté. Il est par ailleurs intéressant de constater que

de l'intensif négatif, alors que la plupart des autres parlers qui possèdent une forme négative de l'intensif emploient pour cela la forme positive (en rifain occidental même et au Mzab par exemple).

Allaoua (1988) a signalé dans son parler (Ait Ziyan, Kabylie orientale) une particularité concernant la conjugaison des verbes de qualité au prétérit. Au lieu de la forme généralement connue en kabyle (conjugaison par suffixe et forme unique au pluriel), elle se décline à l'aide de pronoms affixes correspondants au régime direct, le schème verbo-nominal étant invariable (v. également Galand 1990) :

zeggaɣ-iyi (Ait Ziyan) « je suis rouge, litt. rouge - moi »

~

zegg^{w}aɣeɣ (autres parlers kabyles) « je suis rouge »

Parallèlement et toujours en kabyle, je voudrais revenir sur une forme de conjugaison (Naït-Zerrad 2001a) que j'ai relevé uniquement pour le verbe *ili* - sous la forme *lla* + pronom affixe (régime direct) - et dans le seul contexte interrogatif (Kabylie orientale):

anda lla-k? « où es-tu ? »
anda lla-t? « où est-il ? »
anda lla-t wergaz? « où est-il, l'homme ? »

correspondant respectivement aux formes « canoniques » avec ou sans verbe :

anda tellid̤ / anda-k
anda yella / anda-t
anda yella wergaz / anda-t wergaz

S'agit-il d'un stade ancien qui ne s'est conservé que dans ces syntagmes et qui représenterait le stade antérieur de l'énoncé non-verbal correspondant ? La forme verbale *lla* n'est pas attestée dans la conjugaison de manière

autonome (sauf comme préverbe) : il s'agit d'un schème de prétérit obligatoirement accompagné des désinences personnelles.

D/ impératif

J'ai signalé (1994, 1995 et 2001a) que dans certains parlers kabyles (OR en partie, par exemple), que la forme de l'impératif de 2e p. m. pluriel prenait l'indice *-ewt* pour les verbes à finale consonantique. Certains chercheurs semblent n'avoir pas pu consulter ces ouvrages, puisque Kossmann (2001b) par exemple ignore cette forme kabyle, ce qui pourrait affecter et remettre en question ses conclusions historiques sur les désinences modales en berbère.

E/ nom verbal

Concernant le nom d'action verbal, nous n'avions que la description morphologique que l'on trouve dans la plupart des grammaires avec parfois quelques-uns de ses emplois jusqu'à l'article récent de Galand (2002), qui fournit une présentation générale des problèmes posés par le nom verbal. Une étude globale de ses formes en relation avec le groupe auquel appartient le verbe, la sémantique et la syntaxe reste à faire. J'ai donné quelques emplois en kabyle dans ma grammaire (2001a) et je reprends la question en l'élargissant à d'autres parlers dans Naït-Zerrad 2003 (article reproduit en annexe) où je rectifie d'ailleurs ce que j'ai indiqué dans la grammaire citée, à savoir que le nom verbal permettait d'exprimer la « simultanéité » alors qu'il fallait plutôt parler de « succession rapide ».

F/ négation

La négation en berbère et en arabe maghrébin a fait l'objet d'un ouvrage d'ensemble récent (Chaker et Caubet 1996). Chaker (1996b) y fait le point des connaissances en berbère et Rabhi (1996) présente les données algériennes. J'avais déjà signalé dans mon manuel de conjugaison kabyle (1994) que la particule post-verbale *ara* prenait toujours la forme *wara* après voyelle dans certains parlers kabyles (OR, At Abbas par exemple) :

u ččiɣ ara « je n'ai pas mangé »
u tečči wara « elle n'a pas mangé »
u tečči wara aɣrum « elle n'a pas mangé de pain »
(pour la forme *u*, voir plus bas)

Dans ces exemples, *wara* n'a pas la signification de « rien » comme dans : *u tt-yuɣ wara* « elle va bien », litt. rien ne l'a prise, où *wara* est complément référentiel, marqué par l'état d'annexion, énoncé attesté dans la plupart des parlers kabyles. La forme 'normale' *u tt-yuɣ ara* signifie « il ne l'a pas achetée / épousée /... »

Comme plusieurs berbérisants l'ont déjà souligné (en dernier lieu Chaker 1996b, v. également Brugnatelli 2002), *ara* est d'origine nominale. Dans les parlers OR en question, la grammaticalisation est donc allé plus loin que dans les autres parlers, aidée probablement par la nécessité de rompre le hiatus.

La forme du morphème négatif préverbal du parler chaoui des Ait-Frah (Basset 1961) dépend du contexte, la variante employée n'étant cependant pas toujours prévisible :
ud : forme normale
u : devant un satellite verbal
ur : uniquement devant un participe

Le participe en chaoui est invariable en genre et en nombre comme en kabyle et la forme affirmative (***i/y(e)*** **+ thème verbal +** ***n***) se construit de la même manière. La forme négative, attestée également dans d'autres variétés comme le touareg, le ghadamsi, etc., est un peu différente (***ur n*** **+** ***i/y(e)*** **+ thème verbal)** :

ass seg wussan iḥlan (i-ḥla-n)
« un des jours qui conviennent » (Basset 1961 :13)

s ḍḍuft ur n-yeḥli-c (n-ye-ḥli)
« avec de la laine de mauvaise qualité » (Basset 1961 :12)

Si l'on suppose que le participe est basé formellement sur la 3e p. du singulier à laquelle s'adjoint un élément *n* (après ou avant le verbe selon que l'énoncé est positif ou négatif), on pourrait dire que le kabyle possède une forme négative plus évoluée que le chaoui. En effet, l'indice de personne *i/y* se serait assimilé à l'élément *n*, ce qui aurait donné le participe actuel : *n* + thème verbal. Incidemment, cela tendrait à confirmer que l'élément *n* n'est pas historiquement un préfixe du verbe mais plutôt l'indice suffixé d'un verbe **WR* dont serait issue la particule négative *ur* (Prasse 1972 et Chaker cité *supra*). Il reste cependant à expliquer les formes *ud* / *ul* / *u* (v. également Galand 1994, qui propose de voir dans *ur* un composé : *ur* < *u* + *ara*). Dans certains parlers (Kabylie OR), on observe les réalisations suivantes de *ur/u* devant l'indice de personne *i/y* :
u-gečči wara < *u yečči wara* « il n'a pas mangé »
u-gfukk ara < *u ifukk ara* « il n'a pas terminé »

Les exemples donnés plus haut et ces derniers montrent bien que dans ces parlers la forme normale de la particule négative est *u* et non pas *ur*. Cette dernière ne semble être employée obligatoirement que dans les cas où le deuxième élément de la négation est absent. Peut-être faut-il y voir un fait d'expressivité, la forme *ur* renforçant la négation (v. également Mettouchi 1996b).

4. Lexicologie, lexicographie

L'organisation du lexique berbère est bien connue dans ces grandes lignes. Quelques questions qui ont déjà été évoquées depuis longtemps commencent à susciter un certain nombre de travaux : je veux parler des bases bilitères, niveau inférieur à la racine et de l'expressivité, même si, il est vrai, on se place ici sur un terrain mouvant.

En partant d'une racine (ensemble ordonné de consonnes) et d'un schème (vocalique et/ou consonantique), on obtient un lexème (primaire)

que l'on peut encore étoffer à l'aide d'affixes en formant ainsi des dérivés. On peut cependant, en deçà de la racine et en prenant certaines précautions méthodologiques, remonter à une base ou à un étymon, formé de deux consonnes représentant une notion sémantique large pouvant être précisée par une radicale supplémentaire. On citera ici Galand-Pernet 1984, Chaker 1995a, El Mountassir 1996, Galand 1997...

J'ai tenté de contribuer à ces études avec mon article (2000b) où l'on trouvera d'autres références. En consultant les volumes du DRB, on pourra reconnaître d'autres exemples de ces bases.

L'autre formation lexicale qui reste assez peu connue est la dérivation expressive, peut-être parce qu'il n'est pas toujours facile de dégager des morphèmes expressifs ayant un sens déterminé. On peut néanmoins citer les études de Chaker 1972-1973 pour le kabyle et 1997a pour une vue d'ensemble sur les procédés expressifs en berbère. Je me suis pour ma part plus précisément intéressé aux préfixes expressifs (Naït-Zerrad 2002b) dans un cadre comparatif en montrant leur diversité dans tous les parlers et en tentant de préciser leur sens.

Quant à la documentation berbère, elle s'est enrichie fortement avec notamment la publication de plusieurs outils lexicographiques de première main concernant des parlers importants : Mzab (Delheure 1984), Ouargla (Delheure 1987), Maroc central (Taïfi 1991), Niger (Prasse et *al* 1998) et encore plus récemment sur le touareg au Burkina Faso (Sudlow 2001). Il est clair que ces outils permettent d'aller plus loin dans les études comparatives et étymologiques et élargissent le champ des études berbères en général.

5. Diachronie

Autour des années 1980, comme je l'ai signalé plus haut, de plus en plus d'autochtones (en particulier Berbères marocains et algériens) commencent à occuper le champ des études berbères, ce qui fait qu'aujourd'hui ils forment la majorité des berbérisants (cf. Chaker 1990). C'est une des raisons pour laquelle les travaux sont encore dominés par le descriptivisme et les études synchroniques portant sur des parlers

spécifiques, surtout à travers des thèses de doctorat (cf. Chaker 1983, Ameur 1985, El Mountassir 1989, etc.).

Les travaux de diachronie et les études comparatives restent surtout le fait de spécialistes du (chamito-) sémitique comme Prasse par exemple dans sa grammaire du touareg (1972, 1973, 1974), Vycichl (plusieurs articles, 1986, 1978 en particulier), la synthèse de Diakonoff 1988 (réédition de l'ouvrage de 1965), Zaborski 1993, 1999, etc. S. Chaker (1984 : 57-59 et 231-235) avait déjà attiré l'attention sur cet apparent paradoxe, où le berbère, pratiquement chasse gardée des études françaises pour des raisons historiques, n'a suscité pratiquement aucun travail diachronique chez un Basset, par exemple : outre que l'immensité du domaine berbère faisait que le descriptivisme prenait le pas sur le reste, la mise en évidence de plus en plus claire de l'appartenance du berbère à la famille chamito-sémitique semblait, pour des raisons idéologiques, freiner les berbérisants français qui acceptaient difficilement une parenté du berbère avec le sémitique.

Dans le cadre chamito-sémitique, le berbère est souvent intégré par les chercheurs dans les comparaisons, mais les rapprochements sont parfois hasardeux et les emprunts à l'arabe ne sont pas toujours reconnus (Diakonoff 1994/1995/1996 ; Orel 1995). Ce n'est pas tant les données parfois anciennes qui sont utilisées dans ce type de travaux qui posent problème, mais l'objection de fond réside dans la méthode. La reconstruction du proto-berbère commence à peine et on ne peut comparer entre elles les formes reconstruites du sémitique et les formes naturelles du berbère ou des autres branches de la famille.

Quant aux rapprochements entre le berbère et le tchadique, ils ont fait l'objet de quelques études comme celles de Bynon (1984) et de Gouffé (1969-70, 70-71, 71-72, 72-73) et dans leur ouvrage sur les racines tchadiques, Jungraithmayr et Ibriszimow (1994) font parfois référence à des racines berbères.

Outre Prasse qui s'est basé essentiellement sur le touareg et sur le dictionnaire encyclopédique de Charles de Foucauld (1951), les études

diachroniques ou comparatives internes au berbère ont bénéficié de quelques jalons, par exemple Galand 1977, 1987 et 1989 ; Chaker 1995a et 1997 pour le système verbal et plus récemment Kossmann 1999 portant sur la reconstruction historique du proto-berbère (cf. notre compte rendu, 2001b) et Kossmann 2000b sur l'origine de la conjugaison verbale. Il faut le citer également (1995b) ainsi que Louali 1999 pour les études de phonétique historique et comparative consacrées au spirantisme, alors que Louali 2000 s'intéresse au vocalisme. Dans un ouvrage (à paraître 1), je fais le point et propose un tableau des correspondances phonétiques commenté se basant sur la comparaison lexicale interdialectale.

L'origine de l'écriture libyco-berbère quant à elle, a fait l'objet d'un article récent (Chaker & Hachi 2000) qui montre qu'il n'y a pas eu « emprunt global et direct » au punique, car tous les éléments de l'écriture existaient déjà en puissance dans l'art rupestre.

A/ grammaticalisation

Chaker affirme à juste titre que la plupart des adverbes sont d'origine nominale (1995a : 32). Dans deux études consacrées aux phénomènes de grammaticalisation (Naït-Zerrad, à paraître 2 et 3), j'indique quelques exemples d'adverbes, de connecteurs et autres particules formés sur des verbes ou des complexes verbaux.

Ce domaine reste encore peu étudié par les berbérisants : on peut citer par exemple Galand (1975) et l'article de synthèse de Chaker (1997b) consacré à la grammaticalisation dans le système verbal.

J'avais déjà en 1996 évoqué les auxiliaires verbaux, thème repris et approfondi en 1997 (2000a) dans une communication au congrès international de linguistique africaine à Leipzig. Les différentes formes, valeurs et emplois des auxiliaires temporels, en particulier du verbe *ili* « être, exister, se trouver... » sont comparés en montrant les divergences entre parlers (V. également Chaker cité plus haut).

Toujours dans cette perspective, je me suis intéressé au morphème *ini* employé comme conjonction dans certains parlers de la Kabylie orientale. Je l'avais relevé dans mon manuel de conjugaison (1994) et dans mes

grammaires (1995, 2001a), mais sans indiquer le lien entre lui et le verbe *ini* « dire », qui avait déjà été suggéré par certains berbérisants. Cette relation est confirmée par d'autres variétés berbères et par diverses langues dans le monde. On en trouvera plusieurs exemples en chleuh, kabyle, ouargli... dans Naït-Zerrad (à paraître 2). Dans cet article, je m'intéresse également à d'autres verbes à l'origine de morphèmes grammaticaux, comme *ili* déjà cité, *eg* « faire, mettre... », *ay* « prendre (général) », *rnu, rni* « ajouter », *uyal, qqel* « revenir ; devenir », *qqen* « lier, attacher », *af* « trouver », *issin* « savoir ; connaître », ainsi qu'à des formes adverbiales typiquement touarègues et dérivant de verbes comme *izar* « précéder », *əru* « être ancien », *ələs* « recommencer », *ərməḍ* « se hâter », etc.

Comme je le montre dans ces études, que ce soit pour les auxiliaires ou pour les autres formes grammaticalisées (prépositions, conjonctions, adverbes...), on peut déceler différents stades ou degrés de grammaticalisation pour un même lexème, non seulement entre langues ou variétés berbères, mais à l'intérieur même d'une aire dialectale, entre les parlers la composant. Ce processus de renouvellement des unités grammaticales (et lexicales) est en pleine évolution et se poursuit pratiquement sous nos yeux.

B/ comparatisme

J'ai entrepris depuis quelques années de publier un dictionnaire des racines berbères (DRB, 3 volumes parus) qui se veut autant que possible étymologique et comparatif en incluant parfois des références à d'autres langues chamito-sémitiques. Afin de faciliter le travail des comparatistes et des étymologistes, j'indique sous une même entrée (racines attestée) toutes les variantes (« cognats ») de cette même racine. Outre les travaux publiés, récents ou anciens (ouvrages lexicographiques et textes), j'intègre des données nouvelles du Maroc, de Kabylie, de Siwa et de Mauritanie, recueillies par des enquêtes sur le terrain.

J'ai choisi de fournir pour chaque lexème les dérivés et composés afin de servir ainsi à la lexicologie. On pourra ainsi étudier, outre les questions

de reconstruction historique, les bases morphosémantiques, les phénomènes d'expressivité, la sémantique lexicale, la dérivation verbale et nominale, etc. Un dernier volume reprendra toutes les données avec comme entrée les notions en français et en regard toutes les racines correspondantes (avec éventuellement des racines reconstruites).
Le DRB permettra donc d'avoir toutes les données concernant une racine ou une notion. Il n'est pas un objet statique, son actualisation se faisant d'une part au fur et à mesure de la parution des volumes et d'autre part par un fascicule complémentaire qui comprendra des addenda et errata. Pour en montrer l'utilisation et pour illustrer la variété des formes, la diversité des signifiants et le développement sémantique des racines, je propose plus loin trois études étymologiques : le nom de la « femme », celui de l'« homme » et le libyque MNKD « roi, chef... ». On présentera d'abord pour les deux notions (homme, femme) les équivalents dans une cinquantaine de parlers berbères (v. tableau page suivante) avant d'analyser les différentes formes. On pourra consulter également Blažek 2002 sur l'étymologie des noms de parenté en berbère.

1c	Senhaja de Srair
2b	Ait Ndhir
2c	Ait Izdeg
2d	Goulmima
2e	Tinghir
2i	Ait Sadden
2j	Ait Wirra
2h	Tizgi
2f	Mgouna
2g	Beni Tajjite
2k	Ait Myill
3a	Ida u Semlal
3b	Imghid
3c	Ighrem
3d	Tata
3f	Isk
5a	zénaga
6ee	OC (Ait Menguellat)
6ef	EOR (Aoqas)
6eg	EOC (Tizi-Ghennif)
6eh	OR (Tiwal)
6ei	OR (Belayel)
8a	Ahaggar
12f	Ghat
9ab	Niger W / Y
10ab	Mali N / DR / WW
10cd	Burkina Faso D U

12c	El Foqaha
12e	Sokna
12d	Awjila
13a	Siwa
6d	Chenoua
1aa	Rif : Guelaa
1ab	Rif : Gzennaya
1ac	Rif : Ait Weryaghel
6c	Metmata
6f	Chaoui (Ait Frah)
1bb	Ait Iznacen
11a	Djerba
2a	Ait Seghrouchen
4a	Figuig
6a	Beni Snous
6b	Bissa
7a	Timimoun/Gourara
7b	Mzab
7c	Ouargla
12b	Nefousa
12a	Ghadamès
11b	Sened

Parlers pris en considération

(Les parlers sont classés selon Naït-Zerrad 2001e, v. § 6)

(v. la localisation p. 11)

B1/ FEMME

1c *tamɣart*

2b *tameṭṭut (tiwetmin)*
2c *tameṭṭut (tiwtmin)*
2d *tamṭṭut*
2e *tamṭṭut*
2j *tamṭṭutt*
2i *tameṭṭuṭṭ (tayeččin)*
2h *tamṭṭut*
2f *tamṭṭut*
2g *tamṭṭut*

3a *tamɣart*
3b *tamɣart*
3c *tamɣart*
3d *tamɣart*
3e *tamɣart*
3f *tamɣart*

5a *tneccemt* (Nicolas 1953 *ta/ənəcč/k̲əmt*)

6ee *tameṭṭut (ti/ulawin)*
6ef *tameṭṭut (lxalat)*
6eg *tameṭṭut*
6eh *tameṭṭu(y)t (tulawin)*
6ei *tameṭṭu(y)t (tilawin)*

8a *tameṭ (tiḍiḍîn)*
12f *tameṭ (tciḍoḍin)*
9ab W *tanṭut (ciḍoḍén)* Y *tamṭeṭ (tyăḍoḍén)*
10ab DR *tamăṭṭ (tiḍéḍén)* N *tameṭ (téḍéḍén)*
10cd D *tamăṭ* U *tanṭuṭ*

12c *tamaṭṭûṭ (tasdanan, tasdanaa, tasdana)*
12e *tamettuṭ (tsidnaan,* rare : *tmattuṭin)*

12d *temignī*

13a *talti (teltaawen)*

6d *hameṭṭut (hisednan)*

1aa *tamɣart*
1ab *tameṭṭut*
1ac *damɣaat*
6c *tamṭṭut (tisednan)*
6f *tameṭṭut (tisednan)*

1bb *tameṭṭut*
11a *tameṭṭut*

2a *tameṭṭut*
4a *tameṭṭut*
6a *tamṭṭut (tisednan, tisennan)*
6b *hameṭṭut (hisednan)*
7a *tameṭṭut (tisednan)*
7b *tameṭṭut (tisednan)*
7c *tameṭṭut (tisednan)*

12b *tmaṭṭût (tsednân)*

12a *tamet, tameṭ* ? (peu employé) / *talta* (surtout mariée), épouse

---

11b *tamaṭṭut (tisednan)*

Il y a lieu de distinguer le singulier du pluriel qui offre un plus grand nombre de termes.

Au singulier, *tameṭṭut* (et ses variantes), qui désigne en principe la femme mariée, est la forme la plus répandue. Dans le DRB III, j'ai placé ce lexème sous la racine ***Ḍ 17*** en supposant que « m- » est un formant (morphème de dérivation pour l'agent / le patient). Or, comme on le verra *infra*, il semblerait plutôt que *m* soit radical.

Ce mot a déjà suscité plusieurs travaux et Galand 1995 reprend la question en rappelant les hypothèses antérieures tout en faisant le point de l'étymologie :

- Ben Sedira (1887) propose une formation sur *mṭy* ou *wṭ'*, deux racines arabes dont l'un des sens est « cohabiter avec une femme »,
- A. Basset (1949) le fait remonter à un verbe hypothétique **mḍu* « prendre femme »,
- Vycichl (1990), indépendamment de Basset, pense au verbe touareg *ənḅi* « goûter ; accomplir l'acte sexuel », autre forme d'un verbe *mḍi* « goûter », connu dans d'autres parlers (chleuh, Ouargla, Mzab, etc.), mais cette hypothèse, comme celle de Basset, souffre de la non attestation du sens « accomplir l'acte sexuel » en dehors du touareg.
- Les explications précédentes supposent donc pour ce terme l'étymologie « qui a connu l'acte sexuel ». Galand, pour sa part, s'intéresse à la forme *tameṭṭuṭṭ* avec l'emphase en finale en la rattachant à *ṭṭeḍ* « téter », forme qui désignerait « celle qui est tétée, celle qui allaite ».

En conclusion, Galand concilie les deux étymologies en reconnaissant que *tameṭṭut* sans emphase finale doit être la forme la plus ancienne et que par association d'idées, elle en arrive dans certains parlers à la forme avec emphase par « transfert » dans le champ de *ṭṭeḍ* « téter ».

Revenons donc à la forme sans emphase, la plus ancienne, et aux trois analyses qui supposent comme origine un verbe avec le sens de « accomplir l'acte sexuel », qui comme l'a souligné, Galand, faute de son attestation en

berbère nord, fragilise l'hypothèse. Or, en Kabylie extrême orientale, un verbe *mṭu* (< **MḌY*) est attesté dans certains parlers avec justement le sens de « coïter, accomplir l'acte sexuel » alors que dans d'autres, voisins, il signifie « manger ». Les deux acceptions sont totalement exclusives l'une de l'autre, ce qui aboutit parfois à des situations cocasses entre locuteurs de parlers différents. S'il ne s'agit pas d'un simple emprunt au sémitique (ar. *maṭa'a, maṭā* « cohabiter avec une femme »), voilà donc le chaînon manquant qui donnerait raison à Werner Vycichl et à André Basset, ce verbe expliquant du même coup la forme *tameṭṭuyt*. On rapprochera de cette racine le terme GHD : *tumḍēt (tumḍayēn)* « cadeau de retour de voyage (...) : pois chiches, graines comestibles, etc. », c'est-à-dire choses consommables.

Il faudrait cependant vérifier s'il existe des parallèles dans d'autres langues avec cette étymologie qui représente la femme comme « objet sexuel ». On sait que le latin *femina*, comme l'a rappelé Galand, signifie « celle qui allaite ».

Quant à *tamɣart*, en dehors de l'aire chleuhe (v. Galand 1995), il a été relevé avec ce sens dans le nord : SEN, Ait Weryaghel et Iqerâiyen (Rif). Excepté ces parlers, il conserve partout son sens propre de « vieille femme ». Même dans les parlers où il a pris le sens de « femme », il désigne également la belle-mère (par rapport à la belle-fille), comme dans tous les autres aires dialectales. On notera qu'il procède du même schème que *argaz* « homme ».

Le zénaga *taneccemt* (ou *taneččemt* (ou *taneckʸemt*) semble bien correspondre à *taneslemt* « musulmane » emprunté à l'arabe (Nicolas 1953), étant donné les correspondances régulières *c* ~ *s* et *č* ~ *l* et l'assimilation *cč* > *cc*. On pourrait également penser à un nom d'agent du verbe *ekcem* « entrer », avec une métathèse, avec la signification « celle qui entre » sous-entendu, l'étrangère ou la nouvelle.

L'énigmatique *temigni* (AWJ) est peut-être à rapprocher du zénaga *a'meyni* « jeune homme », *tenegmi'ḏ* « jeune fille » dérivant probablement du verbe pan-berbère *gem* « croître, pousser, grandir, être élevé (enfant) », à moins de penser à KAB *ameggani* « qui dépend de qqn » du verbe *ggani* (et var.) « attendre, espérer » (voir cette notion).

Enfin, on notera SIW *talti (teltāwen)* correspondant à GHD *talta* « femme (surtout mariée), épouse » qu'on rapprochera de pan-berbère *ult* « fille de ; femme de » (GHD *alet, walet*).

Terminons par un terme que nous n'avons pas signalé dans notre tableau et qui a été relevé par J. Drouin (1984) en *tamesghelalt* et par Khamed-Attayoub 2001 en *tetserret*, deux parlers berbères non-touaregs (?) du Niger et non encore documentés : *ecəli* ou *ecli* qui semble être apparenté aux formes *isli, asli*, etc., f. *tislit, taslit*, etc. « jeune, nouveau marié ». Il reste à expliquer pourquoi c'est la forme masculine qui désigne la femme...

Au pluriel :

1. *tiwetmin* est le pluriel de pan-berbère *tawtemt* « femelle ».

2. *tisednan* : La morphologie laisse penser qu'il s'agit soit d'un pluriel apophonique, soit d'un composé (la marque du pluriel féminin en *-an* est normalement exclue), à moins que le *t-* initial soit une formation analogique, cp. FOQ *tsókwa, tsókwan* (pl. *tsokwanen*) ~ KAB *aẓekka* (pl. *iẓekwan*) « tombe » et SGH *icraḍ* ~ KAB *ticraḍ* « tatouages ». Que l'on songe aussi à la forme NEF *tiyessi* « mes filles », avec la marque du féminin *t-*, là où les autres parlers du Nord ont *yessi (< yess-i).*
On connaît en touareg AHA *ăwādəm (ăytādəm)*, f. *tăwādəmt (tăytādəmīn)* « homme, être humain » ; Y *təwedənt (təwedənen)* « femme (péjoratif) » composé sur *ăw* « fils de » + *Adəm* « Adam » = fils d'Adam (v. Prasse 1974 : 270). On relève également Y *əwidən, əwədən* (pl. *ăytidən, ăytədən*)

« être humain ; homme », W *əwwidən* (pl. *əwwidənăn*) « fait d'être humain ». A partir de ces éléments, on peut proposer l'étymologie suivante : le pluriel « régulier » de Y *əwidən, əwədən* serait **əwidənăn, *əwədənăn* et avec le féminin pluriel de *ăw* (AHA *cēt,* W *ăccet, cet,* Y *căt,* KAB, MC *ist*...) ou encore avec *yess-/iss-* «filles de » , on aurait *cet / ist / iss + dənăn,* c'est-à-dire **isednan*. En y ajoutant la marque du féminin, on obtient la forme attestée *tisednan*.

3. *tiḍiḍin* : ce pluriel est probablement lié à une des étymologie possible de *tameṭṭut* (< *ṭṭeḍ* « téter »). Voir plus haut et Galand 1978.

4. *tilawin, tulawin* : Chaker (1995a : 254-257) conclut de façon très convaincante à l'identité de ce terme avec le touareg *telawin* « possession ; propriété ; et par extension bétail » qui est un nom verbal de *el* « posséder ». On peut également penser au pluriel de Siwa *talti* (*teltāwen*) et GHD *talta* (*taltawēn*) – voir *supra* – qui aurait subi l'assimilation *lt > l(l)*. On peut s'appuyer sur le fait que pour *weltma* « sœur », outre la réalisation plus répandue *wettma, wetma* (Kabylie, Mzab, Maroc central...), l'assimilation progressive dans le groupe /lt/ est également attestée : *ulma, welma* (Aurès, Ait-Iznassen...).

5. *tayeččin* : On rapprochera ce vocable, qui du reste est rare, de Metmata *učan* « dot », CHA *imucan* (pl.) « fiançailles ; don de la fiancée » tout deux dérivés du verbe *uc* « donner », dans d'autres parlers *efk* ou *ekf* (voir cette notion). On ajoutera par exemple KAB *tinefkit* « promise, fiancée » (litt. celle qui est donnée) (< *efk*).
Un des noms verbaux est de la forme *tiyci* (SNS), *tikci* (KAB), *tikki* (CHL),... signifiant « don » qui pourrait bien être un singulier de *tayeččin*, qui par extension donnerait jeune femme donnée, promise > fiancée > jeune femme mariée...
On pourrait également supposer que c'est un nom verbal pluriel, chose courante en berbère pour les noms d'action abstrait, qui est devenu concret par la suite...

On signalera encore pour les Ntifa *tayeccin* (Destaing 1920 : 197) alors que Laoust (1939 : 31) indique *tayččin* « jeunes filles », ce qui semble confirmer notre analyse. On notera également la ressemblance formelle de ce terme avec *tiyessi, yessi* « mes filles » (mentionné plus haut).
Ajoutons que le terme est également attesté dans le *Baḥr ad-dumūɛ* d'Awzal (Boogert 1997) avec le sens de « femmes », mais il est possible que l'on soit en présence d'un emprunt au tamazight.

6. Le pluriel de *ecəli, ecli* (v. supra) est noté *tsənagin* (Drouin 1984) et *təṣnagen* (Khamed Attayoub 2001). Le peu que l'on connaît de ces parlers du Niger permet d'y déceler cependant un lien étroit avec le zénaga de Maurétanie, du point de vue de la phonétique et du lexique. Et à première vue, en attendant une étude de l'histoire de ces parlers, *təṣnagen* signifierait « les femmes zénaga » (< **tiẓnagin*)...

B2/ HOMME

1c	*aryaz*
2b	*aryaz*
2c	*aryaz (iregzen)*
2d	*aryaz*
2e	*argaz*
2j	*argaz ; aryaz*
2i	*aryaz*
2h	*argaz*
2f	*aryaz*
2g	*aryaz*
3a	*argaz*
3b	*argaz*
3c	*argaz*
3d	*argaz*
3e	-
3f	*argaz*
5a	*erəgeh* // Nicolas 1953 *egiğ, eğ, ig, igg, iğ* (*ijjənən, ijjen* (désuet)) / *eregeğh* / *mīn (mān) ; man (eymānən)*
6ee	*argaz*
6ef	*argaz*
6eg	*argaz*
6eh	*argaz*
6ei	*argaz*

8a	*âles (midden)*
12f	*ales (midden)*
9ab	W *ales* Y *éles (meddăn)*
10ab	N *ăhales (médden)* DR *ehales*
10cd	D *ăhaləs* U *aləs (meddăn)*

12c	*amâr*
12e	*maar*

12d	*aregâz / améden*

13a	*aoggid // agg*^{w}*id*

6d	*argaz*

1aa	*aryaz*
1ab	*aayaz*
1ac	*aagaz*
6c	*aryaz*
6f	*argaz ; aryaz*

1bb	*aryaz*
1bc	*aryaz*
11a	*argaz*

2a	*aryaz*
4a	*argaz*
6a	*argaz*
6b	*aryaz*
7a	*uggid*
7b	*arğaz*
7c	*argaz*

12b	*aterras*

12a	*wéğği(i)d*

11b	*argaz*

4 racines se dégagent pour cette notion et délimitent ainsi 3 groupes de parlers :

1. ***RGZ*** dans les parlers du nord essentiellement et en zénaga.

Cette racine est cependant attestée en touareg : Aha *reğeh*, WY *răgăz*, Y *argəz*, DR *ărgəc* « marcher au pas », cf. Aha *ărağah* « collection de pesronnes à pied marchant au pas » et Y *arăgaz* « sandale ». Le nom d'agent, le « marcheur, piéton ; vagabond » est formé régulièrement avec le préfixe *m-*, par exemple : Aha *ămerreğeh*, WY *emărrăgăz*. Le zénaga *erəgəh* (parler des Tendgha) montre comme en Ahaggar une correspondance *z* ~ *h* (Nicolas 1953 fournit *arəgəj* « piéton »)

2. ***HLS*** en touareg. La première radicale H est perdue en Aha, W et Y.

3. ***GD (< *WD, *WGD ?)*** à GHD, Siwa et Gourara.
Le même terme est relevé également à Sokna : *uggîd* « quelqu'un », *ûgit* « personne (en énoncé négatif) », El Foqaha *ûggid* « quelqu'un ». Bossoutrot 1900 indique pour homme *ujjid, yujjid* en nefousi ancien. Le pluriel *(a)ggʷīdān* (Siwa) offre quelque similitude avec *yudan / iwdan* « gens » que l'on trouve dans les parlers « zénètes » et qui doit remonter à un **əwidənăn* ou **əwədənăn* pluriel de touareg *əwidən, əwədən* (< *ăw* « fils de » + *Adəm* « Adam ») « être humain, homme », la permutation *w* ~ *y* ne faisant pas de difficulté en berbère (voir plus haut le commentaire de *tisednan*). On connaît en berbère des exemples de noms pluriels pris comme singulier, et on pourait penser que *aggʷid / uggid* est une formation secondaire à partir de *u/aw/agg/ugg + Adəm* qui a donné *(a)ggʷīdān* pris comme pluriel ou de *aw + əwidən* "fils de l'homme" > *agg⁽ʷ⁾idən* ?

4. ***MR***

La racine *MR* (FOQ, SOK) est probablement à rapprocher d'une part de touareg Aha, WY *tămara* « personne notable / considérable ; force, puissance d'action » et d'autre part de touareg WY *tămart* « menton / barbe » (comme dans la plupart des autres dialectes) mais qui a aussi en poésie le sens de « homme barbu / homme digne de respect / homme en général ». Les termes tetserret (Khamed Attayoub 2001) *amar*, zénaga *əma'rh* « grand frère, frère aîné » n'ont probablement rien à voir avec les formes orientales. En zénaga et tetserret en effet, la chute de *γ* est assez régulière, ce qui laisse supposer une racine *MγR* « être grand, âgé ; être chef », ce qui n'est pas le cas les parlers orientaux.

5. ***M(N)***

Quant à *mīn* (pl. *man* et *eymanen*), il est probablement lié à *īmənh* « âme » (autres parlers : *iman* « âme, personne (m. pl.) »). On trouve entre autres à Ouargla la forme *tim* « intelligence, esprit, âme » qui pourrait être un singulier de *iman*.

6. ***MD(N)***

La seule attestation au singulier est à Awjila *améden*, et le sens de « homme » est probablement secondaire. On trouve en effet, en kabyle *amdan* « personne ; individu » (Dallet 1982 donne *imdanen* « gens », en précisant que c'est un pluriel sans singulier dans le parler des Ait Menguellet).

Au pluriel, les parlers touaregs connaissent une forme proche *midden / meddăn...* (connue dans la plupart des autres dialectes avec le sens de « gens ») mais qui suppose que le *n* est la marque du pluriel, la racine apparente étant ***MDD*** et dont Prasse & al 2003 propose la reconstruction *mīdĭd-ăn.

7. Il reste les autres formes du zénaga :
igg, ig à côté de *eğ* < **eg(g)* (Taine-Cheikh 1999 : *idd*ʸ). On pourrait penser aux verbe *eg(g)* « être, exister », le nom signifiant alors « être (humain, vivant) ». Cependant, étant donné l'attestation de *əg* / *əgg* "homme", pl. *ay(y)an* en tetserret (Khamed Attayoub 2001 et Prasse & al. 2003), du touareg Aha *ey(y)*, pl. *eyyan* et W *yăy*, pl. *yăyyăn* « mâle », que l'on retrouve en nefousi ancien : *iyyan* « les hommes » (Bossoutrot 1900), cette hypothèse est douteuse. Un rapprochement avec le verbe « naître » est peut-être à envisager : ZEN aoriste *yiyiyi* (Cohen & Taine-Cheikh 2000), Aha *iwi*, WY *əhəw*, Y *ihəw*, etc. ainsi qu'avec le nom « fils (de) » : *u, w, aw*,... et CHL *iwi, yiwi, iwwi* AWJ *iwi*, FOQ *yâi* « (mon) fils ».

B3/ libyque MNKD

Je voudrais ici apporter un commentaire sur le terme libyque MNKD étudié dans Chaker 1995a : 182-183 et 193-198. Dans son exposé, sans écarter la possibilité d'une identité avec le touareg *amenukal*, il la considère comme improbable, étant donné qu'il n'existe pas de correspondance régulière /d/ ~ /l/. Il cite l'exemple kabyle *ayla* ~ chleuh *ayda* « biens » mais devant la rareté des attestations, se tourne plutôt vers un verbe de racine *NKD* qui serait à l'origine du terme (AHA *ənkəd* « aller au devant de », nom d'agent *ămankad*, WY *ənkəd* « aller au devant de ; prévenir (par des mesures préventives) ; parer à, se prémunir contre ; faire attention à ; se méfier de ; être averti de », nom d'agent *ămankad*), hypothèse tout à fait valable.

Or, sans être une correspondance régulière au sens de la comparaison, il existe un nombre appréciable de mots où il semble bien que *l* et *d* soient interchangeables. On sait que ce phénomène touche d'autres phonèmes, *ẓ* ~ *γ* par exemple, et son origine ne semble pas être la régularité d'une correspondance, à moins de trouver un conditionnement qui nous échappe ou encore de supposer que les radicales /l/ et /d/ permettent d'apporter chacune une nuance par rapport à un étymon. Prasse 1972 : 47-48 l'avait

d'ailleurs signalé en touareg, en l'expliquant par «un affaiblissement spontané de l'occlusion ». On peut en fait en citer plusieurs exemples :

MC *icdayen* / *iclayen* « suie »,
CHL *taludat* / *tadudat* « coquelicot »,
AHA *tədûğamt* / *təlûğamt* « signe (avec la main »,
AHA *ədgeẓ* / *əlgeẓ* « mettre absolument à bout de forces »,
CHL *ades* / *ales* « tamiser une 2e fois ; recommencer »,
Y *ədyəs* W *əlyəs* DU *əlyəs* « être caché ; se cacher » (v. DRB II, p. 334),
DU *dăwăt* « être heureux », *lawăt* « se réjouir de »,
CHL *tadeggʷat* / *taleggʷat* « après-midi ; soir »,
MC *tidenni* / *tilenni* « fil », etc.

L'hypothèse d'une identité entre *MNKL* et *MNKD* semble donc tout à fait recevable même si on ne peut en apporter aujourd'hui la preuve.

6. Classification

La classification linguistique des parlers berbères a fait l'objet d'un nombre restreint d'études. Willms 1980 ne prend en compte dans sa démonstration que deux éléments de comparaison : les pronoms personnels pour la morphologie et la culture des arbres fruitiers pour le lexique et classe les variétés en idiome local, sous-dialecte, dialecte ou langue ; Aikhenvald 1988 utilise plusieurs critères grammaticaux issus de la morphologie et de la syntaxe ; Durand 1991, après avoir critiqué les classifications linguistiques, propose « une classification de type sociolinguistique (...) même ethnolinguistique » d'où un berbère nomade, sédentaire, véhiculaire, etc... Pour en rester à la classification linguistique, les auteurs se sont appuyés sur des données parfois erronées, ce qui aboutit à des résultats discutables et pas seulement dans le détail. Un groupe, appelé « zénète » pour des raisons historiques, a depuis longtemps été identifié selon certains critères phonétiques et morphologiques, mais ses composantes ne sont pas toujours claires (cf. Chaker 1972 et en dernier lieu Kossmann 1999 : 30-32 ; on

trouvera une bibliographie complète dans l'article de synthèse de Ameur 1990).

A/ sur la classification des parlers berbères

Pour y voir plus clair, j'ai tenté de classer ou plus précisément d'effectuer un regroupement des parlers berbères reposant sur des critères phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux, dans ce qui reste une esquisse (2001e), qui est reproduite en annexe. Je reviens ici sur cette classification en ajoutant d'autres critères et en les confrontant à ceux déjà pris en compte. Dans le papier cité, 7 critères ont été évoqués pour classer les variétés berbères avec en outre un échantillon de vocabulaire. On a ainsi délimité des groupes ayant des caractéristiques communes. Pour affiner la comparaison à l'intérieur des groupes, d'autres éléments de la grammaire sont pris en compte ici. On commencera par les formes de la négation verbale.

La négation en berbère est formé d'un élément préverbal obligatoire *ur, wer* (et var.) et d'un élément postverbal parfois facultatif ou contextuel offrant une diversité importante mais qui est secondaire (Cf. Chaker 1996b et *supra*). En reprenant ici les parlers que nous avons étudiés dans notre esquisse de classification, on obtient le tableau ci-dessous pour ce second élément. Nous avons également reproduit le critère portant sur le déictique de proximité (D) *-a* ou *-u*.

		D	négation			D	négation
1c	Senhaja	a	– c	13a	Siwa	a	(la –)
2b	A. Ndhir	a	– c	6d	Chenoua	a	– c
2c	Izdeg	a	– c				
2d	Goulmima	a	– c	1a	Rif	a	– c
2e	Tinghir	a	– c	6c	Metmata	a	– c
				6f	Aurès	a	– c
3c	Ighrem	a	–				
3d	tata	a	–	1b	B. Iznacen	u	– c
				11a	Jerba	u	– c
5a	zenaga	a	–				
				2a	Seghr.	u	– c
6e	Kabylie	a	–ara*	6a	Beni-Snous	u	– c
				7a	Timimoun	u	–
9a	W	a	–	4a	Figuig	u	– cay
9b	Y	a	–	6b	Bissa	u	– c
8a	Ahaggar	a	–	7b	Mzab	u	–
10a	taneslemt	a	–	7c	Ouargla	u	–
12c	Foqaha	a	(enk –)	12b	Nefousa	u	– c
12d	Augila	a	– ka / –				
				12a	Ghadamès	u	(ak –) / –

(La forme courte -*c* peut s'allonger dans la plupart des parlers en -*ca* ou -*ci*)

*Cet élément est caractéristique des groupes EOC, OC et OR. Le groupe EOR emploie les éléments *ani, ula, kra* ou *k*. Les deux derniers sont attestés à la limite est de la Kabylie, à la frontière de l'aire chaouie qui a -*c* (< *k* < *ka* < *kra* « quelque chose, chose »). On rencontre également -*k* dans des parlers de l'Algérie centrale ou occidentale (Beni Salah, Beni Messaoud).

Notons que chez les Zemmour du Maroc central l'élément *ca* est placé avant le verbe :
ca wr yuɣ « il n'a pas acheté, il n'a rien acheté »

Les parlers orientaux ont des formes particulières : FOQ avec le préverbe *enk*, Siwa qui emprunte la négation de l'arabe et GHD avec un préverbe *ak-*. A Awjila, l'élément *ka* est employé en général seul après le verbe, *ur* (et var.) comme premier élément étant rare. L'élément secondaire a pris ici le pas sur le principal.

Du point de vue de notre classification, on voit que les parlers du centre et du nord du Maroc se rejoignent sur la négation, à la différence des autres points étudiés dans notre article cité. On a également par exemple dans le premier groupe (Senhaja à Kabylie) une distinction nette pour le deuxième élément :
MC *-c* / KAB *-ara...* / CHL, ZEN *-ø*

On peut constater d'ailleurs qu'en général les parlers méridionaux n'emploient guère de second élément : touareg, zénaga, chleuh, mozabite, ouargli, Gourara, Ghadamès, Foqaha...

Dans le groupe 1 (MC, SEN, CHL, ZEN, KAB), SEN se différencie par la conservation de l'aoriste intensif négatif et ZEN par le vocabulaire, le vocalisme, etc. Nous nous intéresserons ici à MC, CHL et KAB en comparant certains éléments.

- Le démonstratif anaphorique (= « dont il a été question ») est différent dans les trois variétés : KAB *-nni* / MC *-nna* / CHL *-lli*.

- la négation verbale :

	KAB	MC	CHL
O	*ad A*	*ad A*	*ad A*
ON	*a wer A*	*ad ur, a wer AI*	*a(d) ur A*
F	*ad A*	*ad A*	*rad A*
FN	*ur AI*	*ur, ul AI*	*ur rad A*
I	*A*	*A*	*A*
IN	*ur AI*	*ad ur, a wer AI*	*ad ur A*

(O = optatif ; N = négatif ; F = futur ; I = impératif ; A = aoriste ; AI = aoriste intensif)

On voit que le système MC est allé le plus loin dans la neutralisation, la négation employant l'AI pour les 3 aoristes simples positifs. Le kabyle le suit de près puisque seul l'optatif négatif est encore rendu par l'aoriste simple. Le CHL par contre conserve un système symétrique utilisant uniquement la particule de négation *ur* : l'optatif et l'impératif ont la même forme négative, alors que le futur négatif se conforme à l'origine de la particule *rad* < *ira ad* qui à la forme négative donne : *ur ira ad A* > *ur rad A*. Le chleuh se rapproche ici en particulier du touareg.

- au niveau du vocabulaire, quelques autres exemples que l'on pourrait multiplier :

	KAB	MC	CHL
rendre	*err*	*rar*	*rar*
écrire	*aru*	*uru*	*ara*
chameau	*alɣʷem*	*alɣʷem*	*arɛm*
monter	*ali*	*ali*	*ɣli*
femme	*tameṭṭut*	*tameṭṭut*	*tamɣart*
front	*anyir, ayendur...*	*ayerri, ayerni, iyenri*	*ignzi*
ici	*da*	*da*	*ɣi(-d)*
milieu	*alemmas*	*ammas*	*tuẓẓumt*
aveugle	*aderɣal*	*aderɣal*	*abukaḍ*
lièvre	*awtul*	*awtul*	*awtil*
sourd	*aɛeẓẓug*	*aḍerḍur*	*aḍrḍur*
œuf	*tamellalt*	*taglayt*	*taglayt*
cervelle	*allaɣ, alleɣ*	*annli*	*allxf*

Sur une liste d'environ mille unités du vocabulaire fondamental et culturel, on constate que le nombre de *formes identiques communes* est en moyenne légèrement plus élevé pour KAB-MC (11%) par rapport à KAB-CHL (7,2 %). Mais il faudrait comparer les différents parlers de ces langues, en faisant intervenir la géographie pour avoir des résultats plus précis.

Ces trois éléments semblent indiquer une tendance : les parlers du Maroc central se rapprochent plus du kabyle que du chleuh. Mais on ne peut vraiment en tirer des conclusions pour un classement généalogique de ces trois langues. En matière de conservatisme, le chleuh est en première position pour ce qui est de la négation, viennent ensuite KAB puis MC. D'autres critères comme la formation du participe, l'occlusion, etc. montrent également que le chleuh possède plus d'éléments conservateurs que le kabyle ou le tamazight.

B/ observations sur la notion de variété berbère

Il faut également évoquer la classification *à l'intérieur d'une variété*. Les berbérisants regroupent les parlers berbères en variétés régionales ou aires dialectales – comme le chleuh, le kabyle, le chaoui, le touareg, le rifain, etc. – à l'intérieur desquelles l'intercompréhension est normalement assurée. Ces grands ensembles sont eux-mêmes constitués de sous-variétés – représentées chacune par une confédération, une tribu ou un groupe de villages – possédant des particularités spécifiques. Celles-ci ne sont pas seulement restreintes au vocabulaire mais touchent également la phonétique et la morphosyntaxe. (Sur la distinction langue / dialecte / parler, voir Chaker 1995b). Taïfi 1991 indique par exemple dans son dictionnaire de *tamazight* (Maroc central) les changements phonétiques quasi systématiques entre des parlers de cette langue : l ~ j ; l ~ n ; k ~ y ; k ~ c ; g ~ y ; g ~ j. Ces parlers du Maroc central appartiennent en fait à deux groupes : un certain nombre est « zénète », les autres sont classés différemment. En outre, à l'intérieur de cet ensemble, on distingue un groupe nord et un groupe sud, comme montré en particulier par Willms 1980 :109-136. Je précise également dans Naït-Zerrad 2001b les variations phonétiques, morphologiques et lexicales à l'intérieur de l'aire chleuhe, d'une part et de l'aire tamazight (Maroc central), d'autre part, premiers résultats d'une enquête sur le terrain. Pour le chleuh, on citera les études de géographie linguistique de Basset (1942) et de Galand (1964).

Je m'emploie dans ce qui suit à fournir quelques éléments de dialectologie kabyle. Pour des raisons historiques, les études berbères sont dominées depuis le 19e siècle par des travaux portant sur la Kabylie occidentale (Grande Kabylie) aussi bien à l'université (André Basset, Boulifa) que dans les publications du Fichier de Documentation berbère fondé par les Pères Blancs en 1946 à Fort-National (Larbaa Nat Iraten) dont on retiendra en particulier le dictionnaire kabyle-français (1982) de J.-M. Dallet (parler des Aït Menguellet) après « le verbe kabyle » de 1953. Signalons ici les « études de géographie linguistique en Kabylie » (1929)

d'André Basset, un des rares travaux couvrant la totalité de la Kabylie et portant « sur quelques termes berbères concernant le corps humain ».
Après l'indépendance, et jusqu'à une période récente, cette situation perdure, que ce soit en Kabylie ou en émigration, la majorité des acteurs (universitaires ou militants associatifs) étant originaires de la Kabylie occidentale (M. Mammeri, S. Chaker...).
Le reste de la Kabylie a donc été le parent pauvre des études berbères, on peut citer néanmoins (outre des notes grammaticales et des textes dans Hanoteau, Basset, Bensedira...) :
- pour sa partie orientale et extrême orientale (Petite Kabylie), le dictionnaire français-kabyle (parlers de Bejaia et de ses environs) publié en 1844 par lequel les études berbères ont - paradoxalement – été inaugurées ; les textes de Leblanc de Prebois (1897) et des « contes merveilleux et fables »(1976) pour les Ait-Abbas ; Slimane Rahmani (1933, 1939) et Genevois (1955) pour les parlers de la Kabylie maritime et ses environs (Aoqas, Ait-Mbarek)
- pour sa partie extrême occidentale (Draa El Mizan, Boghni, Tizi-Ghennif...), nous n'avons pratiquement aucun texte ni aucune étude.

Ce vide commence cependant à être comblé à la faveur des travaux de chercheurs originaires de Kabylie orientale (Allaoua 1988, 1994 ; Rabhi 1995 ; Madoui 1995...) en particulier avec l'ouverture du département de langue et culture amazighes de l'université de Béjaia. Ajoutons que l'on a signalé dans Naït-Zerrad 1994, 1995 et 2001a les particularités phonétiques, morphosyntaxiques et lexicales des parlers orientaux et occidentaux.

La situation linguistique kabyle est beaucoup plus complexe qu'une simple distinction entre Grande Kabylie et Petite Kabylie. Ces dénominations géographiques ont une pertinence linguistique limitée, d'autant que l'on ne sait pas toujours ce que cela recouvre exactement sous la plume des auteurs. Les parlers kabyles constituent un continuum dialectal et il est difficile d'établir une classification à partir d'un faisceau d'isoglosses, les données étant souvent enchevetrées. Par exemple, Basset (1929) montre une

variation importante pour « mollet » alors qu'elle est beaucoup plus restreinte pour « oreille ». Les sous-variétés contiguës sont linguistiquement très proches alors que celles situées aux extrêmes sont plus proches du dialecte avec lequel elles sont en contact (le chaoui pour la Kabylie extrême orientale) et l'intercompréhension entre elles est plus difficile.

On peut néanmoins envisager au moins 4 groupes *plus ou moins* homogènes, comme je l'ai déjà proposé (2001d, 2001e) :

– extrême occidental (EOC : *Tizi-Ghennif, Boghni, Draa el Mizan...*),
– occidental (OC : *At Menguellat, At Yiraten, At Aissi, At Yanni...*),
– oriental (OR-ouest : *At Mlikeche, At Abbas,* OR-Centre : *At Aidel, At Khiar,* OR-est : *At Sliman...*)
– extrême oriental (EOR : *Aoqas, Melbou, At Smail...*),

que l'on peut encore subdiviser et affiner... Cette distribution se fonde sur plusieurs critères phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux. Nous en proposons quelques-uns dans les lignes qui suivent (pour la négation, voir plus haut). A l'intérieur d'un groupe, il peut bien entendu exister des différences sur tel ou tel point très particulier dans tel ou tel village et on ne notera ici que les tendances lourdes. Chacun des groupes est représenté par les parlers, villages ou localités suivants :
EOC : *Tizi-Ghennif* (notes personnelles)
OC : *Ait-Menguellat* (Dallet 1982)
OR-ouest : *Ighi-Ali* (notes personnelles), OR-centre : *Tiwal* (notes personnelles), OR-est : *Ait-Slimane* (Allaoua 1988)
EOR : *Aoqas* (Rabhi 1995), Madoui 1995 et notes personnelles

1. Phonétique : réalisations différentes selon les groupes
- la tendue *ww* : *bb*$^{(w)}$ (EOC, OC), *gg*$^{(w)}$ (OR), *ww* (EOR).
On signalera spécialement dans la partie OR-centre et est (*Tiwal, At Sliman*) la réalisation *tab̲b̲urt* « porte » avec un *b* tendu spirant, exemple unique

(ailleurs, on a : *tabburt, taggurt* ou *tawwurt*). Ajoutons que la tendue labialisée bb^w ne fait pas partie de l'inventaire phonétique des groupes OR et EOR.

- les assimilations :

  n+w > bb^w (EOC, OC), *gg*^{w} (OR-ouest), *ww* (OR-centre et est, EOR) ;
  n+y > gg (EOC, OC, OR-ouest), *yy* (OR-centre et est, EOR) ;
  etc.

- Le groupe EOR et en partie OR-est ne connaissent pas les affriquées [ts] et [dz].
- La pharyngalisée (« emphatique ») *ḍ* (EOC, OC, OR-ouest) s'assourdit en *ṭ* (OR-centre et est, EOR)
- Le passage dans certains contextes de [w] (EOC, OC, OR-ouest) à [g] (OR-centre et est, EOR) : *awezlan ~ agezlan* « court », *aweṭṭuf ~ ageṭṭuf* « fourmis », *awtul ~ agtul* « lièvre »...
- La labio-vélarisation est beaucoup moins attestée ou inconnue en OR-est et EOR.

2. Morphosyntaxe :
- Les affixes possessifs : EOC *-nnes* / OC, OR *-is, -ines* / EOR *-is* (exemple de la 3e p. singulier)
- Absence de certaines particules préverbales en OR et EOR (*la*, ...).
- L'usage courant de la particule *(t)tuɣ* comme auxiliaire pour le passé en EOC et EOR (v. également Naït-Zerrad 1996, 2001a et Chaker 1997).
- La grammaticalisation du verbe *ini* « dire » en OR-ouest (At Abbas) qui s'emploie comme conjonction.

3. système verbal

- la désinence personnelle de l'impératif masculin pluriel chez les *At Abbas* se présente sous la forme —*wt* quand le thème verbal se termine par une consonne, en regard de la forme sans semi-voyelle ----*t* attestée dans le reste

du domaine kabyle. On trouve également cette forme dans certains parlers OC.

- les verbes de qualité : Les *At Slimane* ont une « conjugaison » particulière qui consiste à employer les affixes personnels directs après le thème verbal de prétérit pour indiquer la personne. Dans les autres parlers, on utilise un paradigme spécifique d'indices personnels suffixés à ce thème. En Kabylie EOR, cette conjugaison semble avoir disparu.
- le préverbe de l'aoriste *ad / a* (EOC, OC, OR) ~ *di / i* (EOR)
- les particules d'orientation *d* et *n* : cette dernière n'est pas attestée en Kabylie orientale et extrême orientale.
- la conjugaison des verbes forts du type CCu et CC avec respectivement l'apophonie u / (i/a) et ø / (i/a) [*i* pour les personnes 1 et 2 du singulier et *a* pour le reste] en EOC, OC, OR-ouest et u/(i/a/i/a), respectivement ø/(i/a/i/a) [*i* pour les p. 1 du singulier et 2 singulier et pluriel, *a* pour le reste] en OR-centre et est.
- pour la négation, voir *supra* partie A.

	EOC Tizi-Ghennif	OC Ait Manguellat	OR -ouest At Abbas	OR-centre At Aidel, At Khiar	OR -est At Sliman	EOR Aoqas
préverbe	*ad / a*	*ad / a*	*ad / a*	*ad / a*	*ad / a*	*di / i*
tt / ṭṭ	*ṭṭ*	*ṭṭ*	*ṭṭ*	*ṭṭ*	*ṭṭ / tt*	*tt*
d / n	*n*	*n*	-	-	-	-
labial.	+	+	+	+	- (+)	- (+)
(t)tuγ	*tuγ*	-	-	-	*(ttuγ)*	*ttuγ*
qualité	+	+	+	+	+ *affixes*	-
n+w	*bb*$^{(w)}$	*bb*$^{(w)}$	*gg*$^{(w)}$	*ww*	*ww*	*ww*
n+y	*gg*	*gg*	*gg*	*yy*	*yy*	*yy*
impératif	----- *t*	----- *t*	----- *wt*	----- *t*	----- *t*	----- *t*
apohonie	*i/a*	*i/a*	*i/a*	*i/a/i/a*	*i/a/i/a*	*i/a*
ḍ	*ḍ*	*ḍ*	*ḍ*	*ṭ*	*ṭ*	*ṭ*

Tableau des variations phonétiques et morphosyntaxiques

4. Lexique :

Pour ce qui est du vocabulaire, on a déjà évoqué l'ouvrage de Basset (1929b) qui montre bien - sur les 20 entrées portant sur le corps humain - que l'on ne peut définir de frontière nette entre les 4 groupes EOC,OC,OR et EOR.

Les exemples du tableau ci-dessous montrent la variation entre les différents groupes, étant entendu que cet échantillon ne peut être généralisé, le vocabulaire étant pour une large part commun avec une réserve pour la partie la plus orientale du groupe EOR. Certaines unités lexicales ne sont attestées que dans certains groupes : comme *kel* « passer la journée », *iglifeẓ* « ruminat », *ikɛeb* « renard » en OR et/ou EOR, *iselwan* « suie » en EOC, etc., mais que l'on retrouve dans d'autres dialectes.

	EOC Tizi-Ghennif	OC Ait Manguellat	OR - ouest At Abbas	OR-centre At Aidel, At Khiar	OR -est At Sliman	EOR Aoqas
oreille	*ameẓẓuɣ*	*ameẓẓuɣ*	*ameẓẓuɣ*	*ameẓẓuɣ*	*imejj*	*imejj*
chevelure	*rric*	*acebbub* *aceččuɣ*	*acekkuḥ*	*acekkuḅ*	*ccɛer*	*ccɛer* *acekkuṭ*
acheter	*aɣ*	*aɣ*	*aɣ*	*aɣ*	*aɣ*	*aseɣ / seɣ*
lait	*akʷeffay*	*ayefk(i)*	*ayefki*	*ayefki*	*ayefki*	*ayekfi*
rêver	*bargu*	*argu*	*argu*	*argu*	*argu*	*bureg*
front	*anyir*	*anyir*	*ayendur*	*ayendur*	*ayendur*	*aɛennur*
être épais	*zur*	*zur, zwr*	*zur, zwr*	*zur, zwr*	*izhur*	*zhur*
farine / semoule	*aren*	*awren*	*awren*	*awren*	*aren*	*aren*
oiseau	*ajqiw*	*afrux*	*afrux*	*agṭiṭ*	*agṭiṭ*	*agṭiṭ*
nombril	*aɛebbuḍ*	*timiṭ*	*timiṭ*	*timiṭ*	*timiṭ*	*timiṭ*
forêt	*amalu*	*tiẓgi / lyaba*	*lyaba*	*lyaba*	*lyaba*	*lyaba*
ver	*takečča*	*tawekka*	*tawekka / tabekkiwt*	*tawekka / tabekkiwt*	*tawekka / tabekkiwt*	*akeččaw*

Exemples de variations lexicales

Ce tableau appelle quelques commentaires :

- *amalu* (forêt)
Avec le même sens, ce terme est attesté chez les Metmata (Algérie). Il est par contre bien connu un peu partout (KAB, MC, CHL...) dans le sens de « ubac, versant à l'ombre » et « ombre » (MC, CHL). Il s'agit probablement d'un glissement de sens : *ombre > arbre qui donne de l'ombre > forêt.* On passe ainsi de l'instrument au nom de lieu. Le parallèle avec *asklu* signifiant en général « arbre » en MC et « ombre » en chleuh, qui dérive probablement du verbe *kel* « passer la journée », est éclairant.

- « rêver » :
La forme *argu* a perdu la première radicale (< **HRG*) qui s'est maintenue dans *ḫareg* et *bureg*. On comparera avec les autres parlers : Maroc central, chleuh *warg, warga* ; touareg *harğet*, Ghadamès *ḫerğ*...

- « être épais » :
La radicale perdue **H*[1] (vocalisée ou présente sous la forme de la semi-consonne [w] en EOC, OC et OR-ouest s'est maintenue en OR-est et EOR : *(i)zhur* (Cf. touareg : Aha *huhər*, DR *cuhār*, U *zuwār*).

- « nombril »
En EOC, c'est le mot pour « ventre » dans les autres parlers kabyles qui est employé (Cf. CHL *abuḍ* et MC *tabuṭ* « nombril »). Voir DRB I sous *BḌ* 11.

- « ver »
Les deux formes (et var.) *takečča / tawekka* sont attestées dans les autres parlers berbères. Boulifa 1913 indique d'ailleurs pour Adni (OC) les éléments suivants :

---

[1] Il s'agit d'une consonne perdue dans la majorité des parlers berbères sauf en touareg (*H > h), à Ghadamès et à Awgila (*H > ḫ) dans certains contextes. Voir Naït-Zerrad 2001b, reproduit en annexe.

kičew (P ikaččew) « moisir, renfermer des vers (fruits) » (p. 410)
kičew « se moisir », *skičew* « moisir, pourrir, renfermer des vers,... », *akeččiw* « larve, ver, lente, pou, puce, vermine » (p. 464)
awkiw « larve, vermine, ver », *tawekka* « ver » (p. 438-439)
Le jeu des correspondances phonétiques pourrait expliquer les deux formes en les faisant remonter à une racine commune, mais il est plus plausible de penser à deux étymons différents et rapprocher *kiččew* (et var. d'autres variétés) de *ekc, ečč* (et var.) « manger » et au figuré « ronger, user... » en le considérant comme un dérivé expressif.

- « lait »
Pour *akʷeffay / ayefki / ayekfi*, on se reportera à Naït-Zerrad 2001b (article reproduit en annexe).

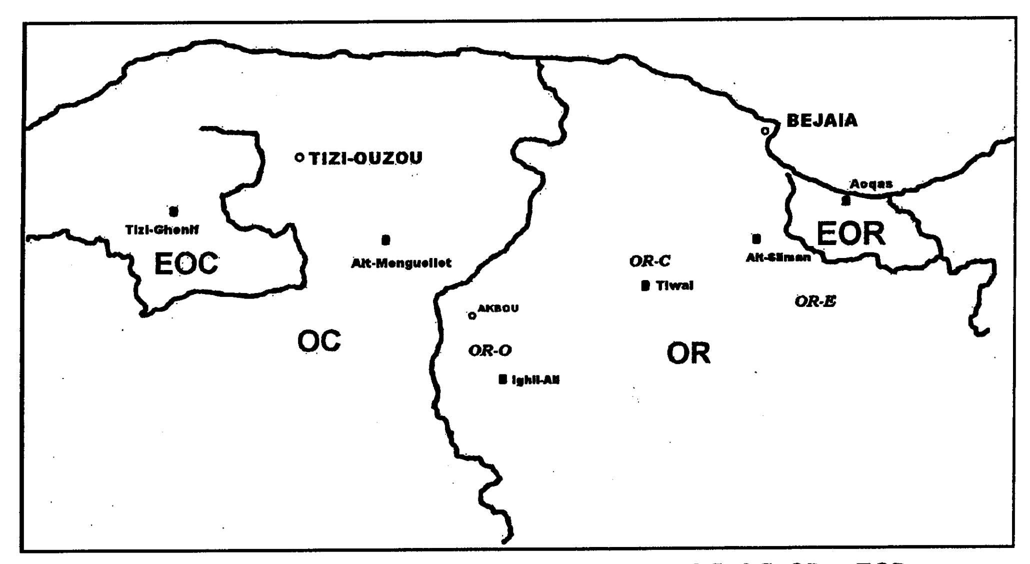
- « oiseau »
Le terme *agḍiḍ / agṭiṭ* (pan-berbère) désigne en général les petits oiseaux. On peut le trouver également en OC et OR-ouest. Quant à *afrux*, c'est un « petit oiseau » en EOC et un « coq » en EOR.

On observe donc des variations phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales circonscrites à des sous-régions particulières qui permettent de dégager des groupes ayant une certaine identité (voir carte *infra*). Il reste cependant que de vraies frontières linguistiques ne peuvent être tracées étant donné que certains éléments (comme *tuy*) se retrouvent parfois aux extrêmités du domaine. Ces quelques notes montrent l'intérêt de disposer rapidement de monographies pour les parlers représentant les sous-variétés peu ou non encore documentées pour une meilleure et plus fine connaissance de la géographie linguistique de la Kabylie et en conséquence les implications que l'on peut en tirer non seulement pour l'histoire de la langue berbère mais également pour la standardisation du kabyle.

On peut établir le même constat pour les autres langues ou variétés berbères. On a par exemple proposé pour le rifain trois groupes (occidental,

central et oriental) et éventuellement un quatrième, méridional (Kossmann 2000). Les frontières linguistiques sont fondées sur certains critères dont le plus apparent est phonétique entre d'une part le rifain oriental et d'autre part les autres groupes rifains, où l'on a passage systématique de *l* à *r* et de *ll* à *dž*. La situation au Nord du Maroc est donc assez claire – du moins en première approche –, puisqu'aux niveaux phonétique et morphologique, une frontière est-ouest est également bien définie, à l'exclusion du parler des Senhaja de Srair, qui est à rattacher plutôt à un des groupes du Maroc central.

Cela ne remet pas en cause bien entendu la réalité de ces grands ensembles, confirmée par l'intercompréhension entre les locuteurs d'un dialecte / d'une langue, sauf peut-être aux marges. Pour la Kabylie, comme ailleurs, des dénominations aussi vague que Grande ou Petite Kabylie devraient donc être écartées par les linguistes au profit de désignations plus précises. (V. également le § 7 sur l'aménagement linguistique pour lequel ces questions sont importantes).



Limites linguistiques approximatives des groupes EOC, OC, OR et EOR

7. Aménagement linguistique et néologie

Ce domaine ne pouvait qu'être marginal jusqu'au début des années 80, période à laquelle le champ est occupé par les autochtones eux-mêmes, premiers intéressés.

Les premiers travaux sérieux consacré à la notation du berbère sont ceux de M. Mammeri (1967, 1976,...) qui dans sa grammaire a fourni de fait des éléments pour écrire de manière « logique » le kabyle. Achab 1980 (1990) fait un peu plus tard une synthèse des problèmes les plus importants que pose l'écriture du kabyle en proposant une notation usuelle. Chaker 1982 (et 1984) reprend la question en l'approfondissant et en l'élargissant, en lui donnant un soubassement scientifique.

La conjoncture en Kabylie a servi de catalyseur à l'impulsion de ces études, les berbérisants kabyles en étant le fer de lance. A partir des années 90, ces travaux, à la promotion desquels j'ai participé, ont connu un essor important. On fait ici le point sur l'aménagement linguistique du berbère en fournissant d'abord une synthèse des propositions pour une notation usuelle du berbère sans éluder certains problèmes qui restent ouverts.

A/ standardisation et notation usuelle

Après quelques décennies d'expérience suivie de l'écrit, la langue berbère semble entrer dans une nouvelle ère, celle de la consolidation des acquis et de la diffusion généralisée à tout le monde berbérophone d'un système d'écriture usuel. C'est dans ce cadre que le Crb (Inalco) a organisé des rencontres et des ateliers pour proposer une notation usuelle du berbère (1993, 1996, 1998). Il reste cependant un certain nombre de points qui n'ont pu être entièrement traités comme l'écriture de certains segments dans la chaîne, celle des toponymes, la ponctuation, etc. Nous rappellerons brièvement les recommandations issues de ces ateliers en les complétant et en formulant quelques autres propositions.

Ces rencontres ont pris comme base de discussion la variété kabyle mais leurs conclusions sont susceptibles d'être reprises et adaptées à toutes les variétés berbères, en tenant compte des particularités de chacune. Il serait d'ailleurs souhaitable pour chaque dialecte d'établir un document qui indiquerait ses problèmes spécifiques avec des propositions pour la notation usuelle.

On évoquera également les éléments que l'on doit prendre en compte pour la rédaction d'ouvrages pédagogiques, la notation usuelle faisant abstraction des réalisations phonétiques locales d'une part, et la standardisation intégrant la variation lexicale et sémantique d'autre part.

I - La notation usuelle : les problèmes

On précisera avant tout que le système graphique dont il est question ici est l'alphabet à base latine. Les exemples proviennent en général du kabyle, mais les problèmes spécifiques des autres parlers seront parfois évoqués. On rappellera que l'on se place toujours à l'intérieur d'une variété donnée (kabyle, chleuh, chaoui, etc.). Pour le kabyle, on trouvera dans Nait-Zerrad 2001a l'ensemble de nos propositions pour la notation usuelle, qui recoupent très largement les recommandations des ateliers organisés par le Centre de rechèrche berbère (Inalco).

Il faut d'abord revenir sur la nécessaire distanciation de l'écrit par rapport à l'oral. En effet, certaines recommandations, par leur éloignement relatif de la réalisation réelle, n'ont pas été, semble-t-il, bien comprise. La notation usuelle doit bien entendu se fonder sur les études linguistiques pour asseoir ses recommandations, mais elle doit également prendre en compte d'une part, la variation entre les différents parlers d'une même aire dialectale et d'autre part, les exigences de la didactique. On ne répétera jamais assez que la notation usuelle n'est jamais le reflet de la prononciation

réelle des locuteurs et qu'elle n'a (presque !) rien à faire avec les usages scientifiques.

Cette caractéristique se retrouve dans beaucoup de langues pour des raisons diverses, en particulier historiques. On peut invoquer pour le berbère trois types de facteurs qui font qu'il ne peut y avoir identité entre notation usuelle et prononciation : d'abord, les variations internes et communes aux différents parlers de la variété (p.ex. l'instabilité de la voyelle neutre), ensuite les variations phonétiques entre ses différents parlers (p.ex. la réalisation de la tendue *ww*) et enfin les variations entre dialectes (p. ex. spirantes *vs* occlusives). Pour les détails de la variation, voir le § 6.

On reprendra ci-après brièvement les différents problèmes de la notation usuelle et les recommandations des ateliers en précisant certains points. Pour les détails de l'argumentation, on se reportera à Chaker 1996a et Naït-Zerrad 2001a.

1. Instabilité de la voyelle neutre (schwa) à l'intérieur du mot.

On sait que sous l'influence d'affixes, la voyelle neutre (notée *e*) peut se déplacer dans le mot. La convention retenue est de la maintenir dans la position qu'elle occupe dans le mot isolé (forme verbale conjuguée ou participe munis de leurs désinences et nominal) :

ddem « prends ! »
Avec un pronom affixe, on écrira : *ddem-it* « prends-le ! » dont la réalisation effective est [ddm-it]

yerwel « il s'est échappé »
Avec un pronom affixe, on écrira *yerwel-as* « il lui a échappé » dont la réalisation est [irewl-as]

ifassen « main »
Avec un affixe, on écrira *ifassen-is* « ses mains » dont la réalisation est [ifassn-is]

Éliminer ces fluctuations a plusieurs avantages : d'abord, le mot acquiert ainsi une réalité tangible avec une seule forme écrite,

reconnaissable immédiatement, ensuite c'est cette forme (pour les nominaux et pour les verbes) que l'on rencontrera comme entrée dans les dictionnaires par exemple, enfin d'un point de vue pédagogique, cela facilite l'apprentissage du berbère qui serait sinon un casse-tête pour les débutants (pour la place du schwa dans les paradigmes de conjugaison, voir en dernier lieu Naït-Zerrad 2001a, annexe VIII).
Un mot sur le pluriel : l'écriture de la forme du pluriel est indépendante de celle du singulier, la place de la (des) voyelle(s) neutre(s) au singulier n'est pas liée à celle du pluriel. On écrira donc : *amger* « faucille » / *imegran* « faucilles »

2. Voyelles

On compte 3 voyelles fondamentales *a, i, u* en kabyle et berbère nord en général. Pour la voyelle neutre *e*, voir *supra*. On ajoutera que cette dernière n'est notée en initiale que dans les verbes à l'aoriste de la forme *ec(c)* : *eg* « faire » ; *enz* « être vendu » ; *ečč* « manger ». Il reste à préciser l'emploi ou non du schwa et son emplacement pour les autres variétés berbères.

Le touareg et les parlers orientaux ont un système plus étoffé (voyelles centrales et voyelles longues). On pourra employer les différents accents pour les noter, par exemple, l'accent circonflexe pour les longues. Le rifain pose un autre type de problème : les différents niveaux d'évolution du /r/ allant jusqu'à son amuïssement aboutissent à l'allongement de la voyelle qui le précède. Dans ce cas, il est préconisé de revenir à une écriture étymologique.

On notera pour le touareg le récent mémoire d'André Savage (2000) qui étudie les voyelles touarègues dans la perspective du choix d'une graphie.

3. Spirantes et occlusives

On ne reviendra pas ici sur la non-distinction entre spirantes et occlusives à l'écrit.

4. Labio-vélarisation

On a recommandé sa notation si nécessaire pour éviter une ambiguïté. On proposera ici l'élimination pure et simple de la labio-vélarisation à l'écrit. La tendue *bb*^{w} n'est attesté qu'en Kabylie EOC et OC, elle correspond à *gg*^{w} ou *ww* en Kabylie OR et EOR. Elle est donc à écarter dans une notation usuelle, excepté peut-être pour les toponymes locaux, voir *infra*. On remplacera donc *gg*^{w} et *bb*^{w} par *ww* à l'écrit :
yewweḍ « il est arrivé » au lieu de [yegg^{w}eḍ] ou [yebb^{w}eḍ]
Dans certains mots, on a une correspondance pan-berbère entre *gg*^{w} et *gg* et l'appendice labio-vélaire sera simplement négligé, on écrira ainsi *aseggas* « année » au lieu de [asegg^{w}as].

5. Affriquée *ţ*

On la notera en général par *tt* : *yettu* « il a oublié » [yeţţu]. Pour les nominaux féminins dont le *t* final est affriqué (rare et non général en kabyle), ce dernier sera noté *t* : [tagmaţ] « fraternité » sera écrit *tagmat*.
Le cas de *s* tendu se prononçant [ţţ] n'entre pas dans ce cadre et doit évidemment être rétabli à l'écrit : on notera donc *fessi*, aoriste intensif de *fsi* « fondre », au lieu de [feţţi].

6. Affriquée *z̧*

Elle est en général tendue et provient de la tendue *zz* ; elle sera donc notée ainsi : *gezzem* au lieu de [gez̧z̧em] « couper habituellement ».

7. Pharyngalisées

Seules les emphatiques non-conditionnées sont notées : *ḍ, ṭ, ṣ, ẓ*. Pour les autres cas, malgré des ambiguïtés possibles, l'emphase sera négligée : on écrira donc toujours *r* au lieu de [ṛ], *c* au lieu de [c̣], *l* au lieu de [ḷ], etc.

8. Correspondances

Certains parlers kabyles (OR partiellement et EOR) emploient systématiquement la pharyngalisée sourde *ṭ* en lieu et place de *ḍ* des autres parlers. On recommandera à l'écrit la sonore *ḍ* qui semble être la plus généralisée en Kabylie et dans les autres dialectes.
Localement, d'autres correspondances quasi systématiques s'observent en Kabylie : *l* se prononce *z* [dz] dans quelques parlers tandis que dans d'autres, il devient *y*. On ne tiendra pas compte de ces phénomènes à l'écrit.

9. Assimilation

La réalisation de l'assimilation peut différer d'un parler à un autre et elle n'est en tout état de cause pas notée à l'écrit, la désassimilation étant systématique (v. cependant plus bas les points 10 et 20). Ce phénomène affecte plus particulièrement les prépositions suivies d'un nom et le pronom indéfini *i* / *ay* suivi d'un verbe. Le tableau suivant en donne des exemples :

réalisation	écriture recommandée
n t > t-t	***n*** *temγart* "de la vieille"
n w > ww, ggʷ, bbʷ, ppʷ	***n*** *wemγar* "du vieux"
n y > gg, yy	***n*** *yemγaren* "des vieux"
g w > ggʷ, gg	***deg*** *wexxam* "dans la maison"
g y > gg	***deg*** *yexxamen* "dans les maisons"
g u > ggʷ, gg	***deg unebdu*** "en été"
f u > ff	*γef ufus* "sur la main"
f w > ff	*γef wakal* "sur la terre"
m w > mm	***am*** *wergaz* "comme un homme"
d t > tt, ṯṯ	***d*** *taqcict* "c'est une fille"
i i > ig	***i*** *iruḥen* "qui est/sont parti"
i y > ig	***i*** *yeččan* "qui a/ont mangé"
y y > gg	*ay yefkan* "qui a/ont donné"
ḍ t > ṭṭ	*teččiḍ-t* "tu l'as mangé"

Pour l'assimilation *ad* + verbe à l'aoriste à la 1ère p. pl., *ad* sera noté *a* (*a neddem* « nous prendrons » au lieu de *ad neddem*) ; pour les autres personnes, on rétablira *ad* (*ad teddmem* « vous prendrez » réalisé [attedmem] ou [aṯṯedmem]).

10. Prépositions, connecteurs, adverbes : variation et complexes

a/ variantes :

On recommandera la moins locale en intégrant les autres dans la langue standard. Pour le kabyle par exemple, on trouve pour la préposition « entre » devant un nom :

EOC, OC : *ger* / EOR : *gar* / OR : *ger* ou *gar* selon les parlers.

La forme standard que l'on retiendra sera donc *ger* (cf. les autres variétés).

A l'intérieur d'un parler, les variantes (de prépositions en particulier) sont issues d'une modification phonétique ou d'une simplification, apocope ou aphérèse, ainsi : *γef* / *εef* / *af* / *f* « sur »

On recommandera la forme complète non modifiée, les autres pouvant naturellement – pour des effets de style entre autres – être employées.

b/ complexes : (préposition) + (*i* / *ay*) + préposition ou adverbe

Pour éviter une trop grande dispersion, on a proposé de lier le pronom indéfini *i* / *ay* avec l'élément suivant mais on peut aller plus loin si les réalisations sont identiques dans toute l'aire régionale, en les notant pratiquement telles quelles (y compris les assimilations) :

deg way deg > *deg waydeg* > *deggaydeg* « où ; d'où ; dans lequel ; etc. »
i deg > *ideg* « dans lequel, laquelle, lesquels, lesquelles »
s ani > *sani* « vers où »
γef wakken > *γeffakken* « comme, puisque » ; *i wakken* > *iwakken* « pour que, afin que »

11. Particules d'orientation

Ces particules sont habituellement notées non-tendues (*d* et *n*) en kabyle. Le dernier atelier (1998) recommande cependant l'écriture sous forme de tendues (*dd* et *nn*), conformément à la réalisation et l'usage de la plupart des autres variétés berbères, l'autre restant possible. Il n'y a en effet aucune ambiguïté avec les particules homophone et/ou homographe (particule prédicative, préposition), la particule d'orientation étant toujours liée au verbe par un trait d'union.

12. Indices de personne

On a proposé de noter l'indice de 3e p. m. sing. du verbe en kabyle de trois manières différentes selon la forme du thème verbal (C = consonne, V = voyelle) :

y- devant voyelle : *yurar* « il a joué »
ye- devant -CC : *yeffeγ* « il est sorti » / *yekcem* « il est entré »
i- devant -CV : *ifukk* « il a fini »

Pour simplifier et harmoniser la notation au niveau pan-berbère, on tendra vers une écriture à deux variantes : *y-* devant voyelle et *i-* devant consonne : *yurar* / *iffeɣ* / *ikcem* / *ifukk*

Certains indices présentent de nombreuses variantes comme en chleuh pour la 1ère p. du sing. (*-ɣ, -x, -ḥ*). On recommandera la variante la plus étendue géographiquement et/ou la plus pan-berbère. En Kabylie, l'affixe personnel de 2e p. sing. suffixé possède trois variantes : *-ḍ* : EOC, OC, OR en partie ; *-ṭ* : OR en partie ; *-t* : EOR. On retiendra ici la forme *-ḍ* qui est la plus répandue (pour la correspondance *ḍ ~ ṭ* , v. le point 8).

13. Tension consonantique instable de certains déverbaux selon les parlers

a/ adjectifs :

ameqran ou *ameqqran* < *imɣur* (prétérit *meqqer*)
ayezfan ou *ayezzfan* < *iɣzif* (prétérit *yezzif*)

b/ noms :

tamusni ou *tamussni* < *issin* (prétérit *ssen*)

On proposera de retenir la forme avec tension pour des raisons de cohérence.

14. Composés

a/ Champ de la parenté : les composés sont pour une large part lexicalisés, on liera donc les éléments *u/w/g, welt, ayt, at*... à *ma* « mère » : *gma* « mon frère », *weltma* « ma sœur », *aytma* « mes frères », ... (l'assimilation *lt* > *tt* dans *weltma* > *wettma* de certains parlers kabyles ne sera pas notée).

b/ En dehors de ce champ, ces éléments seront écrits séparément :

kabyle *at zik* « les Anciens » ; *sut taddart* « les femmes du village »
chaoui *u zik* « un Ancien »
chleuh *u ssuq* « personne présente au marché »

c/ Emprunts arabes : lier systématiquement les unités, excepté celles ayant une existence autonome comme *Rebbi* « (mon) Dieu » : *ɛlaxaṭer, axaṭer* « parce que » ; *ṣbaḥelxir* « bonjour »

15. Trait d'union

On rappellera la règle générale : Les affixes sont liés au nominal, au verbe ou à la préposition auxquels ils se rapportent par un trait d'union, qu'ils soient antéposés ou postposés. Pour le verbe, les affixes sont les pronoms compléments direct et indirect et les particules d'orientation ; pour le nominal, les démonstratifs et les possessifs ; pour la préposition, les pronoms.

La voyelle neutre éventuelle dans le verbe, le nominal ou la préposition conserve la place qu'elle occupe dans le mot isolé (voir *supra*) :
yeddem-as-t-id « il le lui a pris (vers ici) »
ixxamen-nni-ines « ses maisons (en question) »
deg-s « en lui » ; *deg-m* « en elle »

On écrira de préférence la particule d'orientation et l'affixe de préposition sans la voyelle neutre :
ilul-d « il est né (vers ici) » et non [ilul-ed]
zdat-s « devant lui » et non [zdat-es]

16. Alphabet

a/ On proposera l'ordre traditionnel suivant (32 caractères) :
a b c č d ḍ e f g ǧ h ḥ i j k l m n ɣ q r s ṣ t ṭ u w x y z ẓ ɛ

b/ Nom des lettres :
En touareg, ces noms sont formés sur les schèmes suivants
(*C* représente une consonne)
tayrt ou tawellemmet : *eC* / *eCCa* / *yăCCa*
tahaggart : *yeC*
On proposera la forme la plus simple *eC* ou *yeC* :
eb/yeb, ec/yec ... eẓ/yeẓ, eɛ/yeɛ

17. Ponctuation

La ponctuation doit normalement contribuer à la clarté et à la logique du discours. On ne fera pas ici un traité de la ponctuation en berbère qu'il sera nécessaire de rédiger un jour, mais on se limitera à quelques indications et propositions. Les principaux signes sont : le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, la virgule, le point-virgule, les deux-points, les points de suspension, les parenthèses, les crochets, les tirets, les guillemets. On s'inspirera bien entendu des règles en usage dans les langues européennes et plus particulièrement – pour des raisons historiques et pratiques – de celles du français. Il faut distinguer trois questions :
1/ le choix du symbole : On utilisera donc par exemple les guillemets français « » sans pour autant exclure les autres (anglais " ", allemand ' ').
2/ l'espacement des signes de ponctuation : il existe des traditions différentes d'un pays à un autre. Là où en français, on laissera un espace avant un point-virgule, un point d'exclamation, un point d'interrogation ou un deux-points, l'allemand les colle au mot qui précède.
3/ l'emploi des signes de ponctuation : on rappellera simplement quelques règles de base en indiquant éventuellement des emplois spécifiques en berbère (la poésie nécessite cependant une étude à part) :

- le point : fin de phrase.
- le point d'interrogation : fin de phrase interrogative en style direct.
- le point d'exclamation : fin de phrase exclamative ; après interjection
- la virgule : elle est obligatoire pour

- l'énumération : elle sépare des unités de même nature non unis par une conjonction de coordination ou la préposition *d*.

Yečča ayrum, aksum, timellalin.
Il a mangé du pain, de la viande, des œufs.
mais
Yečča ayrum d weksum d tmellalin.
Il a mangé du pain, de la viande et des œufs.

- l'apostrophe : *Ay argaz, awi-d aman.*
  Homme, apporte-nous de l'eau.
- l'apposition : *Yidir, mmi-s n gma, d ayezzfan.*
  Idir, mon neveu, est grand de taille.
- l'incise dans un dialogue (correspond en fait à une mise en relief) :
  – ad dduɣ yid-m, i s-yenna mmi-s.
  – je viens avec toi, lui dit son fils.
- la mise en relief :
  a/ indicateur de thème en phrase nominale :
  axxam, n gma « la maison appartient à mon frère »
  i t-yeččan, d amɣar « celui qui l'a mangé, c'est le vieux »
  b/ indicateur de thème en phrase verbale, quand il ne correspond pas au sujet :
  aksum, yečča « de la viande, il en a mangé »

- les guillemets : employés dans les dialogues et les citations
  Ɣal ass, yeqqar-aɣ-d yessefk « a neẓwer ».
  Chaque jour, il nous disait qu'il fallait « savoir se débrouiller »
  Ɣal ass, yeqqar-aɣ-d : « ẓewret ! »
  Chaque jour, il nous disait : « sachez vous débrouiller ! »

- le point-virgule : Il sépare soit les parties d'une phrase dont l'une au moins contient déjà une virgule soit des propositions de même nature.

– Ax a mmi, tura ttekleɣ fell-ak : deg wassa d kečč i d amsewweq ; d kečč i d rray n wexxam.

– Prends, mon fils, maintenant je peux avoir confiance : à partir d'aujourd'hui tu géreras les affaires ; te voilà chef de famille.

- le deux-points : Il introduit une explication, une citation ou un discours. Il faut éviter d'en utiliser deux dans la même phrase.

A l'exemple ci-dessus (avec un point-virgule), on ajoutera les suivants :
- développement des termes d'une énumération

Axxam-a deg-s :	Cette maison comprend :
– 3 texxamin ;	– 3 pièces ;
– takuzint ;	– une cuisine ;
– taxxamt ucucef ;	– une salle de bain ;
– abduz.	– des toilettes.

- discours direct préparé par un verbe déclaratif
Yal ass, yeqqar-aγ-d : « ẓewret ! »
Chaque jour, il nous disait : « sachez vous débrouiller ! »

- les points de suspension : Toujours au nombre de trois, ils marquent une suppression, une interruption ou un sous-entendu :

– Ur d-ttaseγ ara azekka.
– Ihi...
– Je ne viendrai pas demain.
– Alors...

- les parenthèses : Elles servent à intercaler dans une phrase une indication ou une précision.

- les crochets : Ils servent

- à l'intercalation à l'intérieur d'une parenthèse ;
- dans les citations pour signaler des suppressions par exemple ou pour isoler des ajouts indispensables à la compréhension du texte.
- à marquer l'intervention de l'éditeur scientifique dans le texte qu'il édite.

- le tiret :

- Seul, il signale chaque terme d'une énumération ou indique le changement d'interlocuteur dans les dialogues :

– Amek ? Ayen ufiγ ẓid ?
– Ih ! Ayen tufiḍ yakk d aẓidan di ssuq aγ-aγ-t-id.
– Comment ? Ce que je trouverai de meilleur ?
– Oui, achète-nous ce que tu trouveras de meilleur sur le marché.

- Par deux, ils encadrent un ou plusieurs mots, à la façon des parenthèses ; ils indiquent cependant une coupure moins marquée.

18. Majuscule

Elle signale le début d'une phrase. Pour les noms propres à l'état d'annexion, la première lettre est en majuscule

Axxam n Wakli « La maison d'Akli »

19. Sigles et acronymes

Étant donné la structure de la langue, on recommandera d'employer la première consonne des mots suivie éventuellement de la voyelle ou de la consonne. Le sigle pourra donc avoir la forme de consonnes qui se suivent ou d'un mot, suivant l'imagination du concepteur et son objectif. A travers un acronyme, on peut vouloir exprimer une certaine notion ou des indications sur sa société ou son association... Il n'est donc pas question ici de donner des règles mais des recommandations générales :

♦ *Agraw agraylan n tesnilsit* Congrès international de linguistique
Exemples : *GGS* ou bien *AGAGAS (Agagas), AGRAGAS (Agragas), AGERSEN (Agersen)...*

♦ *Tiddukla Imaziyen n Frankfurt* Association des Berbères de Francfort
Exemples : *DMF, TIDIMAF (Tidimaf), TIDIF(Tidif)...*

20. Onomastique (anthroponymie, toponymie)

En principe, il est recommandé de conserver la forme phonétique locale pour les toponymes. L'atelier de 1998 a préconisé l'ouverture d'un chantier onomastique ayant comme objectifs l'inventaire des toponymes avec une écriture recommandée et la résolution des problèmes de transcription des noms propres étrangers.

21. Succession de voyelles et élision

L'atelier de 1996 a recommandé la restitution des voyelles dans tous les cas où il y a élision.

- Dans l'usage oral, l'élision dans la chaîne est courante dans certains syntagmes. Pour une bonne lisibilité et une bonne compréhension, on recommandera la restitution totale, d'autant que ce phénomène n'est pas propre au berbère :

Ac'aa s-iniɣ ? < Acu ara s-iniɣ ? « Que vais-je lui dire ? »

- Il existe cependant des exceptions comme pour le verbe *ini* « dire », quand il est accompagné de pronoms personnels affixes. Dans certains cas, l'élision entre la dernière voyelle du verbe et la première de l'affixe qui le suit est généralisée et la notation de cette forme élidée est recommandée. On écrira donc :

in'as « dis-lui » (réalisation de *ini-(y)as*)

- On peut avoir pour *ara*, second terme de la négation verbale, les réalisations suivantes en kabyle selon les parlers :

ur d-yusi ara « il n'est pas venu »

1. [ur d-yus'ara] / 2. [ur d-yusi yara] / 3. [ur d-yusi wara]

ur d-usin ara « ils ne sont pas venus »

4. [ur d-usin ara]

Dans 1, il s'agit d'une élision pure et simple ; dans 3, il y a clairement apparition d'une semi-voyelle ; dans 2, il ne s'agit probablement que d'un phénomène d'épenthèse ; dans 4, on retrouve la forme simple *ara* dans tous les parlers.

On pourra écrire *ara* ou *wara* après voyelle.

- Les allomorphes des pronoms affixes du verbe et du nom avec *y*- préfixé seront bien entendu écrit tels quels :

ad as-yini « il lui dira » / *yenna-yas* « il lui a dit »

axxam-agi « cette maison » / *tala-yagi* « cette fontaine »

- Quand le pronom complément indirect suit la négation *ur* ou le pronom indéfini *i / ay* (devant le verbe), il a dans certains parlers kabyles un allomorphe à *d-* préfixé (que l'on retrouve dans des parlers touaregs ou de l'Algérie centrale et occidentale) :
ur das-nniɣ ara, ur as-nniɣ ara, ur s-nniɣ ara
« je ne lui ai pas dit »
d nettat i das-yennan, d nettat i yas-yennan, d nettat i s-yennan « c'est elle qui lui a dit »

- La marque d'état d'annexion en *u-* sera toujours notée avec la voyelle /u/ quelque soit la réalisation effective lorsqu'elle suit une voyelle :
yedda d umeksa « il est allé avec le berger »
i umeksa « pour le berger » réalisé [i wmeksa]

II- Outils pédagogiques : variation et standardisation

Les recommandations des ateliers organisés par le Crb (Inalco) ont insisté sur la nécessité d'élaborer un standard pour chaque variété berbère. C'est l'objet de l'aménagement linguistique de définir et de proposer une norme embrassant toutes les questions relevant de la langue : notation, lexique, néologie, terminologie, grammaire.
La variation doit naturellement être intégrée dans la forme standard de la langue quand elle est pertinente, ce qui est le cas du niveau lexical par exemple : pour un signifié, on peut avoir deux (ou plus) signifiants différents selon les parlers. En général, une aire dialectale est assez homogène et les variantes ne touchent qu'un faible pourcentage du lexique. Elles seront considérées comme synonymes ou bien encore comme désignant des variétés différentes d'une même espèce (animaux, plantes, etc.).

Un autre type de variation concerne des unités lexicales ayant des réalisations différentes selon les parlers (v. § 6):
1. OC, EOC *ticcert* / OR, EOR *tiskert* « ail » ;
2. OC, EOC *igider* / OR, EOR *ijider* « vautour » ;
3. OC *mizẓed* / OR *mεizẓed* « s'étirer »
4. EOC *bargu* / OC, OR *argu* / EOR *bureg* « rêver » ;
5. EOC *akʷeffay* / OC, OR *ayefki* / EOR *ayekfi* « lait »

A l'intérieur d'une aire régionale, ces variations ne sont pas du tout systématiques et c'est ce qui fait difficulté : /sk/ ne devient [cc] que dans quelques mots et la correspondance *g* ~ *j* est rare. Dans 3, la variante avec pharyngale est expressive ; le cas de 4 est différent : le [b] correspond à une consonne qui a été perdue dans les autres parlers. Pour 4, on reconnaît entre autres une métathèse.

On peut résoudre le problème de différentes manières selon les cas :
- recommander la forme étymologique quand cela est possible ;
- considérer les variantes comme synonymes ;
- considérer que les variantes correspondent soit à des variétés différentes d'une même espèce, d'un même objet, etc. soit à des nuances différentes d'une notion ;
- recommander la variante la plus répandue géographiquement et/ou la plus panberbère.

La polysémie constitue un autre cas de variation. A l'échelle de l'aire régionale ou bien entre des parlers distincts, un terme peut avoir des sens différents. Dans un dictionnaire, ils seront intégrés dans la définition du mot. Certains mots comme *tamtunt* « pâte levée (OC) / levain (OR) » peuvent correspondre à des réalités différentes, mais les signifiés appartiennent au même champ sémantique (il s'agit ici probablement d'une métonymie).

Ces variations lexicales affectent également les outils grammaticaux, comme les différentes variantes du second terme de la particule verbale de la négation. Mais c'est peut-être au niveau de leur emploi qu'il faudra

résoudre les difficultés. On peut citer par exemple l'absence de certaines particules préverbales en Kabylie orientale. Les parlers de cette région expriment en effet la valeur de ces dernières en recourant à d'autres stratégies.

La définition d'un standard pour une variété donnée (kabyle, chleuh, rifain, chaoui, etc.) doit donc écarter les réalisations locales et intégrer la variation lexicale, sémantique et grammaticale. Ce standard servira de base à l'élaboration des outils pédagogiques et des méthodes d'enseignement.
La pédagogie doit prendre en compte, par exemple, le fait que la langue est écrite dans une norme régionale dont les conventions se traduisent dans l'écrit et impliquent une certaine distanciation avec les formes orales. Il faudra préciser les contraintes qui résultent de l'interaction entre notation usuelle et pédagogie pour la production de matériel didactique.
L'établissement d'une sorte de dictionnaire orthographique de référence pour les différentes variétés est urgent pour résoudre les problèmes posés par la variation. Le dictionnaire proposera une forme recommandée et éventuellement des variantes avec les différents signifiés.

B/ procédures de néologie

A travers une traduction partielle du Coran (1998a), nous avons tenté de donner une méthode pour la standardisation d'une variété de berbère. La question était de savoir comment intervenir sur la langue pour qu'elle puisse relever le défi de la modernité. Trois choix fondamentaux (à l'intérieur desquels on peut encore opérer des sous-choix) sont possibles : le plus simple étant de choisir un parler précis et le plus extrême d'élaborer une sorte de koinè à partir des variétés les plus représentatives ; la voie moyenne étant d'adopter une variété en neutralisant les divergences entre les sous-variétés la constituant.

La première solution n'a aucun sens du point de vue de la standardisation puisque cela reviendrait à morceler un peu plus le berbère et

qu'on aurait donc au mieux 4 ou 5 formes de langue pour le kabyle, par exemple...

La seconde aboutirait probablement à une langue commune, certes, mais certainement incompréhensible pour n'importe quel locuteur berbérophone !

La voie la plus sage et la plus raisonnable nous semble être la moyenne ou si l'on envisage les choses sous un autre angle, le premier niveau de standardisation doit se faire au niveau de la variété. Si l'on veut vraiment faire converger les différents standards, on devra au moins alors s'appuyer sur des éléments communs qui sont d'une part la notation usuelle (voir plus haut) et d'autre part la terminologie (néologie).

Les problèmes de néologie se posent à toute langue parce qu'il y a toujours des chose nouvelles qui apparaissent et qu'il faut bien nommer... Pour les langues comme le berbère, qui n'est plus tout à fait oral que depuis quelques décennies (hormis une littérature ancienne), il faut restaurer des pans entiers du vocabulaire. Et pas seulement technique ou scientifique.

La méthode que nous avons proposé dans notre traduction est un procédé par élimination :
- rechercher les racines berbères correspondant au concept que l'on veut traduire,
- éliminer les racines sources d'ambiguïté,
- retenir la racine commune au plus grand nombre de parlers.

Enfin, mettre – éventuellement – en conformité le néologisme élaboré avec les faits linguistiques de la variété en question.

On peut classer les néologismes en deux catégories qui touchent la forme ou le sens (cf. également Achab 1996)

Pour les néologismes de forme, on applique sur une racine de la variété source ou d'une autre variété berbère les règles morphologiques attestées (dérivation verbale ou nominale et/ou composition). Quant aux néologisme qui affectent le sens, qu'ils soient attestés ou créés selon les procédures de

dérivation ou de composition proprement berbères, on leur attribue une signification nouvelle par élargissement ou extension sémantique.

Malgré les garde-fous que nous nous sommes imposés, ce travail n'est bien entendu pas exempt de critique. Il est clair, comme je l'ai indiqué, que la version kabyle est difficile à lire étant donné le nombre de néologismes, même si ce sont les sourates les plus courtes et les plus connues qui ont été traduites. On citera les points les plus importants qui devraient à l'avenir attirer l'attention des néologues (les chiffres entre parenthèses renvoient à un numéro du lexique-source de la traduction) :

1. la volonté d'écarter tous les emprunts à l'arabe. Un trop grand rigorisme visant à épurer la langue nous a parfois fourvoyé.
Dans certains cas, il aurait été peut-être plus judicieux d'employer un terme arabe kabylisé ou à une périphrase pour la compréhension et une meilleure lisibilité.
Par exemple, ar. *al-ġayb* « l'inconnaissable » aurait pu être traduit par kab. *adrug* ou *ayen idergen* « ce qui est caché » (7)

2. le pan-berberisme
Nous avons parfois employé un terme courant en chaoui, au Maroc, au Mzab... au lieu du terme parfaitement kabyle et qui est connu par ailleurs. Ce souci de pan-berbérisme a contribué également à obscurcir la lisibilité du texte :
On a ainsi *adef* « entrer » alors que le terme kabyle est *kcem* (16), *amidi* « ami » alors que nous avons en kabyle et dans beaucoup d'autres langues *ameddak^{w}el*, même si on peut évoquer des nuances (ami ~ compagnon) (29a), *ssefled* « entendre, écouter » (tamazight et tachelhit) et kabyle *sel* (43), etc.

3. Certaines formes auraient gagné en simplicité, par exemple « témoigner » (53) où l'une des formes attestées aurait tout à fait pu être employée au lieu d'en créer à partir de la racine supposée.

4. Enfin, nous avons parfois choisi des formes ne correspondant pas à l'étymologie (pour des raisons esthétiques, euphoniques...) comme *amiji* (135) au lieu de *amizi*, mais il aurait été préférable sans doute de se rapporter à la racine.
Une fois même, c'est un emprunt à l'arabe qui a été repris du touareg – en raison probablement de sa forme berbère – alors qu'il existe en kabyle ! Il s'agit de *alhin* (113), kab. *lğenn* ou kabylisé *ağenniw*, qu'il aurait été naturellement plus judicieux d'utiliser...

8. Bilan et perspectives

Ce survol des études montre que beaucoup de chemin a été parcouru depuis deux décennies et que la recherche en linguistique berbère a avancé notablement. Tant au plan des études synchroniques que diachroniques, les publications ont été nombreuses et consistantes. Il n'en reste pas moins que l'on manque encore de matériaux en particulier pour des variétés peu documentées comme le zénaga, le chaoui, certains parlers algériens et touaregs, etc. Le constat est similaire pour les études historiques, car si elles connaissent un regain d'intérêt de la part des berbérisants, dû justement à une documentation plus solide, elles en sont encore à leur début.

J'ai tenté pour ma part d'explorer un peu plus systématiquement des thèmes peu étudiés dans une perspective comparatiste : la grammaticalisation, la lexicologie et les phénomènes d'expressivité, les études étymologiques. Dans ma grammaire du kabyle (2001a), afin de dépasser la simple description, j'ai fourni quelques règles de formation pour l'état d'annexion, la formation des dérivés, la place de la voyelle neutre (le schwa) surtout dans la conjugaison où elle particulièrement instable et les emplois du nom verbal.

Quant à l'aménagement linguistique du berbère, qui a été un de mes axes de travail privilégié, il ne peut se réaliser sans la connaissance approfondie des (groupes de) parlers de chaque variété d'où une nécessaire orientation comparatiste et dialectologique. Les résultats permettent d'influer sur la standardisation et de rectifier ou parfaire certains détails de l'approche théorique. C'est une méthode bien connue en mathématiques où on converge par à-coup, en se basant sur la solution s pour trouver une meilleure solution $s+1$. C'est justement ce qui concourt à conférer une direction à mes travaux de recherche, en cours et à venir, et où l'interactivité entre la linguistique pure et la linguistique appliquée permet de mieux avancer vers l'objectif, qu'il soit théorique ou pratique.

On reconnaît donc un certain nombre de chantiers, qui sont tous liés et placés sous le sceau du comparatisme, et qui sont à développer et à approfondir :

D'abord l'aménagement linguistique : Il reste encore plusieurs points à affiner et à préciser, en particulier pour ce qui est de la notation usuelle et la terminologie. Il faudra encore analyser comment les utilisateurs ont perçu et reçu ces propositions. Celles-ci ont pris comme base essentiellement des sous-variétés kabyles et l'élargissement à ses autres sous-variétés et aux autres dialectes berbères, bien que pris en compte, est encore à ses débuts.

Dans ma tentative de présenter une méthodologie globale pour la standardisation à travers une traduction du Coran, les choix fondamentaux que j'ai suivi me semblent aujourd'hui toujours corrects, hormis la néologie où il est clair qu'il faut corriger ou écarter certaines propositions. Le sous-paragraphe « procédures de néologie » du point 7 traité plus haut constitue une critique des méthodes de création néologique telles que je les ai mises en œuvre. Je crois que le développement d'outils informatiques pour le traitement automatique du berbère en liaison avec l'aménagement est une voie qu'il ne faudra pas négliger. Et bien entendu continuer la publication d'outils didactiques plus classiques.

Le chantier de la grammaticalisation / lexicalisation ne fait lui aussi que commencer : il faudra élargir l'étude à d'autres éléments et aux autres dialectes, de manière plus systématique, et donc développer le comparatisme et les études étymologiques. Achever la publication du dictionnaire des racines et l'exploiter de manière systématique est un objectif prioritaire pour le développement des études historiques et lexicologique.

Enfin, un dernier axe concerne le nom verbal : Exploration dans les différents dialectes, morphologie, sémantique, syntaxe...

Annexes

Je reproduis ici 4 articles publiés dans des revues ou des actes de congrès (v. bibliographie), afin d'en faciliter l'accès aux chercheurs.

Esquisse d'une classification linguistique des parlers berbères

La classification des variétés du berbère a été constamment l'objet de l'attention des linguistes, mais de manière soit secondaire, soit partielle. La dernière tentative, celle de Willms (1980)[1], est la plus complète et la plus rigoureuse, car elle englobe les niveaux grammatical et lexical. Elle reste cependant limitée, puisque Willms ne prend en compte dans sa démonstration que deux éléments de comparaison : les pronoms personnels pour la morphologie et la culture des arbres fruitiers pour le lexique. Pour une vue d'ensemble des études sur la question et un bilan critique, voir Ameur 1990.

Le point de vue synchronique domine dans ces essais de classification, étant donné la rareté des études diachroniques. On peut cependant intégrer une dimension historique en choisissant des paramètres *ad hoc*, comme par exemple la morphologie verbale, les déictiques ou des champs lexico-sémantiques déterminés.

Une grille globale devrait faire intervenir des critères phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux. En ce qui concerne la phonologie, on retiendra entre autres la labialisation, la palatalisation, le traitement des vélaires, le passage sonore à sourde, l'absence ou la présence de la consonne *h ; pour la morphologie : les déictiques, la morphologie des thèmes verbaux, la présence ou l'absence de certains d'entre eux, la formation du participe, les désinences de l'impératif, le schème des noms d'action verbaux ; la phrase nominale nous semble être un critère syntaxique important, quant au lexique, on retiendra quelques champs sémantiques (corps humain, animaux, parenté...), outre une liste de verbes fondamentaux.

---

[1] Voir également Chaker 1982.

On se limitera dans cette ébauche à 8 critères phonologiques ou morphologiques, la prise en compte de tous les facteurs qui nous semblent déterminant faisant l'objet actuellement d'une étude plus complète.

A/ Critères

Les critères de classement des variétés berbères que nous avons étudiés sont les suivants :

1. Les verbes de schème CC (sans voyelle pleine)
2. La morphologie des déictiques de proximité
3. La morphologie et la conjugaison des verbes de schème CCu/CCa
4. La présence ou l'absence de la voyelle initiale des noms
5. La réalisation des vélaires k, kk, g, gg
6. La réalisation de la consonne *h
7. La présence de l'aoriste intensif négatif
8. Un échantillon du vocabulaire

On observera la réalisation de ces éléments dans les parlers berbères retenus et on regroupera ces derniers en procédant à des recoupements[2].

B/ Variétés

On a tenté de prendre en considération le plus grand nombre de parlers possibles, en englobant tout le domaine berbère. En tenant compte de la documentation disponible, les parlers (ou dialectes) retenus sont les suivants :

[2] On trouvera toutes les références aux parlers berbères dans Naït-Zerrad 1998b/1999/2002a ou Kossmann 1999.

1a	**Maroc**	Rif
1b		Iznacen
1c		Senhaja (Srair)
2a		Seghrouchen
2b		Ndhir
2c		Izdeg
2d		Goulmima
2e		Tinghir
3a		Semlal
3b		Imghid
3c		Ighrem
3d		tata
4a		Figuig
5a	**Mauritanie**	zenaga
6a	**Algérie**	Beni-Snous
6b		Bissa
6c		Metmata
6d		Chenoua

6e		Kabylie
6f		Aurès
7a		Timimoun
7b		Mzab
7c		Ourgla
8a		Ahaggar
9a	**Niger**	Iwellemmeden (W)
9b		Aïr (Y)
10a	**Mali**	taneslemt (N)
11a	**Tunisie**	Jerba
12a	**Libye**	Ghadamès
12b		Nefousa
12c		Foqaha
12d		Augila
13a	**Égypte**	Siwa

Certaines variétés comme le kabyle, le rifain, le chaoui (Aurès), etc. pourront encore être divisées en sous-variétés pour les besoins de l'étude. Pour la Kabylie, on appellera EOC (p.ex. Tizi-Ghennif), OC (p.ex. Aït-Menguellet), OR (p.ex. Ighil-Ali) et EOR (p.ex. Aokas) respectivement les régions extrême occidentale, occidentale, orientale et extrême orientale[3]. Les variétés suivantes ont été prises en compte pour le Rif : Iqerâiyen, Ait-Weryaghel et Gzennaya.

Bissa, Metmata et le Chenoua (de l'ouest vers l'est) se situent dans la partie nord occidentale de l'Algérie.

[3] Cette répartition se base sur d'une part, des réalisations phonétiques et d'autre part, des caractéristiques morphosyntaxiques et lexicales. Les appellations Grande Kabylie et Petite Kabylie ne sont pas pertinentes pour le linguiste ; elles sont trop vagues, trop peu précises et peuvent recouvrir des réalités linguistiques différentes à l'intérieur même de ces entités.

C/ Données

Les différents critères retenus seront présentés sous forme de tableaux, ce qui permet ainsi de mieux visualiser les résultats.

1. Les verbes de schème CC sans voyelle pleine et à deux consonnes identiques ou différentes.

On a déjà signalé la particularité de ces verbes (Destaing 1920, Basset 1929b, Chaker 1972, Kossmann 1995a) que l'on peut répartir en deux groupes selon leur conjugaison : le premier comprend les verbes faibles (sans apophonie au prétérit ou accompli), le second les verbes forts (avec apophonie). On s'intéressera ici à ce dernier groupe où se manifeste une alternance post-radicale *ø / (i/a)* ou bien *ø / (i/u),* soit par exemple le verbe *err* « rendre » qui se conjugue au prétérit :

	Bissa	Kabylie
1 cs	*rriɣ*	*rriɣ*
2 cs	*herriḏ*	*terriḍ / terriṭ*
3 ms	*yerru*	*yerra*
3 fs	*herru*	*terra*
1 cp	*nerru*	*nerra*
2 mp	*herrim*	*terram / terrim*
2 fp	*herrimt*	*terramt / terrimt*
3 mp	*rrin*	*rran*
3 fp	*rrint*	*rrant*

En kabyle, les variantes à droite de la barre oblique sont réalisées dans une partie des parlers OR.

Sur la base de ce critère, on peut regrouper les parlers en deux classes : *a* ou *u* indique la voyelle post-radicale des 3[e] p. m. et f. et de la 1[ère] p. pl.

1a	a	3a	a	6a	u	8a	a	11a	a
1b	a	3b	a	6b	u				
1c	a	3c	a	6c	a	9a	**	12a	u
		3d	a	6d	a	9b	**	12b	u
2a	u			6e	a*			12c	a
2b	a	4a	u	6f	a	10a	a	12d	a
2c	a								
2d	a	5a	a	7a	u			13a	a
2e	a			7b	u				
				7c	u				

* Dans une partie des parlers EOR, les verbes de schème CC à l'aoriste ont été transférés au schème aCC, le schème et la conjugaison au prétérit étant cependant identiques à celui des autres parlers.

** Les verbes forts de schème CC des parlers touaregs du Niger (Iwellemmeden, Aïr) ont été transférés au schème CCu (cf. Galand 1984).

2. Déictiques de proximité

Destaing (1921) a étudié la répartition dialectale des démonstratifs selon le critère de la morphologie. Les éléments déictiques de proximité sont caractérisés par une voyelle étoffé éventuellement d'un suffixe. Par exemple :

	Kabylie	Mzab
affixe		
sg	*-a(gi)*	*-u*
pl.	*-a(gi) ; -i(gi)*	*-u*
pronom		
m.sg / f. sg	*wa(gi) / ta(gi)*	*wu(ni) / tu(ni)*
m. pl. / f. pl.	*wi(gi) / ti(gi)*	*ininnu / tininnu*

On peut répartir les parlers en deux groupes, ceux à voyelle *a* et ceux à voyelle *u*, selon le tableau suivant :

1a	a	3a	a	6a	u	8a	a	11a	u
1b	u	3b	a	6b	u				
1c	a	3c	a	6c	a	9a	a	12a	u
		3d	a	6d	a	9b	a	12b	u
2a	u			6e	a			12c	a
2b	a	4a	u	6f	a	10a	a	12d	a
2c	a								
2d	a	5a	a	7a	u			13a	a
2e	a			7b	u				
				7c	u				

3. Verbes de schème CCu/CCa

Les verbes dont le schème à l'aoriste à finale *-u* (CCu, CuCCu...) possèdent l'alternance *u / (i/a)* dans un premier groupe de parlers ; dans l'autre, l'aoriste et le prétérit ont la même conjugaison avec une alternance *i/a.* Signalons cependant que cette dernière règle souffre d'exceptions : certains verbes ont gardé le schème CCu tout en étant cependant sans apophonie au prétérit (par exemple *bḍu* chez les Ait-Seghrouchen...) ; en outre la plupart des verbes suivant la règle du deuxième groupe sont des emprunts à l'arabe.
Le tableau montre les conjugaisons à Ouargla *bḍi* / *bḍa* et en Kabylie de *bḍu* « (se) séparer ».

	Ouargla		Kabyle	
	prétérit	ad + aoriste	prétérit	ad + aoriste
1 cs	*bḍiγ*	*ad bḍiγ*	*bḍiγ*	*ad bḍuγ*
2 cs	*tebḍid*	*ad tebḍid*	*tebḍiḍ*	*ad tebḍuḍ*
3 ms	*yebḍa*	*ad yebḍa*	*yebḍa*	*ad yebḍu*
3 fs	*tebḍa*	*ad tebḍa*	*tebḍa*	*ad tebḍu*
1 cp	*nebḍa*	*ad nebḍa*	*nebḍa*	*ad nebḍu*
2 mp	*tebḍim*	*ad tebḍim*	*tebḍam* / *tebḍim*	*ad tebḍum*
2 fp	*tebḍimt*	*ad tebḍimt*	*tebḍamt* / *tebḍimt*	*ad tebḍumt*
3 mp	*bḍan*	*ad bḍan*	*bḍan*	*ad bḍun*
3 fp	*bḍant*	*ad bḍant*	*bḍant*	*ad bḍunt*

La répartition entre les deux groupes de parlers est la suivante :

1a	a	3a	u	6a	a	8a	u	11a	a
1b	a	3b	u	6b	a				
1c	u	3c	u	6c	a	9a	u	12a	u
		3d	u	6d	u	9b	u	12b	a
2a	a			6e	u			12c	u
2b	u	4a	a	6f	a	10a	u	12d	u
2c	u								
2d	u	5a	u	7a	a			13a	u
2e	u			7b	a				
				7c	a				

4. La voyelle initiale des noms

La voyelle initiale normale de beaucoup de noms de schèmes *aCv-* (féminins et masculins singuliers, v = voyelle pleine) tombe régulièrement dans certains parlers à l'état libre (EL), la voyelle *u-* marquant l'état d'annexion (EA) étant souvent présente (*uCv-*) pour les noms masculins :

Bissa : *ḍar* « pied » , EA *uḍar*
fus « main », EA *ufus*
yaẓiḍ « volaille », EA *uyaẓiḍ*
hyaṭ « chèvre », EA *hyaṭ*
hmart « barbe », EA *hmart*

Comme pour les précédents critères, le tableau suivant peut être dressé : (- sans ; + avec)

1a	-	3a	+	6a	-	8a	+	11a	-
1b	-	3b	+	6b	-				
1c	+	3c	+	6c	-	9a	+	12a	+
		3d	+	6d	-	9b	+	12b	-
2a	-			6e	+			12c	+
2b	+	4a	-	6f	-	10a	+	12d	+
2c	+								
2d	+	5a	+	7a	-			13a	- ?
2e	+			7b	-				
				7c	-				

5. Traitement des vélaires :

Les correspondances et les règles du processus d'évolution des vélaires dans les variétés berbères ont été examinées par Kossmann (1995b, 1999) et Louali (1999). Les hypothèses déduites ne permettent pas d'expliquer les irrégularités nombreuses de ces correspondances. On peut cependant faire un regroupement de parlers selon qu'ils sont affectés ou non par l'évolution des vélaires vers les fricatives ou affriquées. La notation dans les tableaux indique (là où cette évolution a eu lieu) qu'elle est pertinente, c'est-à-dire qu'elle touche un nombre appréciable d'unités dans les parlers considérés, là où dans les autres, elle est absente, sauf de manière sporadique[4]. On s'intéressera ici aux changements :

k > c / č et *kk > cc / čč*

g > j / ğ / g^y et *gg > jj / ğğ /* gg^y

Exemples :

	Chleuh	Mzab			Kabyle	Figuig
g > j	*agḍiḍ*	*ajḍiḍ*		*gg > ğğ*	*ggall*	*ğğall*
	Kabyle	Figuig			Kabyle	Chaoui
k > c	*akal*	*cal*		*kk > čč*	*kkat*	*ččat*

On peut dresser les deux tableaux suivants où les points d'interrogation indiquent l'absence ou le très petit nombre d'exemples à notre disposition, ce qui ne permet pas de trancher dans un sens ou dans l'autre.

[4] Par exemple, kabyle EOC, OC *igider* « aigle, vautour », *ticcert* « ail » correspondant à OR, EOR *ijider, tiskert.* Les deux auteurs cités ont relevé que dans les groupes [zg] et [rg], il y a une tendance – il existe un certain nombre de contre-exemples – de la vélaire [g] à ne pas évoluer vers [ʒ] ou [dʒ] (mais plutôt vers [j]) dans les parlers où ce changement a eu lieu. On pourrait peut-être la corréler avec les faits kabyles où dans ces groupes la vélaire s'est maintenue occlusive et n'a pas évolué vers la spirante [j].

a) situation de [g] et de [gg] (g - gg) :

1a	j - jj/ǧǧ	3a	g -gg	6a	j - ǧǧ	8a	g^y - gg^y	11a	j/ǧ - ?
1b	j- ǧǧ	3b	g -gg	6b	?				
1c	g - gg	3c	g -gg	6c	j - ǧǧ	9a	g - gg	12a	j/g^y - gg^y
		3d	g -gg	6d	j - ǧǧ	9b	g - gg	12b	g - gg
2a	j - ǧǧ			6e	g - gg			12c	j - jj ?
2b	g - gg	4a	j - ǧǧ	6f	j - ǧǧ	10a	ǧ - ǧǧ	12d	g - gg ?
2c	g - gg								
2d	g - gg	5a	g - gg	7a	j - jj ?			13a	?
2e	g - gg			7b	j/ǧ - jj				
				7c	j - jj				

b) situation de [k] et de [kk] (k - kk) :

1a	c - cc	3a	k - kk	6a	c - čč	8a	k - kk	11a	? - čč
1b	c - čč	3b	k - kk	6b	c - čč				
1c	k - kk	3c	k - kk	6c	c - čč	9a	k - kk	12a	k - kk
		3d	k - kk	6d	c - čč	9b	k - kk	12b	k - kk
2a	c - čč			6e	k - kk			12c	k - kk
2b	k - kk	4a	c - čč	6f	c - čč	10a	k - kk	12d	k - kk
2c	k - kk								
2d	k - kk	5a	k - kk	7a	c- cc			13a	?
2e	k - kk			7b	č - cc				
				7c	c - cc				

6. Conservation / perte de la consonne *h

Prasse (1969) a étudié les correspondances du *h* (*h* < *z* et *h* < **h*) de l'Ahaggar avec les autres parlers touaregs en se référant parfois aux autres dialectes. Plus récemment, les règles de correspondances du *h et les conditions de sa disparition ou de sa modification dans la plupart des parlers berbères ont fait l'objet d'une étude minutieuse par Kossmann (1999) auquel nous renvoyons[5].

[5] zenaga *aḏi* « dépouiller » n'appartient pas à la série de l'article {152} de l'ouvrage, il est plutôt à mettre sous le numéro {155}.

Plusieurs questions restent ouvertes mais nous ne prendrons ici en compte que deux correspondances telles qu'elles sont attestées dans les parlers étudiés (que l'on a noté 1 / 2 dans le tableau) :

1. **-Ch* > *-Cḇ*, *-Ch* ou *-C* en position finale
2. **-eh* > *-eḇ*, *-eh*, *-i* ou *-u* selon les parlers en position finale

Par exemple : « plier » taneslemt *aḍeh,* Ghadamès *ōḍeḇ,* Ahaggar *aḍ,* Niger WY *aḍu,* Ait-Seghrouchen, Mzab *aḍi,* Ighrem *aḍu,* Goulmima *uḍu.*

Les points d'interrogations indiquent que la situation n'est pas très claire, compliquée en outre par le faible nombre d'exemples. Pour 8a (Ahaggar), la correspondance 1 (*ø* ou *h*) dépend du contexte phonétique.

1a	ø / ?	3a	ø / -u	6a	ø / -i	8a	ø, h / ø	11a	ø / -i
1b	ø / -i	3b	ø / -u	6b	ø / ?				
1c	ø / -u	3c	ø / -u	6c	ø / -i	9a	ø / -u	12a	ḇ / ḇ
		3d	ø / -u	6d	ø / -i	9b	ø / -u	12b	ø / -i
2a	ø / -i			6e	ø / -u			12c	ø / -i
2b	ø / -u	4a	ø / -i	6f	ø / -i	10a	-h / -h	12d	ḇ / ḇ
2c	ø / -u					10b	-h / -h		
2d	ø / -u	5a	ø / -īh ?	7a	ø / -i			13a	ø / ?
2e	ø / -u			7b	ø / -i				
				7c	ø / -i				

7. Conservation / perte du thème d'aoriste intensif négatif

Plusieurs parlers ont conservé un thème négatif de l'aoriste intensif (v. Kossmann 1986, Naït-Zerrad 1994) :

Mzab *zar* « précéder »
aoriste intensif positif : *tzaran* « il précéderont »
aoriste intensif négatif : *wel tzirin* « ils ne précéderont pas »

Le tableau suivant indique les parlers attestant l'existence de ce thème (avec un signe +) :

1a	+	3a	-	6a	-	8a	+	11a	+
1b	+	3b	-	6b	+				
1c	+	3c	-	6c	-	9a	+	12a	+
		3d	-	6d	-	9b	+	12b	-
2a	-*			6e	-			12c	-
2b	-	4a	+	6f	-	10a	+	12d	-
2c	-								
2d	-	5a	-	7a	-			13a	-
2e	-			7b	+				
				7c	+				

* On trouve cependant quelques rares exemples dans ce parler, ce qui montre que le thème n'a pas encore totalement disparu.

8. Vocabulaire

On a depuis longtemps essayé de tracer des isoglosses pour le vocabulaire berbère (cf. p. ex. Basset 1929b, 1952, 1959). En comparant certaines unités fondamentales, on peut établir un classement dans les parlers berbères, qui peut servir d'appoint ou peut-être confirmer une tendance.
Le tableau suivant, à travers un nombre très restreint d'exemples, illustre notre propos. La variation de vocabulaire est assez claire, même si les regroupements ne sont pas toujours aisés. Dans une variété berbère, à côté d'un signifiant correspondant à une certaine notion, est attesté parfois un autre terme soit désuet ou très peu employé, soit ayant un autre sens ou bien encore qui s'est spécialisé dans un sens restreint. Les deux termes ne sont en tout état de cause pas en concurrence et il est vraisemblable qu'ils appartenaient au même champ sémantique à l'origine, avec une signification spécifique pour chacun d'eux. Ainsi, on voit que pour « entrer », on trouve *adef* d'une part et *kcem* d'autre part, la frontière entre les deux étant assez nette. Cependant, la forme *adef* est attestée en touareg ainsi qu'en kabyle en expressions. De même pour « vouloir, aimer » : en kabyle, *er* « avoir besoin » est résiduel ; à Ghadamès, c'est *εis* (< *YS*) qui a ce sens.

La situation n'est pas toujours uniforme dans une variété :

- rifain « être vêtu » : *āreḍ* (Iqerâiyen), *yāḍ* (Gzennaya) et *ā(r)s* (Weryaghel).

- kabyle « lait » : *akʷeffay* (EOC), *ayefk(i)* (OC, OR), *ayekfi* (EOR). De même, « rêver » : *bargu* (EOC), *argu* (OC, OR), *bureg* (EOR). On ne trouve parfois certains termes – attestés par ailleurs – que dans certains parlers, ainsi : OR *targʷeyt* « manche d'outil », EOC *rcel* « se marier », OR *kel* « passer la journée », etc.

On ajoutera ces remarques :
« dos » :
- Les termes *akrum* et *tadawt* signifient dans certains parlers (OR, EOR) kabyles « le bas du dos » ou « le postérieur ».
- Le terme zénaga est celui que l'on retrouve entre autres dans des parlers de l'Algérie centrale (région de Blida : B. Salah, B. Messaoud) : *imerẓi*, attesté d'ailleurs en kabyle (EOC) avec le sens de « postérieur ».

« âne » :
- Le terme de Foqaha est attesté chez les Aït-Ndhir où il désigne le cheval de trait.

L'échantillon suivant fournit une idée de la variation lexicale (les numéros renvoient à la racine ou à la forme d'un mot et seront utilisés plus bas dans le tableau résumant tous les résultats) :

	être vêtu	marcher, aller	berger	entrer	long	pleurer	demain	lièvre	dos	âne	vouloir, aimer
1a	*āreḍ, yāḍ, ās*	*uyur, uyā, ugur*	*ameksa, aniči*	*adef* (1)	*azirar, azeyrar, azegrar*	*ru ttru*	*tiwecca* (5), *dudecca*	*ayā(r)ẓiẓ* (2)	*aεrur* (1)	*ayyur* (1)	*exs* (1)
1b	*ireḍ* (1)	*uyur* (1)	*alinti*	*adef*	*azirar* (1)	*ru* (1)	*ayečča* (2)	*ayerẓiẓ*	*aεrur*	*ayyul*	*exs*
1c	*els* (2)	*agul* (7), *addu* (2)	*ameksa*	*kcem* (2)	ar.	*ru*	*azekka* (1)	*ak̲bun* (3)	*aεrur, tayrutt̤* (5)	*ayyul*	*ara, ura*
2a	*ireḍ* [1]	*eyyur*	*amīsa*	*atef*	*izyirt*	*ru*	*dučča* (6)	*awtul* (1)	*tiwa* (3)	*ayyul*	*iri, exs*
2b	*ens*	*ddu*	*ameksa*	*kjem*	*uyzif* (2), *ayezzaf*	*all* (2)	*asekka*	*awtul*	*tadawt* (2)	*ayyul*	*iri* (2)
2c	*els*	*ddu*	*ameksa*	*kcem*	*ayuzzif*	*all*	*asekka*	*tawtult*	*tadawt*	*ayyul*	*iri*
2d	*els*	*ddu*	*ameksa*	*kjem*	*ayʷezzaf*	*all*	*asekka*	*awtul*	*tadawt*	*ayyul*	*iri*
2e	*els*	*ddu*	*ameksa*	*kcem*	*ayʷezzaf*	*all*	*asekka*	*awtul*	*tadawt*	*ayyul*	*iri*
3a	*ls*	*zzigiz* (6)	*amksa*	*kcm*	*ayzzayfu, ayʷzzaf*	*alla*	*azkka, askka*	*awtil*	*tadawt, akrum* (4)	*ayyul*	*iri*
3b	*ls*	*ssudu, ttudu*	*amksa*	*kcm*	*ayzzayfu*	*alla*	*azkka*	*awtil*	*iyʷraḍ*	*ayyul*	*iri*
3c	*ls*	*ddu*	*amksa*	*kcm*	*ayzzayfu*	*alla, smiṭṭiw*	*azkka*	*awtil*	*akrum, tadawt*	*ayyul*	*iri*
3d	*ls*	*ddu, zzigiz*	*amksa*	*kcm*	*ayzzayfu*	*alla*	*azkka*	*awtil*	*akrum*	*ayyul*	*iri*
4a	*ireḍ*	*yur, uyur*	-	*atef*	*aẓirar*	*ill*	*ayečča*	*tayerẓiṣṣ*	-	*ayyul*	*xes*
5a	*eğs*	*eḍbīh*	*amakcah*	*ettʸem*	*o'zuf*	*ē̆yi*	*tīğgen*	*tayerzuzt, teyărṭuẓ*	*emărt/ṭih, amard/ḍi* (6)	*a'jjeğ*	*ir ?*
6a	*ireḍ*	*eyyur*	*alinti, anilti*	*adef*	*azīrar*	*ru*	*ayečča*	*ayerziz*	*tiwa*	*ayyul*	*exs*
6b	*ireḍ*	*eyyur*	*alinti*	*adef*	*azīrar*	*ttru*	*ayečča*	*ayerẓiẓ*	*hiwa*	-	*exs*
6c	*ireḍ*	*uggur*	*anilti*	*adef*	*azirar*	*il*	*agečča* (3)	*tayerzizt*	*tiwwa*	*ayyul*	*exs*
6d	*ireḍ*	*wur*	*anilṭi, alyenṭi*	*adef*	*azegrar*	*ru*	*adečča* (4)	*ayerzis*	-	*ayyul*	*exs*

6e	*els*	*ddu, lḥu* (8)	*ameksa*	*kcem*	*ay^{w}ezzfan*	*ru, ttru*	*azekka*	*awtul*	*aɛrur*	*ayyul*	ar.
6f	*ireḍ*	*ug(g)ir*	*anilti*	*adef*	*azegrar*	*il*	*adečča*	*agerẓiẓ*	*tigg^{w}a*	*ayyul*	*exs*
7a	*ttiɛḍen*[2]	*igu*	-	*atef, adef*	*azegrar*	*ttru*	*ahecca, acca* (7)	*tiɛẓit*	-	*ayyul*	*exs*
7b	*ireḍ*	*iğuṛ*	ar.	*atef*	*azeğrar*	*yerret* (3)	*acca*	*tayerẓeẓt*	*tičermin*	*ayyul*	*exs, yes*
7c	*ireḍ*	*iguṛ, eddiw*	ar.	*atef*	*zzegrer*	*ṛu*	*acca*	*agergiẓ, agerẓiẓ*	*tikermin*	*ayyul*	*exs*
8a	*els*	*reg^{y}eh* (3)	*ămaḍan* (3)	*egg^{y}eh*	*heg^{y}ret*	*semeṭṭu* (4), *hall* (a.i)	*tufat*	*émerwel* (4)	*aruri*	*éyhéḍ* (2)	*er*
9a	*ălsu*	*răgăz*	*amăḍan*	*eggez* (3)	*zăgrăt*	*ălu*	*tufat*	*émărwăl*	*aruru*	*ajăḍ*	*iṛu, ăru*
9b	*elsu*	*răgăz, argez*	(*eḍen*)	*eggez, atef*	*zăgrăt*	*elu*	*tufat*	*émărwăl*	*ăruri*	*éjăḍ*	*eṛu*
10a	*ăls*	*erğec*	(*eḍen*)	*eğğec*	*căğrăt*	*ilhă* (pr.)	*tufat*	*témărwălt*	*arori*	*écéḍ*	*ărh*
11a	*ireḍ*	*eyur*	-	*aḍef*	*azirar*	ar.	*ačča*	*tayerzist*[3]	*akrum, iri*	*ayyul*	*exs*
12a	*éls*	-	-	*ātef*	*zég^{y}rét*	*smeṭṭuw, ézzef* (5)	*aza/ékka*	*tag^{y}ărẓiẓt*	*akorm*	*azīḍ*	*eḇr*
12b	*érwoṭ*	*ugur*	*nilti*	*ékem*	*zegret, azegrar*	*yerret* (3)	*ječča*	*tirẓeẓt, tyerẓeẓt*	*akrum*	*az/ẓyaṭ*	*yess*
12c	*élĕs*	*uyar* (4), *ăkil* (5)	ar.	*ákem*	ar.	*syuyyu* (6)	*tifût*	ar.	*rúrū*	*mektâr* (3)	*yes*
12d	*udén* (3)	*jigej*	-	*ān* (4)	*yzíf*	*eḇél, aḇél*	ar.	-	*zerr, zzer* (7)	*aziṭ*	*ayec*
13a	*els*	*ukel*	ar.	*kim*	ar.	*gels* (7)	*tafi*	*tirzezt*	*erraw*	*iẓiṭ*	*exs*

ar. = arabe, pr. prétérit, a.i. = aoriste intensif. Pour « berger », en 9b et 10a, nous avons donné le verbe *eḍen* « paître ».

[1] *els* rare ; [2] = ils se vêtissent de ; [3] = lapin

D/ Exploitation des données

A la lumière des résultats obtenus pour ces critères, on peut regrouper les variétés étudiées en opérant par le plus grand dénominateur commun. On commence par le critère qui permet d'effectuer un classement qui offre le nombre de groupes le plus faible possible (cela correspond ici à deux groupes avec la conjugaison des verbes de schème CC ou les déictiques) et on continue en augmentant la complexité et en morcelant à chaque critère toujours davantage les groupes. Le tableau suivant qui fait apparaître l'organisation obtenue a été scindé en deux, faute de place. Les lignes 3a et 3b ont été supprimées, étant donné qu'elles sont redondantes. On a remplacé les lexèmes par des numéros (correspondant à la racine ou à la forme) pour améliorer la lisibilité.

		CC	D	CCu	vi	ain	*h		
1c	Senhaja	a	a	u	+	+	ø / -u	g - gg	k - kk
2b	A. Ndhir	a	a	u	+	-	ø / -u	g - gg	k - kk
2c	Izdeg	a	a	u	+	-	ø / -u	g - gg	k - kk
2d	Goulmima	a	a	u	+	-	ø / -u	g - gg	k - kk
2e	Tinghir	a	a	u	+	-	ø / -u	g - gg	k - kk
3c	Ighrem	a	a	u	+	-	ø / -u	g -gg	k - kk
3d	tata	a	a	u	+	-	ø / -u	g -gg	k - kk
5a	zenaga	a	a	u	+	-	ø / -īh ?	g - gg	k - kk
6e	Kabylie	a	a	u	+	-	ø / -u	g - gg	k - kk
9a	W		a	u	+	+	ø / -u	g - gg	k - kk
9b	Y		a	u	+	+	ø / -u	g - gg	k - kk
8a	Ahaggar	a	a	u	+	+	ø, h / ø	g^y - gg^y	k - kk
10a	taneslemt	a	a	u	+	+	-h / -h	ğ - ğğ	k - kk
12c	Foqaha	a	a	u	+	-	ø / -i	j - jj ?	k - kk
12d	Augila	a	a	u	+	-	ḇ / ḇ	g - gg ?	k - kk
13a	Siwa	a	a	u	- ?	-	ø / ?	?	?
6d	Chenoua	a	a	u	-	-	ø / -i	j - ğğ	c - čč
1a	Rif	a	a	a	-	+	ø / ?	j - jj/ğğ	c - cc
6c	Metmata	a	a	a	-	-	ø / -i	j - ğğ	c - čč
6f	Aurès	a	a	a	-	-	ø / -i	j - ğğ	c - čč
1b	Iznacen	a	u	a	-	+	ø / -i	j- ğğ	c - čč
11a	Jerba	a	u	a	-	+	ø / -i	j/ğ - ?	? - čč
2a	Seghrouchen	u	u	a	-	-	ø / -i	j - ğğ	c - čč
6a	Beni-Snous	u	u	a	-	-	ø / -i	j - ğğ	c - čč
7a	Timimoun	u	u	a ?	-	-	ø / -i	j - jj ?	c- cc
4a	Figuig	u	u	a	-	+	ø / -i	j - ğğ	c - čč
6b	Bissa	u	u	a	-	+	ø / ?	?	c - čč
7b	Mzab	u	u	a	-	+	ø / -i	j/ğ - jj	č - cc
7c	Ouargla	u	u	a	-	+	ø / -i	j - jj	c - cc
12b	Nefousa	u	u	a	-	-	ø / -i	g - gg	k - kk
12a	Ghadames	u	u	u	+	+	ḇ / ḇ	j/g^y - gg^y	k - kk

		âne	lièvre	demain	dos	vouloir	être vêtu	marcher	berger	entrer	long	pleurer
1c	Senhaja	1	3	1	1, 5	2	2	7,2	1	2	-	1
2b	A. Ndhir	1	1	1	2	2	2	2	1	2	2	2
2c	Izdeg	1	1	1	2	2	2	2	1	2	2	2
2d	Goulmima	1	1	1	2	2	2	2	1	2	2	2
2e	Tinghir	1	1	1	2	2	2	2	1	2	2	2
3c	Ighrem	1	1	1	2, 4	2	2	2	1	2	2	2,4
3d	tata	1	1	1	4	2	2	2, 6	1	2	2	2
5a	zenaga	1	2	11	6	2	2	2	1	2	2	2
6e	Kabylie	1	1	1	1	3	2	2	1	2	2	1
9a	W	2	4	10	1	2	2	3	3	3	1	2
9b	Y	2	4	10	1	2	2	3	3	3,1	1	2
8a	Ahaggar	2	4	10	1	2	2	3	3	3	1	4,2
10a	taneslemt	2	4	10	1	2	2	3	3	3	1	2
12c	Foqaha	3	-	10	1	1	2	4,5	-	2	-	6
12d	Augila	2	-	-	7	1	3	6	-	4	2	2
13a	Siwa	2	2	10	1	1	2	5	-	2	-	7
6d	Chenoua	1	2	4	-	1	1	1	2	1	1	1
1a	Rif	1	2	5, 6	1	1	1, 2	1	1, 2	1	1	1
6c	Metmata	1	2	3	3	1	1	1	2	1	1	2
6f	Aurès	1	2	4	3	1	1	1	2	1	1	2
1b	Iznacen	1	2	2	1	1	1	1	2	1	1	1
11a	Jerba	1	2	8	4	1	2	1	-	1	1	-
2a	Seghrouchen	1	1	6	3	2, 1	1	1	1	1	1	1
6a	Beni-Snous	1	2	2	3	1	1	1	2	1	1	1
7a	Timimoun	1	2	7	-	1	1	1	-	1	1	1
4a	Figuig	1	2	2	-	1	1	1	-	1	1	2
6b	Bissa	-	2	2	3	1	1	1	2	1	1	1
7b	Mzab	1	2	7	4	1	1	1	-	1	1	3
7c	Ouargla	1	2	7	4	1	1	1,2	-	1	1	1
12b	Nefousa	2	2	9	4	1	1	1	2	2	1	3
12a	Ghadames	2	2	1	4	2	2	-	-	1	1	4,5

Le tableau est assez édifiant, même si pour le lexique, les correspondances avec les traits phonologiques et grammaticaux ne sont pas toujours probantes. On peut tout de même classer les parlers pris en compte selon les groupes et sous-groupes suivants :

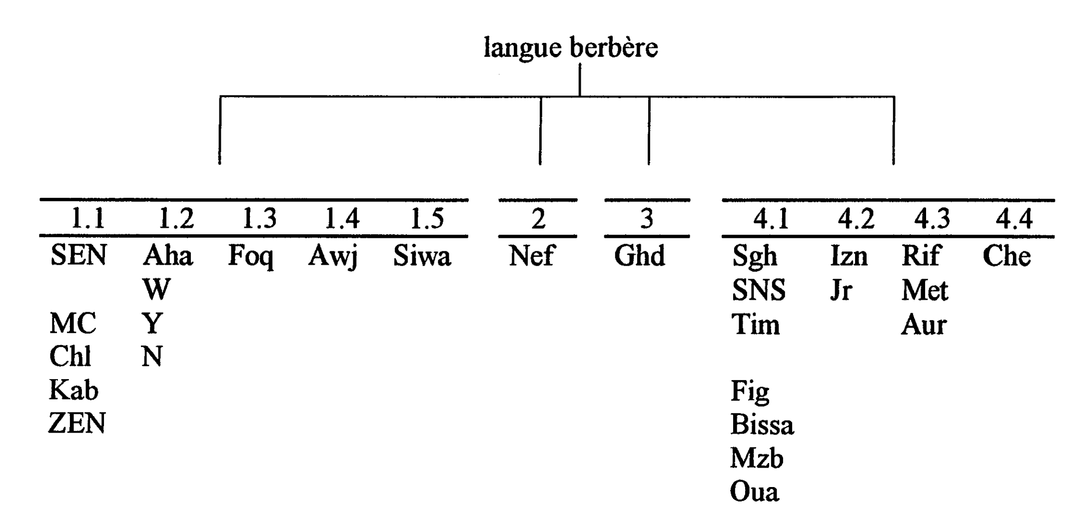
1.
1.1 MC (les parlers du Maroc central : Ait Ndhir, Goulmima, Tignhir, Izdeg...) / Senhaja du Srair / CHL (les parlers du Sud marocain : Tata, Ighrem, Semlal, Imghid) / Zenaga / Kabyle
1.2 Touareg : Ahaggar, W, Y, Taneslemt (N)
1.3 Foqaha
1.4 Augila
1.5 Siwa

2. Nefousa

3. Ghadamès

4.
4.1 Ait-Seghrouchen / Figuig / B.Snous / Bissa / Tim. / Mzab / Ouargla
4.2 Iznacen / Jerba
4.3 Rif / Metmata / Aurès
4.4 Chenoua

On peut représenter cette classification par le schéma suivant :



Deux grands ensembles se distinguent nettement, les groupes 1, 2 et 3 d'une part et le groupe 4 d'autre part. Ce dernier correspond à ce qu'on a appelé les parlers « zénètes » pour lesquels les critères convergent presque totalement hormis un ou deux, ce qui permet de les différencier et de les diviser encore en 4 sous-groupes. L'autre ensemble est plus difficile à cerner : les critères sont trop enchevêtré pour définir des frontières claires : les parlers orientaux (Foqaha, Augila, Siwa, Nefousa, Ghadamès) ont par exemple plusieurs critères en commun mais il ne semble pas que l'on puisse les regrouper dans un ensemble unique. Par contre, l'existence des sous-groupes 1.1 ou 1.2 ne fait pas de doute, une majorité de traits pris en compte ici y étant partagés.

Nous avons présenté dans ce papier une première ébauche d'une étude plus large invoquant plusieurs autres critères, avec une analyse approfondie des faits. Il ne s'agissait pas pour nous de tracer un hypothétique arbre généalogique, mais de tenter de regrouper des parlers ayant des caractéristiques communes. En multipliant ces dernières, en opérant avec tous les parlers connus et en faisant la part des innovations et des archaïsmes dans les différentes variétés, on pourra d'abord affiner ce regroupement et peut-être élaborer à terme une véritable classification historique du berbère.

Notes sur quelques parlers du Maroc

1. Introduction

Dans le cadre d'un projet de recherche[1] dont l'objet est l'étude du lexique berbère sous deux aspects, reconstruction et lexicologie, une enquête lexicale a été réalisée en différents points du Sud marocain. Environ un millier de termes (994) du vocabulaire fondamental et culturel, recouvrant donc plusieurs domaines du lexique, forme le canevas de cette enquête.

Nous livrons ici quelques observations phonétiques et lexicales issues du dépouillement des données recueillies en attendant une publication plus complète.

2. Points d'enquête

Les parlers étudiés sont situés dans le Sud marocain, une partie d'entre eux appartenant au domaine *tachelhit* et l'autre au sud du domaine *tamazight* (Maroc central).

point 1: Isk (60 km au nord d'Agadir)
point 2: Ighrem (150 km d'Agadir)
point 3: Agadir lehna (Tata) (120 km au sud d'Ighrem)
point 4: Imghid (200 km d'Agadir, près de Taliouine)
point 5: El-Kelaa Mgouna (300 km d'Agadir)
points 6a / 6b : Tinghir (100 km d'El-Kelaa) / Tizgi (oasis à quelques km de Tinghir)
point 7: Goulmima (100 km de Tinghir)
point 8: Beni-Tajjite (300 km de Goulmima)

(Voir la carte jointe. On évoquera également le parler de Icht (oasis à 150 km au sud de Tata.)

[1] Abréviations : CHA chaoui, KAB kabyle, ACE parlers de l'Algérie centrale, W tawellemmet, Y tayert, NS taneslemt, CHL tachelhit, MC Maroc central, AHA tahaggart, GHD Ghadames, NEF Djebel Nefousa, RIF rifain, FIG Figuig, OUA Ouargla, MZB Mzab, GOU Gourara.

3. Proximité lexicale des parlers

Pour avoir une idée de la proximité de ces parlers, on peut dresser un tableau des pourcentages de termes formellement identiques :

	Goulm.	Tizgi	Tinghir	Mgouna	Imghid	Ighrem	Tata	Isk
B-Tajjite	47,2	26,4	26,7	25,1	17,1	16,7	18,1	17,4
Goulmima		27,5	27,5	25,2	17,5	14,3	16,6	16
Tizgi			78	26,9	17,7	15,3	17,1	15,7
Tinghir				28,2	18,4	15,8	17,4	16,2
Mgouna		(I)			18,2	16,3	17,5	16,1
Imghid						26,4	37,5	31,6
Ighrem					(II)		27,7	23,1
Tata								32,2

Tableau I

Les données ont été classées à peu près selon la localisation géographique. Deux groupes (I et II) se dégagent où les pourcentages de termes identiques sont les plus élevés: (B-Tajjite, Goulmima, Tizgi, Tinghir, Mgouna) et (Imghid, Ighrem, Tata, Isk), ce dernier faisant effectivement partie du domaine *tachelhit*. Une indication sur le fond lexical commun est fournie par le rectangle incluant les données croisées.

Les formes communes aux parlers des deux groupes se retrouvent pour la plupart dans les autres dialectes ou langues, comme *mddn* « gens » ; *argaz* « homme » ; *tawtmt* « femelle » ; *bab* « possesseur » ; *idammn* « sang » ; *laẓ* « faim » ; *tudrt* « vie » ; *ul* « cœur » ; *afus* « main, bras », etc.

Un autre niveau concerne les racines communes à un des deux groupes exclusivement, par exemple :

	I	II
femme	*tamṭṭut*	*tamγart*
aveugle	*adrγal*	*abukaḍ*
centre, milieu	*ammas*	*tuẓẓumt*
front	*aγrni, iγnri, aγnri*	*ignzi*
intestins	*aṣrm*	*adan*
être propre	*izdig, zdig*	*γʷs*

Une analyse plus fine permet cependant de montrer une relation plus forte entre les parlers de Mgouna et d'Imghid, appartenant à des groupes différents, et situés à leur extrémité. On peut répartir les termes communs en trois classes, une première où ils appartiennent au groupe I, une seconde au groupe II et une troisième classe où ils n'appartiennent à aucun des deux (on peut les trouver avec un autre sens dans les parlers des deux groupes ou dans d'autres dialectes.) Dans certains cas, l'un des deux parlers possède les termes des deux groupes. Le nombre de formes communes est assez peu élevé, c'est la raison pour laquelle cela n'apparaît pas dans le tableau I, qui d'ailleurs n'indique que les mots identiques. Sur un millier d'items, on en trouve au plus une quarantaine, dont la plupart appartient au groupe II (*tachelhit*) :

	Mgouna	Imghid	appartenance	autre groupe
nombril	*tabuṭ*	*abuḍ*	II	*timiṭ*
avoir l'habitude de	*nnemyir*	*myar*	II	*nnam*
mariage	*litihal*	*litihal*	II	*iwl, agg*^{w}*al*
voleur	*amxxar*	*amxxar*	II	*imikr, amak*^{w}*r*
tonnerre	*aggiy*	*iggig*	II	*tignut*
maison	*tigmmi*	*tigmmi*	II	*taddart*
hoquet	*tiqqst*	*tiqqst*	I	*taṣḥaṭṭayt*
sauter	*nṭw*	*nḍw*	I	*nḍr, ak*^{w}*i*
chameau	*alɣ*^{w}*m*	*alɣ*^{w}*m*	I	*aṛɛm, aṛam*
dard (abeille)	*tamurt*	*amur*		
ronger (os)	*ẓẓm*	*ẓẓm*		

4. Notes de phonétique

- Dans les points 5 à 8, on observe la spirantisation systématique des palato-vélaires *k* et *g*, excepté pour Tinghir (6a) où ce phénomène n'est pas réalisé. En dehors de cette particularité, le parler de Tizgi (6b, à 15 km plus au nord) est très proche de celui de Tinghir au niveau lexical, comme on le constate sur le tableau I.

- La pharyngalisée sonore *ḍ* est réalisée sourde *(ṭ)* de manière systématique dans les parlers de Mgouna, Tizgi et Tinghir :

		autres parlers
sourd	*aṭrṭur*	*aḍrḍur*
bois	*akccuṭ*	*akccuḍ*
prêter	*rṭl*	*rḍl*
jambe	*aṭar*	*aḍar*

- Entre les parlers de Tizgi et de Tinghir, on peut observer en particulier les correspondances suivantes :

Tizgi [fs] = Tinghir [ps] ou [bs] (ainsi qu'à Goulmima)
Tizgi [bṭ] = Tinghir [fṭ]

	Tizgi	Tinghir
légèreté	*tafssi*	*tapssi*
presser	*afs*	*aps*
partager	*bṭu*	*fṭu*
peau, cuir	*abṭṭan*	*afṭṭan*

- Dans les deux parlers précédents, les noms d'actions des verbes du type $C_1C_1C_2$, sont formés sur le schème uC_1uC_2 : si la consonne tendue C_1 du verbe est l'uvulaire *q*, C_1 correspond dans le nom d'action à la vélaire *ɣ* pour Tizgi (comme à Goulmima) et dans le cas où C_1 est *k* ou *g*, C_1 y est spirante :

		nom d'action	
		Tinghir	Tizgi
attacher, lier	*qqn*	*uqun*	*uɣun*
piquer	*qqs*	*uqus*	*uɣus*
rester	*qqim*	*iqimi*	*iɣimi*
ôter	*kks*	*ukus*	*uḵus*
descendre	gg^wz	*uguz*	*ug̱uz*

- Dans le parler de Mgouna, la labio-vélarisation est quasi-généralisée. Pour les verbes, elle n'est présente qu'à l'un des thèmes (aoriste ou prétérit).

	aoriste	prétérit (1re p. ; 3e p.)
être incliné	*knu*	*k^{w}niy ; ik^{w}na*
nouer	*krs*	*k^{w}rsy ; ik^{w}rs*
habiter, camper	*zdy^w*	*zdyy ; izdy*
attacher, lier	*qq^{w}n*	*qqny ; iqqn*

5. Notes morphologiques et lexicales

A) Le nom d'action verbal (NAV) se forme de manière régulière pour un certain nombre de schèmes du verbe à l'aoriste, par exemple :

(Groupe I)	aoriste	NAV	
$C_1C_1C_2 \rightarrow uC_1uC_2$	*kks*	*ukus*	« ôter »
	lly	*uluy*	« lécher »
	ffy	*ufuy*	« verser »
$aC_1C_2 \rightarrow iC_1C_2$	*afs*	*ifs*	« presser »
	azn	*izn*	« envoyer »
	aly	*ily*	« monter »
$C_1C_2 \rightarrow mC_1C_2iwt$	*zl*	*mzliwt*	« perdre »
(aoriste intensif : $C_1C_2C_2a$)	*ny*	*mnyiwt*	« tuer »
$C_1C_2 \rightarrow taC_1uC_2i$	*yz*	*tayuzi*	« creuser »
(aoriste intensif : $C_1C_1aC_2$)	*gn*	*taguni*	« se coucher »

B) Parmi les composés relevés, on citera :

« maladie »
Groupe I : *iynka ; iynkra* < *iy / n / kra* « prise / de / quelque chose ».

« cervelle, cerveau »
On trouve pour le groupe II *allxf* ou *mllxf* < *(m) all* + *(i)xf* : *all* semble correspondre à GHD *alel*, NEF *alèl* « cervelle » et *ixf* « tête, extrémité. »

Laoust (1920) donne pour le parler de Tindouft (encore plus au sud que ceux étudiés ici) *anllixf*, ce qui nous amène au groupe I, qui a *anlli* (*allni* pour Mgouna). Ces formes sont à comparer à KAB *alleɣ*, *allaɣ* ; MC *alli* à côté de *anlli* ; CHA *alln*. Signalons qu'à Icht, on emploie la forme *adif wugayyu* « moelle de la tête ».

« entrave pour chameau »
Goulmima *asɣnfud* < *qqn* + *afud* « attacher + genou », le s étant le préfixe de nom d'instrument ou du factitif. On trouve également en touareg WY *seqqenfed* « entraver au genou(x)... » et W *aɣenfud* « entrave de genou(x) ».

« aîné »
Groupe II *ixfddi* ou *ifxddi* < *ixf* + *ddaw* / *adday* « tête ; chef + dessous ; ce qui est au-dessous », que l'on trouve également en touareg W *éɣăfăddé* ou *éɣăfăddăy* « premier-né ».

C) Formations expressives

On donnera quelques exemples de préfixes entrant dans des dérivés expressifs et que l'on peut également trouver dans d'autres dialectes ou langues berbères. Dans certains cas, on pourrait peut-être penser plutôt à des composés.

♦ *aḥrmllal* : Mgouna « blanc cassé », Goulmima « blanchâtre » < *ḥr* + *amllal* « blanc ». Pour les autres couleurs, on trouve par exemple à Goulmima le préfixe *fr*- (*br*- dans d'autres parlers) :
afrzgzaw « verdâtre » ; *afrzgg*^{w}*aɣ* « rougeâtre » ; *afrruwraɣ* « jaunâtre » (basés respectivement sur : *azgzaw* « vert » ; *azgg*^{w}*aɣ* « rouge » ; *awraɣ* « jaune »)

♦ Tata *aḥnkur* « estomac des oiseaux » < *ḥn* + *(wa)kur* « estomac » ; cp. *wakur* Tizgi « estomac des oiseaux », Goulmima « estomac » et CHL *akur* « panse des ruminants ».

♦ On observe une correspondance de quelques phonèmes comme *g*, *s*... avec la pharyngale sourde *ḥ*, et relevant peut-être de l'expressivité :

Tinghir *aḥurzi* ; Mgouna *iḥrsi* « gorge, trachée-artère » ; B-Tajjite *aḥrsi* « voix » que l'on peut comparer à CHL *igrzi* ACE *ayerzi, akerzi* SNS *ạyerzi, agurzi* « gorge, gosier » et à touareg AHA *ăğûreh* WY *igerzan* (pl.) « larynx ; gorge », NS *ağorc* « trachée-artère »

CHL *aḥniḍ* « ventre » et *aguniḍ* (*ag*ʷ*niḍ* ?) « abdomen des sauterelles, des insectes », *agniḍ* « cœur de palmier nain »

Mgouna *adasil* « pied, plante des pieds » et MC *adaḥil*, même sens. (Voir Naït-Zerrad 1999 sous *DḤL* et *DSL*)

Tata, Ighrem, Imghid *tuḥut* « toux » et Imghid *tusut* « toux chronique »

♦ Le préfixe *b*
(1) Goulmima *abaylal* « volatile quelconque »
(2) Tinghir *abayaṭ* « bouc barbu »
(3) Tinghir *buff* « gonfler, enfler ; être enflé »

Dans (1), Il s'agit vraisemblablement du composé *bu* « celui à »+ *aylal* « plume », d'où celui, ce qui vole. L'exemple (2) est au contraire un cas de dérivé expressif à préfixe *b* + *ayaḍ* « bouc ». Pour (3), on trouve dans la plupart des parlers étudiés ici *uff* ainsi que dans d'autres langues (KAB, RIF, CHL, FIG, MZB, OUA, etc.). A Mgouna, on a relevé *wuff*, ce qui est l'indice d'une radicale perdue dans les autres parlers. Par ailleurs, en touareg , on relève les formes W *ukaf* Y *ekef* (voir Naït-Zerrad 1998b sous *B*.)

♦ B-Tajjite *abrgmmi* « grande maison » < *br* + *tigmmi* « maison », ce dernier terme appartenant cependant au groupe II. Dans le parler de B-Tajjite, on emploie *taddart* pour « maison ». L'élément *br* est bien connu dans plusieurs parlers (v. Naït-Zerrad 1998 sous *BR*), comme augmentatif ou dépréciatif.

D) Notes lexicales

1. Dans le groupe I, pour « certains, quelques », on trouve partout (1) *itsn* (m.) / *itsnt* (f.) sauf à Beni-tajjite où l'on a (2) *idsn* / *idsnt*. La forme (1) est

signalée par Mercier (1937) et Willms (1972 : 209), quant à Taifi (1991), il donne pour MC la forme *yits*, invariable. Willms interprète la forme *itsn(t)* comme *it-sn(t)* < *id-sn(t)* avec *id* préfixe de pluriel connu dans ces parlers et *sen(t)* « eux / elles ». En s'appuyant par exemple sur le kabyle

sin yid-sen « ils sont deux » (litt. : deux avec-eux)
snat yid-sent i d-usant « elles sont venues à deux »
nekk yid-sen « moi avec eux »

on pourrait plutôt pencher pour une forme grammaticalisée de *yid* « avec » + *sen(t)* « eux / elles » (*yid* est la forme de la préposition *d* « avec » lorsqu'elle est employée avec les affixes personnels). La forme MC *yits* < *yid-s* emploie l'affixe personnel singulier *s* « lui ; elle ».

2. La racine *rḍs* (pour le groupe I) / *ḍrs* (avec métathèse pour le groupe II) fournit les termes suivants :

(I)		
B-tajjite	*mirḍus*	viande illicite
Goulmima	*mirḍus*	viande illicite
Tinghir	*mirṭus*	bête de somme
	mmrṭuṭs	être maladif, maigre
	amrṭaṭas	maladif, maigre
Mgouna	*mmurṭs*	tuer non rituellement
(II)		
Imghid	*mmuḍrs*	mourir (animal)
	miḍrus	cadavre d'animal
Ighrem	*mmuḍrs*	être illicite
	miḍrus	an. tué non rituel.
	smuḍrs	tuer non rituel.
Tata	*mmuḍrs*	mourir non rituel.
	smiḍrus	tuer non rituel.

Le sens premier semble être « tuer de manière non rituelle », d'où par glissement de sens : Beni-Tajjite, Goulmima « viande illicite » puis Tinghir « bête de somme», ces animaux étant non consommables. La forme

expressive *mmrṭuṭs* « maladif, maigre » est obtenue par dérivation (réduplication + voyelle).

3. A Tinghir et Mgouna, on emploie pour le lait frais l'emprunt à l'arabe *leḥlib*, mais un mot désigné comme désuet n'a pas encore totalement disparu à Tinghir : *akʷffan*. Les autres parlers ont des formes basées sur cette même racine : *akʷffay* (Tajjite), *akʷffa* (Goulmima), *akʷfay* (Isk, Ighrem, Tata), *ikfi* (Imghid) et *tagʷfayt* (Icht). Ces termes sont basés sur un verbe que l'on trouve en touareg (AHA *ikfay* « être frais (lait) »). La forme de Tinghir s'apparente au participe du CHL médiéval *kefeyen* ou *kefayen* « lait (litt. étant frais) » (Kossmann 2000 : 203) ou à un adjectif à suffixe *-an* avec le sens de « frais (lait) » (cp. Tinghir *ameẓẓan* « jeune » du verbe *mẓiy, mẓẓiy* « être jeune »).

4. Il est intéressant d'observer les formes expressives basées sur *aḍar* « pied ; jambe », par préfixation de *ε (aεuṭar), b (abiḍar), bc (abcṭar)* ou *k (skuṭr).* Dans d'autres parlers, on trouve avec le même sens KAB *aquḍar* et avec une signification différente MC *ajiḍar* « amputé (d'un ou des deux pieds). On a également un exemple avec *ḥ* préfixé : *arjdal* « boiteux » et *sḥirjdl* « boiter ».

	boiteux	être boiteux
B.-Tajjite	*aḥizun, arjdal*	*sḥizn*
Goulmima	*aḥizun*	*sḥizn*
Tizgi	*aḥizun, abcṭar*	*sḥizun, sbcṭr*
Tinghir	*aḥizun, abcṭar*	*sḥizun, sbcṭr*
Mgouna	*aεuṭar, arjdal, aḥizun, abjdakkar*	*sεiṭr ; sḥirjdl*
Imghid	*abiḍar*	*skuṭr, sbiḍr*
Ighrem	*abiḍar*	*baḍr, sbiḍr*
Tata	*abiḍar*	*sbiḍr*

5. A Beni-Tajjite, on relève le verbe *mggn* « réfléchir », donné par Taifi 1991 ainsi que *tamagunt* « pensée, idée (négative) ». On peut peut-être rapprocher cette racine de MZB *tabejna* « tête » ; GOU *tamegna, abengu*

« tête » ; GHD *tabéǧna* « crâne » et WY *tămagné* « bonne conduite, bon sens, politesse ».

E) Emprunts

Comme dans d'autres dialectes ou langues berbères, on observe que certains termes berbères, qui appartiennent parfois au vocabulaire fondamental, ont disparu et ont été remplacés par des emprunts à l'arabe, soit dans les deux groupes soit uniquement dans l'un des deux. Ainsi :

	I	II	berbère
vérité	*nniyt*	*ṣṣaḥt*	*tidet*
	(ar. *niyya* « intention »)	(ar. *ṣiḥḥa* « exactitude »)	
endroit	*adɣar*	*lmuḍɛ* (ar. *mawḍiɛ* « endroit »)	
village	*iɣrm*	*aduwwaṛ, lmuḍɛ* (ar.)	
âme	*iman* (masc. pl.)	*rruḥ* (ar. âme, esprit)	

Le dernier terme n'est employé en fait que dans quelques expressions comme *ffɣn-t yiman* « son âme est sortie = il est mort ».

6. Note grammaticale

En kabyle, pour indiquer l'appartenance, on peut employer un énoncé nominal avec la préposition *n* « de ; à » et les affixes possessifs longs *inu* « à moi », *ines* « à lui /elle », etc. :

(1) *axxam inu* « ma maison » (litt. la maison à-moi)
(2) *Axxam, inu* ou *inu, wexxam.*
« La maison m'appartient. » (litt. la maison, à moi.)

La virgule dans l'énoncé (2) matérialise une pause qui modifie le sens de (1). Ce type d'énoncé semble restreint à la Kabylie et au Rif (Cadi 1991). A Goulmima, il est rendu par :

winw d usklu-ya « cet arbre m'appartient ».

L'élément *d* est probablement la particule prédicative « c'est, ce sont », normalement suivie du nom à l'état libre (*asklu*). Il s'agit d'une confusion avec la préposition *d* « avec » qui demande l'état d'annexion du nom postposé (*usklu*). On interprète alors l'énoncé comme (*winw* est le pronom possessif « le mien ») : « le-mien c'est cet-arbre ».

Ceci est confirmé par Tinghir *winw d asklu-ddy* « cet arbre est à moi » où on a bien le nom à l'état libre.

6. Conclusion

Ces observations permettent d'apprécier ce que peut apporter l'étude de ces parlers pour la recherche comparative et lexicologique des différentes variétés de berbère, outre leur connaissance du point de vue phonétique et lexical. L'exploitation des données pourra aussi servir à une meilleure classification des parlers de la région et à l'étude des contacts entre les parlers.

Références

Kossmann M., 1999, *Essai sur la phonologie du protoberbère*, Rüdiger Köppe, Köln

Cadi K., 1991, *Sujet et prédication non verbale en rifain*, Études et Documents Berbères, 8, p. 79-95, La Boîte à Documents/Édisud, Paris

Laoust E., 1920, *Mots et choses berbères, notes de linguistique et d'ethnographie*, Challamel, Paris

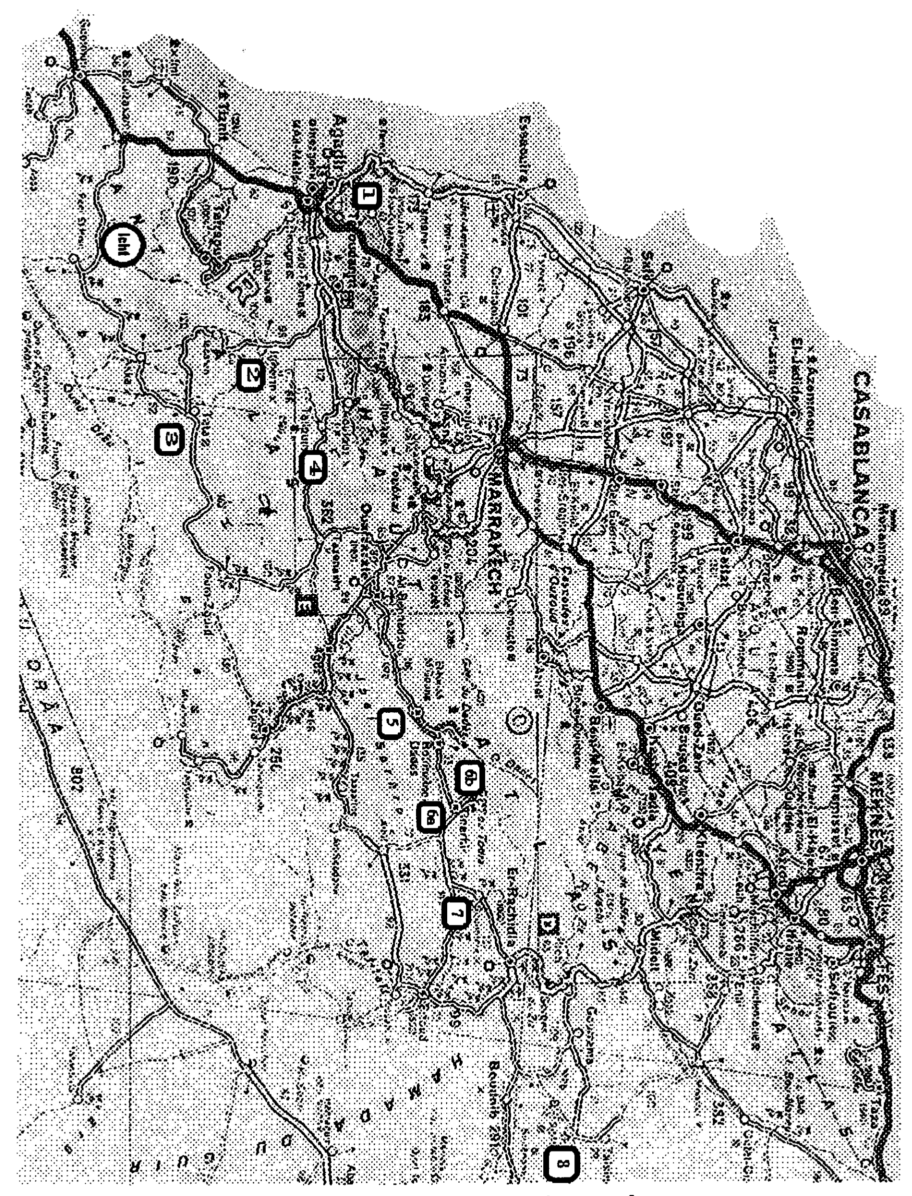
Mercier H., 1937, *Vocabulaires et textes berbères dans le dialecte des Ait-Izdeg*, René Céré, Rabat

Naït-Zerrad K., *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), I / II*, 1998 / 1999, Peeters, Paris/Louvain

Prasse K.-G., Alojaly G., Mohamed G., 1998, *Lexique touareg-français*, Museum Tusculanum Press, Copenhague

Taifi M., 1991, *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris

Willms A., 1972, *Grammatik der südlichen Berberdialekte (Südmarokko)*, J.J. Augustin-Glückstadt, Hamburg



Situation des points d'enquête

Auxiliaires Temporels en Berbère

Les auxiliaires n'ont pas beaucoup retenu l'attention des linguistes - qui d'ailleurs ne sont pas toujours en accord sur la définition et les propriétés à leur donner - et les études théoriques les concernant ne sont pas très nombreuses. On se limite d'ailleurs en général aux langues indo-européennes. On citera Benveniste (1974 : 177-193) et plus récemment Heine (1991) les situant, selon les langues, à des stades différents d'une "chaîne de grammaticalisation".

Notre intention ici n'est pas du tout théorique, mais elle est de donner une description des procédés d'auxiliation employés en berbère. On se limitera aux cas où l'auxiliant est un verbe (ou une forme figée issue d'un verbe attesté).

Le berbère, comme beaucoup de langues, emploie des verbes auxiliaires pour indiquer l'antériorité dans le passé ou le futur. Ils servent donc à préciser une nuance temporelle dans un système fondamentalement aspectuel (cf. Cohen 1989 : 183 pour l'arabe).

D'autres verbes permettent d'expliciter le déroulement du procès en perdant plus ou moins de leur valeur sémantique, mais ils feront l'objet d'une autre étude.

1. Kabylie

Deux verbes sont utilisés comme auxiliaires : *ili*[2] "être, exister, se trouver (dans un lieu)" et une forme basée sur *aɣ*, un verbe polysémique autour de la notion de "prendre". Ils précèdent normalement le verbe auxilié. Les emplois de cet auxiliaire sont les suivants[3] (on a pris la 3e personne du singulier comme exemple) :

---

[2]Nous avons adopté la notation usuelle du berbère, en particulier :
c = š [ʃ] ; *ǧ* = [ʤ] , *ṭ* [ʦ] est noté *tt* , *ε* = [ʕ] ; *ḥ* = [ħ].

[3]Les exemples de ce paragraphe et les différentes combinaisons font référence au parler kabyle des At Abbas (région d'Ighil Ali en Kabylie orientale (Petite Kabylie)) où certaines

ili		+	*verbe*	*valeur générale*
ad + aoriste : *ad yili* "il sera"				
		+	prétérit	antériorité dans le futur (ou probabilité d'un procès achevé)
	Ex :		*yeswa* "il a bu"	*ad yili yeswa* "il aura bu" (il a probablement bu, il doit avoir bu ; il aura peut-être bu)
		+	(ad + aoriste	probabilité d'un procès futur)
	Ex :		(*ad isew* "il boira"	*ad yili ad isew* "il boira peut-être")
		+	aoriste intensif	duratif, itératif ou procès en cours dans le futur (ou probabilité d'un procès en cours dans le futur)
	Ex :		*itess*"il boit act. ou hab."	*ad yili itess* il sera en train de boire (il est probablement en train de boire ; il sera peut-être en train de boire)
prétérit : *yella* "il est / il était"				
		+	prétérit	antériorité dans le passé
	Ex :		*yeswa* "il a bu"	*yella yeswa* il avait bu
		+	(ad + aoriste	affirmation d'un procès futur)
	Ex :		(*ad isew* "il boira"	*yella ad isew* il boira de toute façon)
		+	aoriste intensif	duratif, itératif ou procès en cours dans le passé
	Ex :		*itess*"il boit act. ou hab."	*yella itess* "il buvait, il était en train de boire ; il buvait hab."
aoriste intensif : *yettili* "il est hab."				
		+	prétérit	qualité ou état habituel, permanent
	Ex :		*yeswa*"il a bu"	*yettili yeswa* "il a hab. bu" (état habituel)
			yeqqur"il est dur"	*yettili yeqqur* "il est normalement ou hab. dur"

Entre parenthèses, nous avons donné les emplois de *ili* pour noter l'hypothèse ou la probabilité.

Pour les verbes d'état et pour certains verbes comme *vouloir, pouvoir, savoir, habiter, vivre, mourir*, etc. ainsi que pour les verbes réversibles (en

---

particules préverbales ne sont pas usitées (notamment *la* devant aoriste intensif dont nous parlerons plus loin) mais on retrouve les emplois indiqués dans toute la Kabylie à quelques nuances près. Le prétérit (P) est appelé ailleurs accompli, l'aoriste a la valeur du contexte et employé avec la particule préverbale *ad*, il prend la valeur de futur, d'optatif, ... (ad+aoriste=A). L'aoriste intensif (ou inaccompli) (I) indique un procès actuel ou habituel.

emploi intransitif), le thème de prétérit exprime un état ou un résultatif, ce qui explique l'emploi de l'auxiliaire pour indiquer le passé :

yemmut "il est mort"
yella *yemmut* (*ili*+P + *verbe*+P)
il était il est mort
"il était mort"

yezdeɣ = il habite / il habitait (selon le contexte)
yella yezdeɣ = il habitait

Localement, on peut avoir des formes figées de l'auxiliant. Signalons également les formes figées *tili / yili / yali / yalli* du verbe *ili* qui indiquent une hypothèse irréelle ou irréalisée dans le passé : *tili teddiḍ yid-sen* "tu aurais dû les accompagner"

- le verbe ***aɣ*** "prendre"

aɣ est employé sous la forme du prétérit ***yuɣ*** à la 3e pers. sing. (ou de l'aoriste intensif ***yettaɣ***) dans l'expression invariable ***yuɣ lḥal,*** forme impersonnelle qui peut se combiner avec les pronoms personnels affixes directs (*lḥal* "situation, état ; temps" est un emprunt à l'arabe) "la situation, l'état a pris". L'expression est équivalente à "*yella*" :

yemmut "il est mort" ~ ***yuɣ lḥal*** *yemmut* "il était mort"
yečča "il a mangé" ~ ***yuɣ lḥal*** *yečča* (ou ***yuɣ-it lḥal*** *yečča*) "il avait mangé"

aɣ est également couramment employé sous une forme figée dans au moins deux régions de Kabylie : "***ttuɣ***" dans des parlers de la Kabylie maritime orientale, à Aokas (cf. Rabhi, 1995) et chez les At-Mbarek (cf. Genevois, 1995)[4] et "***tuɣ***" (le ***t*** est spirant) dans les régions de Draa-el-Mizan et Boghni, au sud de Tizi-Ouzou[5], en Kabylie occidentale (Grande Kabylie). D'autres parlers kabyles connaissent cette forme, mais elle y est d'un emploi plus sporadique. Ces syntagmes figés sont utilisés avec les

---

[4] Il reste bien sûr à expliquer la tension de "*t*" si l'on considère que c'est un prétérit (*aɣ* à pour thème prétérit *uɣ*).
[5]Notations personnelles.

pronoms personnels affixes directs dans les mêmes conditions que "*ili*" au prétérit.
Exemples : *tuɣ-iyi* "j'étais" ; *tuɣ-ik, tuɣ-ikem* "tu étais" ; ....

ffɣeɣ "je suis sorti" ~ *tuɣ-iyi ffɣeɣ* "j'étais sorti"
teččiḍ "tu as mangé" ~ *tuɣ-ikem teččiḍ* "tu avais mangé" (fém.)

2. Aurès (parler des Ait Frah)

T. G. Penchoen (1973) a étudié la question de l'auxiliaire dans le parler chaoui des *Aït-Fraḥ*. Seul le verbe ***ili*** y est attesté avec sensiblement les mêmes emplois qu'en kabyle. Notons que (***ili*** +A) + (verbe +I) n'a pas été relevé dans le corpus (Basset 1961), mais que cette construction est très probable selon Penchoen (1973 : 171- 174) :

nella neqqim "nous étions assis" (P + P)
nella nettutla "nous parlions" (P + I)
tettili teqqur "elle est dure (état habituel)" (I + P)

3. Mzab

L'auxiliaire ***ili*** est employé comme pour le kabyle ou le chaoui. Cependant la construction "P+P" ou "P+I" peut rendre également un procès actuel, en cours :

llan lemmden "ils sont en train d'apprendre" ; alors qu'en kabyle, cette proposition ne peut signifier que : "ils *étaient* en train d'apprendre".

Les deux formes ***ttuɣ*** et ***tuɣ*** sont employées : la première se conjugue normalement, la deuxième est figée et s'utilise, comme pour le kabyle, avec les affixes directs (Delheure 1984 et 1989) :

tutef "elle est entrée" ~ *tettuɣ tutef* "elle était entrée"
yettari "il est en train d'écrire" ~ *yettuɣ yettari* "il était en train d'écrire"

tutfed "tu es entré" ~ *tuɣ-ač tutfed* "tu entrais"
iteffeɣ "il est en train de sortir" ~ *tuɣ-it iteffeɣ* "il était en train de sortir"

4. Dialectes du Maroc

Pour le Maroc, on trouve suivant les parlers soit *ili*, soit *ttuy* (variantes : *ttux* , *tuya*) ou bien les deux auxiliaires employés de la manière exposée plus haut pour les autres parlers, mais avec certaines particularités.

a) Tachelhit (Sud du Maroc) :

Dans certains parlers de l'aire tachelhit, il existe des procédés particuliers pour indiquer l'antériorité dans le passé (ou le passé pour certains verbes).

- Une particule *lli* est employée après le verbe[6] :
  ira "il veut" ~ *ira lli* "il voulait" (cf. Stumme 1899 : 59-67)
  uckiy-d lli ad akʷrey "j'étais venu pour voler" (Destaing 1940 : 270)
  ftiy lli ad ẓẓalley "j'étais parti pour prier" (Destaing 1940 : 270)
  tefkit-iyi-t lli a t-ccey "tu me l'avais donné pour que je le mange" (Destaing 1940 : 270)

- Une autre manière de rendre l'antériorité emploie le verbe *ekk* "passer / aller / vivre en un lieu, ..." Le verbe conjugué est toujours accompagné de *tt-in* ou *t-in* que l'on peut décomposer ainsi : *t / tt* = pronom complément direct masculin ou féminin (3e p.si.) et *in* = particule d'orientation) :
  imllul "il est blanc" ~ *ikka-tt-in imllul* "il était blanc" (Destaing 1938 : 38)
  melluley "je suis blanc" ~ *kkiy-tt-in melluley* "j'étais blanc" (Destaing 1938 : 38)
  nga imddukkal "nous sommes amis" ~ *nkka-t-in nga imddukkal* "nous étions amis" (cf. El Mountassir 1989 : 173)

b) Tamazight (Maroc central) :

Dans le parler des Zaïan (Loubignac 1924), on observe comme pour le kabyle que la forme (*ili* +P) + (*verbe* +P ou I) indique l'antériorité :

---

[6] Destaing traduit ces exemples par le passé composé qui correspond normalement à la forme sans *lli*. Nous avons employé le plus-que-parfait qui correspond mieux au sens de l'énoncé.

lliɣ usiɣ-as-t "je le lui avais pris"
lliɣ senndeɣ "je m'étais accoudé"

Dans Taifi (1991 : 322, 363, 721), on trouve les exemples suivants :

- avec *ttux* : *inna-c ttux berrarej d uḥuli gan d imddukal* "on raconte que la cigogne et le bélier étaient des amis"
- avec *ili* (mêmes emplois qu'en kabyle) :
  turelli ylla yiwl "autrefois il était marié" ((*ili*+P) + (*verbe*+P))
  yella la imegger alliy as tqqes tɣirdemt "il était en train de moissonner lorsque il a été piqué par un scorpion" ((*ili*+P) + (*verbe*+I))
- avec *ekk* :
  iga amɣar "il est le chef de la tribu" ~ *ikka iga amɣar* "il était le chef de la tribu"

c) Rif, Beni Iznassen, Senhadja du Srair (Nord du Maroc) :
On trouve selon les parlers pour l'antériorité dans le passé (cf. Renisio 1932) :
tuɣ, tuɣa et *ira / iǧǧa / ija* qui sont des formes figées du verbe *ili* (*ll>ǧǧ , l>r*).
Ex : Iznassen : *tuɣa inna-s* ... "il lui avait dit..."
Rif (Touzin) : *iǧǧa yurey x wartu* "il avait grimpé sur un figuier" (< *illa yuley ɣ wartu)*

d) Figuig :
A côté de *ili* et de *tuɣ*, on trouve l'emprunt à l'arabe *xleq* (créer) avec le sens de "être" (cf. Kossmann 1994).
ili indique toujours un procès actuel, en cours, quant à *tuɣ*, il représente un procès dans le passé. L'aoriste intensif représente un habitatif et pour indiquer un procès en cours, on a recours à l'auxiliaire *ili.*
ittacer "il vole hab." ~ *illa ittacer* "il est en train de voler, il vole en ce moment"
Autres ex. : *u d as cay iqqir* "il ne lui dit pas hab."
u d as cay illi iqqir "il n'est pas en train de lui dire"
u d as cay tuɣ iqqir "il n'était pas en train de lui dire"

Il est intéressant de noter que *ili* et *xleq* ont tendance à devenir figés par suppression des indices de personne : *yella* > *lla ; ixleq* > *xleq ...*

5. Autres parlers algériens

Laoust (1912) signale que dans le dialecte berbère du Chenoua, la forme "*ili*" au prétérit conjuguée avec un verbe à l'aoriste intensif rend un procès actuel : *lliγ ttetteγ* "je mange, je suis en train de manger". Dans ce même parler, on utilise les auxiliaires *ttuγ* ou *uγa* accompagnés de pronoms personnels affixes directs pour indiquer l'antériorité :

ttuγ-ay ttetteγ "je mangeais, j'étais en train de manger".

Chez les Beni-Snous, Destaing (1907) donne les formes suivantes :

ili+P + *verbe*+I : *llan tetten* " ils mangeaient" ;
ili+P + *verbe*+P : *llaγ ččiγ (ya)* "j'avais mangé" ;
ili+A + *verbe*+P : *ad yili yerwel* "il aura fui".

A noter que l'auxiliaire *ili* qui se conjugue au prétérit avec l'alternance post-radicale i/a (*llaγ, llan*) peut se réduire à *lla* ou *la* pour toute les personnes.

Dans le parler de l'Ouarsenis décrit par R. Basset (1895), on retrouve les faits du parler chenoui :

llan tetten "ils mangent" (et non pas "ils mangeaient")
lliγ lluẓeγ "j'ai faim"

L'auxiliaire *ttuγ* y est employé pour préciser l'antériorité.

6. Synthèse

1. Une remarque sur la particule post-verbale *lli* de certains parlers tachelhit qui est à rapprocher de la particule *lli* employée dans les contextes suivants :
   - tachelhit : *argaz lli* = l'homme en question, dont il a été question, qui a été mentionné auparavant, par le passé (particule démonstrative)

- Plusieurs parlers berbères connaissent : *iḍelli* = hier < *iḍ* "nuit" + *lli,* c'est-à-dire plus exactement : la nuit passée.
- kabyle : *lli-nna* / *lli-n* = il y a un moment, tout à l'heure

La similitude de cette particule dans la forme et le sens avec le prétérit de *ili* suggère l'hypothèse d'une forme figée de ce verbe.

2. Dans certains parlers (kabyle, rifain, ...), le verbe *af* "trouver" est utilisé également à côté de *ili* pour exprimer la probabilité ou l'hypothèse. Notons que cette dernière, l'auxiliant et / ou l'auxilié (selon l'aspect) prennent le thème *(ad* +) *aoriste,* qui est en effet toujours employée pour un procès à venir.

3. Comme nous l'avons observé, la forme (*ili*+P + *verbe*+I) est employée dans certains parlers pour un procès actuel, en cours ("en train de"). En outre, dans le parler des Beni-Snous, les formes du prétérit de *ili* se réduisent à *lla* ou *la.* Le parallèle avec la particule *lla* (ou *la*) qui précède l'aoriste intensif dans plusieurs parlers pour marquer que l'action est actuelle, qu'elle dure (ou qu'elle a une valeur itérative) est clair. Dans le parler des Aït Seghrouchen du Maroc, la forme négative de *lla* est *u lli* (Bentolila 1981) :

   lla iggar "il a l'habitude de jeter"
   u lli iggar "il n'a pas l'habitude de jeter"

   On sait par ailleurs que *ur* a une variante *u* connue dans la plupart des parlers. La forme négative *u lli* est donc en fait une réduction de *ur illi* (P négatif), ce qui montre que les particules *lla* ou *la* sont une réduction et une forme figée de *yella* "il est, il était"
   On observe d'ailleurs le même phénomène pour *ekk* : *ikka* tend à se grammaticaliser en se réduisant à une forme figée *ka* dans certains parlers tachelhit.

Pour le verbe *ili,* nous récapitulons les différents emplois temporels (actuel, passé, antérieur) dans le tableau ci-dessous qui montre trois groupes :

	ili	*verbe*	*valeur*
1 kabyle, Aurès, B. Snous, Maroc Central, Rif			
	P	P	antériorité (passé), avec pour B. Snous réduction de *ili* à : *lla* ou *la*
	A	P	antériorité (futur)
	P	I	duratif ou habituel dans le passé
2 Mzab	P	I	duratif ou habituel dans le passé ou le présent
3 Chenoua, Ouarsenis, Figuig			
	P	I	actuel (avec réduction à *lla* pour Figuig)

Pour la forme P + I, la comparaison entre les différents parlers permet d'identifier les stades suivants pour le verbe *ili* : (passé = duratif ou habituel dans le passé)

1. *antériorité et passé*	Aurès, Kabylie, ...
2. *antériorité et passé* avec figement et réduction	Beni Snous, Rif,...
3. *antériorité et passé* **ou** *actuel* (stade intermédiaire)[7]	Mzab,...
4. *antériorité et passé* **et** *actuel* par figement et réduction (*lla, la*)	Kabylie, Maroc central
5. *actuel* (avec réduction)	Figuig, Ouarsenis, Chenoua

Le stade 4 est caractérisé par la grammaticalisation complète de l'auxiliaire en *lla* ou *la*, particule qui présente le procès en cours. Le lien avec le verbe *ili* n'est d'ailleurs pas senti par les locuteurs. Dans le parler kabyle de référence, cette particule n'est pas employée. On la trouve en particulier en Kabylie occidentale et dans certains parlers marocains.

L'emploi du verbe *ili* au prétérit comme auxiliant d'un verbe à l'aoriste intensif dénote un procès en cours dans le passé dans la plupart des parlers. Pour les autres, le procès est dans le présent. *ili* a en effet – de par son sémantisme –le sens de l'accompli, mais également celui d'être, d'exister dans le présent. Suivant le choix fait par les différents parlers berbères (passé ou présent), une stratégie a été adopté pour exprimer l'autre temps :

---

[7] On peut remarquer qu'au Mzab, on note également un certain flottement dans l'emploi de l'état d'annexion du nom.

passé	***présent***
ili+P + *verbe*+I	forme réduite et figée de *ili* : lla / la + *verbe*+I
ili+P + *verbe*+I	*verbe*+I

présent	***passé***
ili+P + *verbe*+I	*tuy* (et variantes, avec ou sans pron. pers.) + *verbe*+I

Un stade intermédiaire peut employer la même forme pour le passé ou le présent, mais l'auxiliant spécifique du passé *tuy* existe. On peut supposer qu'à terme, *ili* ne devrait pouvoir exprimer que le procès en cours dans ces parlers.

4. Il semble que les parlers tachelhit du Maroc (du moins ceux décrits ici) ne connaissent pas l'emploi de *ili* comme auxiliaire. Contrairement aux autres parlers, ce verbe y est surtout employé avec le sens de “exister, se trouver (dans un lieu)”. Un autre verbe *g* “mettre, faire, être” sert à marquer l'état (cf. Galand 1965). Cela expliquerait les procédés spécifiques développés par ces parlers pour indiquer le passé ou l'antériorité.

Note sur les noms d'action verbaux en berbère : formes et emplois

Si on trouve dans la plupart des grammaires berbères traditionnelles une description de la morphologie des noms d'action (ou d'état) verbaux, leur syntaxe est souvent négligée. Il nous a semblé donc intéressant d'en relever certaines particularités. Avant de donner un aperçu de leur utilisation dans quelques langues berbères, on dira un mot du mode de formation. La dénomination « nom d'action verbal » ou simplement « nom verbal » ne préjuge pas de la valeur sémantique du lexème (les autres nominaux déverbaux désignant l'agent, l'instrument, etc. sont exclus de notre propos).

I- Formes

Dans beaucoup de langues berbères, un verbe a en général plusieurs noms d'action formés sur des schèmes différents.

Certaines langues possèdent parfois deux, trois (ou même plus) noms d'action pour un même verbe, une des formes étant en général la plus employée, quand la distinction entre elles a disparu et n'est plus perceptible. Sinon, on est en présence de nuances stylistiques (1) ou de différences sémantiques (2a, 2b, 2c). Le nom verbal peut être un infinitif, un nom abstrait, un nom de manière ou encore un nom concret (v. également Prasse 1974 : 81-97). Un même nom verbal peut avoir tout ou partie de ces acceptions mais on observe parfois pour chacune un schème différent (les exemples sont tirés du kabyle)[1] :

---

[1] Abréviations : KAB Kabylie, CHA chaoui, MC Maroc central, AHA Ahaggar, GHD Ghadamès, MZB Mzab, CHL Maroc du Sud (tachelhit), NIG W / Y Niger (tawellemmet / tayrt), NAV nom d'action verbal, NAA nom d'action abstrait, NAC nom d'action concret, INF infinitif, NAM nom de manière. Pour la transcription du berbère, on a utilisé la notation usuelle (en particulier : *c* = š, *j* = ž, *ǧ* = dž, *č* = tš). Le schwa *ə* est noté *e* hors touareg et Ghadamès où *e* représente [ɛ].

(1) *afeg* « s'envoler » NAV *affug* « fait de s'envoler ; envol », à côté de *ifeg* « envol » employé en poésie.

(2a) *freg* « clôre » > *afrag* : INF « fait de clôre » / NAA « clôture » / NAC « clôture ; enclos ; cour ... »

(2b) *mger* « faucher, moissonner » > INF *amgar* ; NAA, NAC *tamegra* « moisson » ; NAC *amger* « faucille »

(2c) *qqim* « s'asseoir » > INF, NAM *iyimi, tiyimit* « fait de s'asseoir ; manière de s'asseoir »

En général, l'infinitif peut toujours s'employer comme nom de manière (façon de, manière de...)

Nous avons choisi comme exemple de formes quelques schèmes verbaux représentatifs et présents dans la plupart des langues berbères. Les noms verbaux correspondants sont ceux dont la fréquence est la plus élevée (v. également Taifi 1990 pour MC). Les schèmes dominants dans une langue ou une de ses variétés peuvent être secondaires dans une autre.

	1	2	3	4a (fort)	4b (faible)	5
	CDF	***CCD***	***aCD***	***CD***	***CD***	***CDu***
KAB	*aCDaF*	*tuCCDa*	*tuCDin, aCCuD*	*(cedd) timCDiwt, tuCDin*	*(ccad) taCuDi, tuCDin*	*CDDu, timCDiwt*
MC	*aCDaF*	*uCuD*	*iCD*	*(cedda) ticdi, mCDiwt*	*(ccad) taCuDi*	*tiCDi*
AHA	*ăCaDaF*	*ūCūD*	*ăCCaD*	*(cădd) tecəd(d)e*	*(əccăd) eCīD*	*tăCəDDawt*
W	*aCăDaF*	*iCuD*	*aCCaD*		*eCeD*	*a/eCəDDi, teCăd(d)e, tacəddăwt*
CHL	*aCDaF*	*uCuD, tuCCDa*	*aCCaD*	*(cedda) tiCDi*	*(ccad) taCuDi*	*tiCDi, (t)aCDDu(t)*
MZB	*aCDaF*	*uCuD*	*aCCaD*	*aCDa*		*aCDu*
GHD	*aCDDF*	*atCCD*	*atiCD*	*(cedd) aCəDDi*	*(ccăd) aCCiD*	*aCDDu*

C, D, F représentent les consonnes radicales du verbe ; la forme entre parenthèses pour le schème verbal *CD* désigne l'aoriste intensif. L'indication *fort* ou *faible* souligne simplement une forte tendance.

Le schème verbal 1 est le trilitère classique qui semble fournir le schème de NAV le plus stable, pratiquement identique partout, aux voyelles près, sauf pour GHD où la consonne centrale est géminée et qu'on retrouve comme schème secondaire dans d'autres langues : on comparera cette forme à *(a)CD̆uF* qui est le schème nominal pour certains trilitères, notamment pour MC ou KAB ou encore en touareg.

Le schème 2 est également assez régulier, avec encore une fois un schème différent en GHD qui se forme par préfixation de *t*.

Pour le schème 3, GHD se distingue ici par l'affixation de *ti* et l'absence de gémination de la première consonne, situation que l'on trouve en MC avec également une voyelle initiale *i*.

Pour 4 et 5, la forme des schèmes nominaux semblent liés à la classe du verbe – fort (avec apophonie au prétérit) ou faible (sans) – et à la forme de l'aoriste intensif (ou inaccompli). Le schème 4 symbolise deux types de verbes qui se différencient par la radicale (première ou deuxième) tendue à l'aoriste intensif. Cette division est remarquable car on la retrouve dans la plupart des langues. Dans le parler touareg des Iwellemmeden du Niger, le type 4a (verbes forts) a été transféré au type 5 (v. Basset 1929a : 4 et 65, Galand 1984 et 2001, Prasse 1973 :109-118) ; le mozabite, quant à lui, a très peu de représentants du type 4b (verbe faible). La forme de certains schèmes nominaux employés concurremment montre d'ailleurs la confusion des types 4 et 5.

II- Emplois :

1. fonctions du nom d'action verbal

Le nom verbal peut prendre toutes les fonctions symtaxiques d'un nom ordinaire :

– sujet (complément référentiel ou indicateur de thème) :

(3) *twenneε tyimit-is* « il est bien assis (litt. Elle-est-bonne la-façon-de-s'asseoir à-lui) »

– objet (direct ou indirect) :

(4) *wenneɛ tiyimit-ik* « assieds-toi correctement (litt. arrange la-façon-de-s'asseoir à-toi) »

– complément prépositionnel :

(5) *itett s ibeddi* « il mange debout (litt. il-mange avec le-fait/la-façon-d'être-debout) »

Le complément référentiel ou direct d'une phrase verbale se transforme dans l'énoncé nominal correspondant en complément déterminatif du nom d'action verbal (construit avec la préposition *n* « de »). Comme n'importe quel groupe nominal, il est susceptible d'être sujet, objet, etc. dans une phrase verbale ou nominale. La phrase simple à deux compléments (référentiel, objet direct) :

(6) *yečča weqcic ayrum* « le garçon a mangé le pain » (litt. il-a-mangé le-garçon le-pain)

peut fournir les deux énoncés suivants (un seul complément déterminatif est normalement possible) :

(7) *tuččit n weyrum* « le fait de manger (INF) du pain / la façon de manger (NAM) du pain »

ou

(8) *tuččit n weqcic* « la façon de manger (NAM) du garçon / la nourriture (NAC) du garçon »

que l'on peut utiliser par exemple dans :

(9) *yebda s tuččit n weyrum* « il a commencé par manger le pain » (litt. il-a-commencé par le-fait-de-manger (INF) du pain)

(10) *tuččit n weqcic-a ẓẓayet* « ce garçon mange très lentement » (litt. la façon de manger (NAM) de ce-garçon est-lourde)

On peut introduire un agent avec le complexe prépositionnel *syur* « par », mais ce procédé est assez rare en kabyle, même avec un verbe conjugué (formes passives) :

(11) *tuččit n weɣrum sɣur weqcic* « le fait de manger (INF) le pain par le garçon »

Le **seul** cas où le nom d'action verbal peut avoir pour compléments le sujet et l'objet direct simultanément est celui où le sujet est un **pronom** :

(11a) *yeddem Wakli aqʷrab* « Akli a pris le cartable » (litt. il-a-pris Akli le/un cartable)

→ (11b) *tuddma-ines n weqʷrab* « le fait-de-prendre / la façon-de-prendre à-lui du cartable »

→ (11c) *tuddma-ines n Wakli* : le pronom ne pouvant se référer qu'au sujet, Akli est donc objet dans cet énoncé. Le sens serait donc « le fait-de-prendre à-lui de Akli » correspondant à la phrase : *Yeddem Akli* « il a pris Akli ».

On pourrait dire :

→ (11d) *tuddma-ines sɣur Wakli* « le fait de prendre à-lui par Akli » (le fait de le prendre d'Akli) afin d'introduire l'agent.

Par contre, tous les compléments prépositionnels sont compatibles avec le nom verbal :

La phrase simple à 3 compléments (référentiel, direct et indirect)

(12) *yefka weqcic tunṭict i teqcict* « le garçon a donné un cadeau à la fille »

fournit

(12a) *tikci n weqcic i teqcict* « le don du garçon à la fille »

(12b) *tikci n tunṭict i teqcict* « le don du cadeau à la fille »

Avec un complément prépositionnel, on obtient à partir de la phrase (13) l'énoncé (13a) :

(13) *yezla azger s ujenwi* « il a égorgé un boeuf avec un couteau »

(13a) *timezliwt n wezger s ujenwi* « le fait d'égorger le boeuf avec un couteau »

2. fonctions du complément déterminatif

(14) *sskecmen Yidir* « ils ont fait entrer Yidir »
→ *asekcem n Yidir* « litt. le-fait-d'introduire de Yidir »

(15) *Yidir yessekcem ameddak^{w}el-is* « Yidir a fait entrer son ami »
→ *asekcem n Yidir* « litt. le-fait-d'introduire de Yidir »

(16) *Yidir yessekcem ameddak^{w}el-is* « Yidir a fait entrer son ami »
→ *asekcem n umeddak^{w}el-is* « litt. le-fait-d'introduire de son ami » ou *asekcem n umeddak^{w}el n Yidir* « litt. le-fait-d'introduire de l'ami de Yidir »

(17) *Ameddak^{w}el-is yessekcem Yidir* « son ami a fait entrer Yidir »
→ *asekcem n umeddak^{w}el-is* « le-fait-d'introduire de son ami »

Avec les verbes transitifs, le complément déterminatif peut correspondre au sujet (« agent ») ou à l'objet (« patient »), selon le contexte :

Dans (14), Yidir est le complément d'objet du verbe et le sens de l'énoncé nominal est : le fait d'introduire Yidir, le fait que Yidir soit introduit.

Dans (15), Yidir est le sujet du verbe : le fait d'introduire de Yidir, le fait que Yidir introduise.

Dans (16), on a la même situation qu'en (14) : l'introduction de son ami ; mais cet énoncé peut correspondre également à (17) avec le sens : le fait que son ami l'introduise.

Avec les verbes intransitifs, le complément déterminatif correspond au sujet (« agent ou patient ») :

(18) *yetturar weqcic* « le garçon joue » → *turart n weqcic* « le fait de jouer du garçon »

(19) *yenta yigig* « le clou est enfoncé » → *nettu n yigig* « le fait d'être enfoncé du clou »

III- Valeurs

1. intensité de l'action (manière)

C'est l'un des emplois les plus répandus, où le nom d'action est employé avec son verbe pour renforcer l'idée exprimée par le verbe.

En kabyle, le NAV est introduit par la particule prédicative *d* « c'est, ce sont » :

(20) *yekres - it d akras*
il a noué-le c'est le fait de nouer = il l'a bien noué

ou en focalisant le NAV :

(21) *d akras ay t - yekres*
c'est le fait de nouer ce (que) le - il a noué = il l'a bien noué

On trouve le même emploi dans la plupart des langues berbères avec ou sans particule prédicative :

Ouargla

(22) *yutef d attaf* « il est bien entré »

MC (Laoust 1939 : 164-165)

(23) *menyiwt ay yenya* « il a bien tué »

(24) *tuffra ay t-ffrey* « je l'ai bien caché »

2. complément interne ou de manière

Ici également, le verbe, même intransitif, est employé avec le nom d'action mais comme complément direct du verbe (complément interne) et la valeur n'est pas toujours intensive ou expressive. C'est en général un complément de manière obligatoirement déterminé.

CHA (Basset 160)
(25) *gga immuten tamettant l-lyuṣt* « ceux qui sont morts d'un accident »

KAB
(26) *yedder tudert uẓawali* « il vit une vie de pauvre »

(27) *yedder tudert taẓawalit* « il vit pauvrement (litt. il vit une vie pauvre) »

(28) *yedder yir tudert* « il a une mauvaise vie (litt. il vie une mauvaise vie) »

(29) *yekres-it akras n tidet* « il l'a très bien noué (litt. il l'a noué le fait de nouer de la vérité) »

AHA (Cortade 185)
(30) *iṭṭes éḍes en tîdet* = « il dormit profondément (litt. il dormit un sommeil de vérité) »

Le complément interne peut être thématisé, KAB :

(31) *akras, kersey-t akken yessefk* « pour ce qui est de le nouer (litt. le fait de nouer), je l'ai noué comme il faut »

(32) *akras, yekres* « pour ce qui est d'être noué, il est noué »
(La virgule indique une rupture intonative sans laquelle l'énoncé correspondrait à une relative : *akras yekres igerrez* « litt. la-façon-de-nouer/d'être noué dont il-a/est-noué est-bonne »)

3. infinitif

Comme infinitif (le fait de...), le nom verbal peut correspondre

– à l'infinitif français ou au gérondif anglais

MC (Laoust 1939 : 163)
(33) *asiweḍ iwaliwen ur da itiẓil* « rapporter des propos est mal » (litt. le fait de rapporter des propos n'est pas bien)

KAB

(34) *tuffra n tidet dir-itt* « cacher la vérité est mal » (litt. le fait de cacher de la vérité est mal)

CHL (Aspinion 1953 : 309)

(35) *argaz-ad issn i tayti* « cet homme sait frapper / tirer » (litt. homme-ce il-sait à le fait de frapper/tirer). *Tayti* est également NAA/NAC (= coup)

– à un sujet

KAB

(36) *tuεer talluyt n wedrar* « il est difficile de gravir la montagne » (litt. elle est difficile l'ascension de la montagne)

– à un complément direct

AHA (Foucauld 1951 : 1239)

(37) *Uksem, Dag-γâli rân d es tumast n emγar nesen* « Ouksem, les Dag-Rali voudraient qu'il soit leur chef » (litt. Ouksem, les Dag-Rali veulent de lui le fait d'être leur chef)

– à un complément de nom

MC (Laoust 1939 : 164)

(38) *tawala n mnuyt ay di-k* « c'est ton tour de monter à cheval » (litt. le-tour de le-fait-de-monter-à-cheval ce-que dans-toi)

– à un complément prépositionnel

MC (Laoust 1939 : 164)

(39) *tenγam iserdan-inu s wasay d tmnuyt* = vous avez tué mes mulets en les chargeant et en les montant (litt. vous avez tué mes mulets par le fait de les charger et de les monter)

4. succession rapide

Pour indiquer l'antériorité immédiate entre deux propositions par parataxe, on peut employer un énoncé avec le nom d'action focalisé (proposition relative directe), le verbe étant transitif ou intransitif (v. également Naït-Zerrad 2001a) :

KAB

(40) *D tuffya ay teffey, yeqqers-d igenni* « A peine était-elle sortie qu'il commença à pleuvoir »
(litt. c'est le-fait-de-sortir ce (que) elle est sortie, il s'est déchiré vers-ici le ciel)

CHA (Basset 1961 : 207, Penchoen 1973 : 88)

(41) *netta d alay dd-yuli annak isla i tsednan ttutlant jar-asent* « juste au moment où il montait, il entendit les femmes parler entre elles» (litt. lui c'est le-fait-de-monter vers-ici il-est-monté voilà il-a-entendu à les-femmes elle- parlaient entre elles)

5. cas du touareg

Le touareg semble employer couramment les verbes « faire » (AHA *əğ*, W *ăgu*, Y *əgu*) ou bien « arranger ; faire bien » (AHA *eken* W *ăknu*, Y *eknu*) avec le nom d'action verbal. Le verbe *faire* ou *arranger* prend alors les compléments qu'auraient le verbe dont dérive le nom verbal. Ce dernier peut être focalisé

AHA (Foucauld 1951 : 292)

ēḍəs a ğān, əyət tən « ils dorment, laissez-les (litt. sommeil ce qu'ils font, laissez-les »

NIG Y (Prasse 1998 : 75)

agămay a tt yəga « il le chercha » (litt. le-fait-de-chercher ce-que le il-fit)

ou non :

AHA (Foucauld 1951 : 375)

harət yulāyən, tehəke ta təğĭd Hekku amis « c'est une bonne chose, ton don d'un chameau à Hekkou »
(litt. une chose étant bonne, le fait de donner que tu as fait Hekkou [bénéficiaire] un chameau [objet]).

Le verb *ăkf* « donner » peut en effet se construire avec deux compléments directs (objet et bénéficiaire).

Cette tournure (avec NAV focalisé) est également employée pour la qualification :
AHA (Cortade 1969)
āləs wā-rəɣ əlləlu a iğā « cet homme est libre » (litt. cet homme, fait d'être libre ce qu'il fait)

Au lieu de « faire », on peut employer le verbe « arranger » pour indiquer l'intensité :
AHA (Cortade 1969)
Mūsa tamməẓẓək a iğā « Moussa, surdité ce qu'il fait (litt. Moussa est sourd) »
Mūsa tamməẓẓək a iknā « Moussa est très sourd (litt. Moussa surdité ce qu'il fait bien) »

6. Comparaison et conclusion

En sémitique, et en arabe en particulier, le nom verbal (*maṣdar*) est très important dans l'usage de la langue où il peut ocuper différentes fonctions syntaxiques. On y retrouve la valeur intensive et le complément interne (le complément absolu de l'arabe) :
qutila qatlan « il a été bel et bien tué »
ḍaraba ḍarban xafifan « il a frappé légérement »

On a vu que le nom d'action verbal ne peut en principe posséder qu'un seul groupe complément déterminatif (*asekcem n umeddakʷel-is = asekcem n umeddakʷel n Yidir*). Le sujet et le complément d'objet direct s'excluent mutuellement après le nom verbal sauf lorsque le sujet est un pronom (v. par exemple (6), (7) et (8), d'une part et (11a), (11b), (11c), (11d) d'autre part).

L'arabe, au contraire, en jouant avec les cas direct et indirect admet plus d'un complément direct (v. également El-Moujahid 1997 à qui cet exemple est emprunté) :

tadmīr-u (nominatif) *l-ɛaduww-i* (indirect) *l-madīnat-a* (direct)
« la destruction par l'ennemi de la ville »

Comme nous l'avons souligné en introduction, l'étude systématique des formes et des emplois du nom d'action verbal en berbère est encore à réaliser. Dans cette brève étude, nous avons voulu seulement faire le point et dresser un tableau des différents emplois et fonctions les plus importantes. La comparaison interne (à l'intérieur des différentes langues afroasiatiques) et externe (entre elles) permettrait peut-être de mieux comprendre la relation entre le verbe et son nom verbal non seulement en synchronie mais également du point de vue historique.

Compte rendu de : **Maarten Kossmann, *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Paris – Louvain, Peeters, 2000**

On avait sur le rifain, variété berbère du nord du Maroc, quelques ouvrages d'ensemble relativement anciens, comme les études de Biarnay (1917) et surtout Renisio (1932) depuis lequel on n'avait plus de travail de synthèse. Plusieurs livres, thèses et articles ont cependant été consacrés à certains de ces parlers, en général limités à un aspect de la langue (par exemple Chami 1979, Cadi 1987, Lafkioui 1999, etc.).

L'ouvrage de M. Kossmann a pour objet la description du rifain oriental qui est d'abord défini par rapport aux deux autres groupes – central et occidental – en se basant sur des critères phonétiques, morphologiques et lexicaux. Un quatrième groupe, plus méridional, est également proposé mais les données sont insuffisantes pour l'établir de manière décisive. L'auteur s'intéresse ici surtout au parlers des Beni Iznasen (noté ici IZN) : Tafoghalt, Aklim et Laayoune et à ceux des Kebdana (noté KBD) : Qaryat Arekmane et Zaio. Les textes recueillis par Renisio ont constitué également une source appréciable de l'auteur, en particulier pour l'étude de la syntaxe. On ajoutera que des éléments de comparaison avec les parlers de la région sont fournis.

On procèdera en examinant quelques éléments parmi les plus significatifs de l'ouvrage (la numérotation entre parenthèses correspond à celle de ses chapitres).

1. Phonologie (I)

Le phénomène de spirantisation se retrouvent dans la plupart des parlers berbères (excepté en particulier pour le touareg et le chleuh), avec des divergences locales. A propos des occlusives et des spirantes correspondantes d ~ ḏ ; ḍ ~ḍ̱ ; ṯ ~ t ; ḵ ~ k, l'auteur indique qu'« on est tenté de voir ... des réalisations conditionnées d'un seul phonème ». La prononciation spirante est la règle, mais là où l'occlusion s'est maintenue, le contexte permet dans beaucoup de cas de la prédire. Le fait de l'existence d'exceptions notables le contraint cependant à poser les deux réalisations comme phonèmes distincts, ce qui nous semble excessif. Pour le kabyle par

exemple, le caractère occlusif d'un phonème est déterminé : ainsi, **k**, **d** et **t** sont occlusifs après **n**, alors que dans le même contexte **g** devient spirant [j], hormis quelques exceptions et on pose donc pour chacune des réalisations un seul phonème qui peut être occlusif ou spirant selon le contexte phonétique (cf. par exemple Naït-Zerrad 2001a, p. 18-19).

La tendue *γγ* se réalise en général *qq* comme dans la plupart des parlers alors que *ww* fait *kk*ʷ, ce qui est remarquable, les autres variétés de berbère (kabyle, chaoui, chleuh...) ayant *ww, gg*⁽ʷ⁾ ou *bb*⁽ʷ⁾.

Pour ce qui concerne les voyelles, on a comme en berbère nord le triangle *a, i, u* et le schwa *ə*. On notera ici le phénomène de tension d'une consonne finale précédée d'un schwa, devant un affixe (y compris les désinences verbales) commençant par une voyelle. Il se réalise pour le maintien du schwa qui la précède :
sslemdəγγ-as au lieu de **sslemdəγ-as* « je lui ai appris » alors qu'en kabyle, on aurait : *sselmedγ-as*. Ce maintien du schwa pose le problème de son statut, qui dans certains cas serait phonologique.

2. Morphologie nominale (II)

On sait que les nominaux en berbère sont caractérisés par le genre, le nombre et l'état. Hormis quelques formes de pluriel spécifiques à ces parlers (Beni Iznasen *tsa* ~ *tisakk*ʷ*in* « foie ») et les nominaux sans voyelle initiale à l'état libre mais avec *u-* à l'état d'annexion, caractéristiques des parlers « zénètes » (v. entre autres Kossmann 1999), les formes de pluriels (avec suffixe et / ou apophonie) ainsi que la formation de l'état sont communes aux autres variétés du berbère nord (i.e. hors touareg et parlers lybiens). A propos du vocabulaire, l'auteur traduit *aḵεeb* par « hyène » (p. 37) alors que ce mot représente le « renard » dans les autres parlers qui le connaissent : Mzab *ičεeb*, Kabylie *ikεeb*, Beni Snous *ašεeb*, Algérie centrale et occidentale (Metmata, B. Salah, Beni Messaoud, B. Menacer)... Renisio donne d'ailleurs pour les Beni Iznasen : *akεab*.

3. Morphologie verbale (III)

On notera encore (voir plus haut) qu'à la différence d'autres parlers, le schwa des désinences personnelles est phonologique, sa position étant insensible à d'autres satellites.

Le rifain oriental appartient au groupe des parlers dont les verbes en *a* final à l'impératif (en particulier de schème CCa) ont la même conjugaison à l'aoriste et au prétérit, avec l'apophonie *a/i* pour les deux premières personnes du singulier.

Quant à la forme du participe, il semble que ces parlers soient les moins conservateurs, puisqu'il n'existe qu'une forme unique pour le positif et le négatif quelle que soit la personne.

Pour ce qui est des bases « temporo-aspectuelles » appelées traditionnellement thèmes (aoriste, prétérit, prétérit négatif, intensif et intensif négatif), même si effectivement la forme négative de l'intensif a disparu chez les Ait Seghrouchen, on en signale cependant encore des traces (cf. Pellat 1955, p. 54 sous *WD*, p.155 sous *WR*...). Il est également intéressant de constater que la négation de l'impératif se fait ici à l'aide de l'intensif négatif, alors que la plupart des autres parlers qui possèdent une forme négative de l'intensif emploient pour cela la forme positive (en rifain occidental même et au Mzab par exemple).

Les deux préfixes du passif *ttwa* et *tt(u)* semblent indiquer des nuances d'emploi :
twatš « être mangé (par des hommes) » / *ttetš* « être mangé (par des insectes, par la rouille...) » (p.76). Il faut comparer ces formes à celles du kabyle par exemple où les deux sens sont nettement différenciés : *ttwečč* « être mangé (humains) », *mmečč* « être mangé, rongé (vers, rouille) » (cf. également Naït-Zerrad 2001a, p. 95-96).

4. Pronoms et déictiques (IV)

Le pronom complément d'objet indirect préverbal (le tableau p. 84 porte par erreur « postverbal ») a un *d* ou un *l* initial selon les parlers, par exemple *dam* / *lam* « à toi (f.) ». Un élément initial se retrouve en touareg (*h* ou *d*), en kabyle (*d*), à Bissa (*d*), etc., mais l'élément *l* semble particulier aux Beni Iznasen (Tafoghalt).

Dans le paragraphe sur les déictiques clitiques (p. 90), l'auteur donne *ən* pour l'emploi relatif en indiquant qu'il « n'est employé qu'avec l'élément *am* « comme », et en combinaison avec les pronoms déictiques... ». L'existence indépendante dans ces parlers de cet élément est sujette à caution car la combinaison *am-en* semble être plutôt *am-men* < *am wen*

(avec assimilation et tension), comme d'ailleurs en rifain central où *amm-u* provient de *am wu* et non pas de *am-u* (cf. aussi chaoui *ammin* < *am win* « autant », Penchoen 1973, p. 40).

Quant au « pronom réflexif » *ima* (chez les Beni Iznasen de Tafoghalt), comme le nomme M. Kossmann, cet élément qui se combine avec un pronom affixe personnel m'a bien semblé être *iman* au cours de mon enquête personnelle chez les Beni Iznasen, comme chez les Kebdana donc et d'autres parlers, mais c'est peut-être inhérent aux informateurs.

5. Particules pseudo-verbales (VI)

Les particules « pseudo-verbales » qui sont des formes verbales grammaticalisées sont connues dans plusieurs parlers (Kabylie, Mzab, Ouargla...). Pour les formes *ttuɣ(a)*, v. également Naït-Zerrad 2000a. La particule *tlaɣer* « il semble/ait (que), il pense/ait (que) » des Beni Iznasen est peut-être également un composé grammaticalisé issu de *tella* - *ɣer* « il est / il était / il y a - chez », ce qui semble confirmé par le touareg du Niger (W = *tawellemmet* ; Y = *taɣert*) : WY *illâ ɣur-i* « il se trouve chez moi ; il me semble (que) » (Prasse & al. 1998, p. 180).

6. Détermination du nom et de l'énoncé (VIII)

L'élément le plus remarquable de la négation, *bu*, semble restreint au rifain central et oriental : KBD *wer ɣri bu wexxam* « je n'ai pas de maison » (p. 171). Déjà signalé (Renisio 1932, p. 16), mais non relevé à notre connaissance, Renisio l'explique comme une transformation de la semi-consonne initiale **w** (de l'état d'annexion du nom sujet ?) en **b** dans une phrase négative. Il est peut-être à rapprocher du touareg *aba* « ne pas (y) avoir de / ne pas être / être mort », de WY *bo, ebo* W *ăbo* « non » et de la particule négative *abû* à Sokna (Sarnelli 1924-5).

Quant au deuxième élément de la négation *šay* des Beni Iznasen (p. 175), il fonctionne comme le kabyle *(w)ara* :

Beni Iznacen *ur iḥuf šay* correspondant à kabyle *ur yeɣli ara* « il n'est pas tombé » alors que *šay* en kabyle est employé normalement avec le sens de « rien » : *ur yeddim šay* « il n'a rien pris ».

Cet élément est vraisemblablement d'origine arabe (< *šayʔ* « chose ») alors que la variante *š* ou *ša* connu dans beaucoup d'autres parlers provient probablement de *ka* < *kra* « quelque chose », le passage des vélaires aux fricatives étant assez fréquent dans ce groupe de parlers.

La forme signifiant « à qui est/appartient... » IZN *ur* ... *yilan* (correspondant à KBD *wi...yilan* « qui possède... ») avec un verbe au participe est énigmatique (p. 186). L'auteur avance avec prudence l'hypothèse d'une forme abrégée de *wi yer* pour l'étymologie de *ur*. On peut peut-être penser au touareg : Ahaggar *ere*, Niger WY *iri* ou *ir*, Y *ere* ou *er* « qui que ce soit (qui) ; quiconque ; quelqu'un (qui) ».

7. Jonction (IX)

La conjonction *illa* employée après certains verbes opérateurs par les Kebdana fait plutôt penser à une forme figée du verbe *ili* « être, exister » (*illa, yəlla* « il est, existe ; il a été, a existé ») au lieu d'un possible emprunt à l'arabe comme le suggère l'auteur. En kabyle par exemple, on peut avoir le même type d'énoncé où le verbe *ili* est employé

– comme auxiliant sous forme conjuguée (cf. Naït-Zerrad 2000a) :

yəssən ***illa*** *umas yəmmut* « il savait que son frère était mort » (p. 191)

que l'on peut comparer au kabyle avec le même sens :

yeẓra ***yella*** *gma-s yemmut* (ou bien *yeẓra* ***yella*** *yemmut gma-s*)

à comparer à *yeẓra gma-s yemmut* « il sait que son frère est mort »

– ou bien comme forme figée :

ṯəssnəḍ ***illa*** *qa yus-d* « tu sais qu'il est venu »

à côté du kabyle

teẓriḍ ***yella*** *a d-asen* « litt. tu sais il est/était il vont venir : tu sais qu'ils vont de toute facon venir », même si le verbe dans ce cas ne peut-être qu'à la forme *ad* + aoriste.

Les quelques points que nous avons commentés ici permettent de se faire une idée de la richesse de l'ouvrage de M. Kossmann qui décrit les

parlers du rifain oriental et dont certains étaient peu connus jusqu'ici. Outre la précision des notations, les berbérologues y trouveront matière à réflexion non seulement en ce qui concerne la place de ce groupe dans le rifain mais également dans le cadre de la comparaison avec les autres variétés berbères. On aurait aimé avoir plus d'information concernant la syntaxe par exemple, mais comme l'auteur l'indique dans son titre, il s'agit d'une esquisse, par ailleurs assez complète puisqu'elle recouvre tous les aspects de la grammaire. Il montre aussi que le rifain oriental, bien qu'assez homogène, peut présenter entre ses parlers des divergences plus ou moins notables, sans parler de celles existant au sein du grand ensemble qu'est le rifain auquel il appartient.

Bibliographie générale

Actes de la table ronde internationale « Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère - Inalco, avril 1993 », *Études et Documents Berbères,* 11 & 12, 1994 & 1995.

Atelier « Aménagement linguistique de la langue berbère », Inalco, Crb, 5-9 1998.

Achab R. : 1990 - *Tira n tmaziyt (taqbaylit),* Tafsut, Tizi-Ouzou (réédition révisée et actualisée de *Langue berbère (kabyle) : initiation à l'écriture*, Paris, Imedyazen, 1980)

Achab R. : 1996 - *La néologie lexicale berbère (1945-1995),* Peeters, Paris - Louvain.

Aikhenvald A. : 1988 - *A structural and typological classification of Berber languages,* Progressive traditions in african and oriental studies, p. 37-43, Akademie Verlag, Berlin

Allaoua A. : 1988 - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie : Ayt Ziyan),* Thèse de doctorat, Université de Copenhague.

Amard P. : 1997 - *Textes berbères des Aït Ouaouzguite*, Edisud, Aix-en-Provence.

Ameur M. : 1985 - *Description phonologique du parler berbère des Aït-Mguild (Maroc Central),* Thèse, Université de Provence

Ameur M. : 1990 - « A propos de la classification des dialectes berbères », *Études et Documents Berbères 7*, p. 15-27

Aspinion R. : 1953 - *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs*, Moncho, Rabat

Basset A. : 1929a - *La langue berbère. Morphologie. Le verbe - Étude de thèmes,* Leroux, Paris

Basset A. : 1929b - *Études de géographie linguistique en Kabylie (I. Sur quelques termes concernant le corps humain.),* Leroux, Paris.

Basset A. : 1942 - « Études de géographie linguistique dans le Sud marocain », Hespéris XXIX, p. 3-22, Rabat

Basset A. : 1949 - « Notule (à propos du terme prédominant pour désigner la femme en berbère) », BSL 45/1, p. XIX

Basset A : 1952 (1969) - *La langue berbère*, Oxford University Press

Basset A. : 1954 - « Maintenant » en berbère, BSL de Paris, 50, p. 221-230, Paris

Basset A : 1959 - *Articles de dialectologie berbère*, Klincksieck, Paris

Basset A : 1963 - *Textes berbères du Maroc (parler des Aït Sadden),* Geuthner, Paris

Basset A. : 1961 - *Textes berbères de l'Aurès (Parler des Aït Frah),* Adrien-Maisonneuve, Paris

Basset R. : 1895 - *Etude sur la zenatia de l'Ouarsenis et du Maghreb central*, Paris.

Ben Sedira B. : 1887 - *Cours de langue kabyle*, Jourdan, Alger

Bentolila F. : 1981 - *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère (Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba, Maroc)*, SELAF, Paris.

Benveniste E. : 1966, 1974 - *Problèmes de linguistique générale*, I/II, Gallimard, Paris.

Biarnay S. : 1917 - *Étude sur les dialectes berbères du Rif,* Leroux, Paris

Blažek V. : 2002 - « Toward the berber kinship terminology in the afroasiatic context », in *Articles de linguistique berbère, Mémorial Vycichl,* Naït-Zerrad (éd.), p. 103-135, L'Harmattan, Paris

Boogert (van den) N. : 1997 - *The berber literary tradition of the Sous, with an edition and translation of 'The Ocean of Tears' by Muhammad Awzal (d. 1749),* Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten, Leiden.

Bossoutrot A. : 1900 – « Vocabulaire berbère ancien (dialecte du Djebel Nefousa) publié et traduit de l'arabe », *Revue Tunisienne*, 28, p. 489-507, Tunis

Boukous A. : 1987 - *Phonotactique et domaines prosodiques en berbère (parler tachelhit d'Agadir, Maroc),* thèse d'Etat, Paris VIII

Boukous A. : 1990 - « Pharyngalisation et domaines prosodiques », *Études et Documents Berbères 7*, p. 68-91, La Boîte à Documents/Édisud, Paris

Boulifa S.A. : 1913 - *Méthode de langue kabyle, cours de deuxième année*, Alger

Brugnatelli V. : 1986 - « Alternanze accentuali e morpho-sintassi nominale nel berbero orientale » in *Contributi di orientalistica, glottologia e dialletologia,* p. 61-72, Milano

Brugnatelli V. : 1987 - « Deux notes sur l'état d'annexion en berbère », in *Proceedings of the 4th international Hamito-Semitic Congress, Marburg 1983*, p. 349-359, Current Issues in Linguistic Theory 44, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia

Brugnatelli V. : 1997 - « L'état d'annexion en diachronie », in *Studi Africanistici.* Serie Etiopica 6, p. 139-150, IUO, Napoli

Brugnatelli V. : 2002 - « Les thèmes verbaux négatifs du berbère », in : *Articles de linguistique berbère*, Mémorial Werner Vycichl, Naït-Zerrad (éd.), p. 165-180, L'Harmattan, Paris

Bynon J. : 1984 - « Berber and Chadic : the lexical evidence », *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics* (Papers of the Third International Hamito-Semitic Congress), J. Benjamins (Current Issues in Linguistic Theory 28), p. 241-290, Amsterdam/Philadelphia

Cadi K. : 1987 - *Sytème verbal rifain, forme et sens*, SELAF, Paris

Cadi K. : 1991, *Sujet et prédication non verbale en rifain*, Études et Documents Berbères, 8, p. 79-95, La Boîte à Documents/Édisud, Paris

Chaker S. : 1972 - « La langue berbère au Sahara », *ROMM 11*, p. 164-168

Chaker S. : 1972-1973 - « Dérivés de manière en berbère (kabyle) », *Comptes rendus du GLECS, XVII*, p. 81-96, Geuthner, Paris.

Chaker S. : 1982a - Compte rendu : *Die Dialektale Differenzierung des Berberischen* d'A. Willms, *ROMM* 34, p.154-156

Chaker S. : 1982b - Propositions pour une notation usuelle du berbère (kabyle) », *Bulletin des études africaines de l'Inalco*, II/3, p. 33-44, Paris

Chaker S. : 1983 - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Aix-en-Provence : Université de Provence (thèse, Paris V, 1978)

Chaker S. : 1984 - *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Cnrs, Paris.

Chaker S. : 1990 - « Ahaggar (linguistique) », Encyclopédie berbère VIII, p. 1266-68, Edisud, Aix-en-Provence

Chaker S. : 1991 - « Éléments de prosodie berbère. Quelques données exploratoires », Études et Documents Berbères 8, p. 5-25, La Boîte à Documents/Édisud, Paris

Chaker S., 1995a : *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie*, Peeters, Paris - Louvain.

Chaker S. : 1995b – « Dialecte », Encyclopédie berbère XV, p. 2291-2295, Edisud, Aix-en-Provence.

Chaker S. : 1995c - « Linguistique et préhistoire : autour de quelques noms d'nimaux domestiques en berbère », in *L'homme méditerranéen. Mélanges offerts à Gabriel Camps,* p. 259-264, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.

Chaker S. : 1996a - *Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère*, Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine » (24-25 juin 1996), Synthèse des travaux et conclusions, *Études et Documents Berbères*, 14.

Chaker S. : 1996b - « Quelques remarques préliminaires sur la négation en berbère », in Chaker S. & Caubet D. (dir.), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, p. 9-22, L'Harmattan, Paris

Chaker S. : 1997a - « Expressivité », *Encyclopédie Berbère 18*, p. 2711-2713, Edisud, Aix-en-Provence.

Chaker S. : 1997b - « Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère », Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, V, p. 103-121, Klincksieck, Paris.

Chaker S., 1999 : « Grammaticalisation », Encyclopédie berbère XXI, p. 3208-3210, Edisud, Aix-en-Provence.

Chaker S., 2000 : « Harmonie (vocalique) (phonétique) », Encyclopédie berbère XXII, p. 3401-3403, Edisud, Aix-en-Provence.

Chaker S. & Caubet D. (dir.) : 1996 - *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, L'Harmattan, Paris

Chaker S. & Hachi S. : 2000 - « À propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère. Réflexions du linguiste et du préhistorien », in *Études berbères et chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, p. 95-111, S. Chaker (éd.), Peeters.

Chami M. : 1979 - *Un parler amazigh du Rif marocain. Approche phonologique et morphologique*, thèse de doctorat, Université de Paris V

Chtatou M. : 1994 - « La représentation vocalique dans les dialectes berbères du Rif », Études et Documents Berbères 11, p. 177-195, La Boîte à Document/Édisud, Paris/Aix-en-Provence

Cohen D. et Taine-Cheikh C. : 2000 - « À propos du zénaga. Vocalisme et morphologie verbale en berbère », in *BSL de Paris*, p. 267-320, t. XCV, Paris.

Cohen D. : 1989 - *L'apect verbal*, PUF, Paris.

Cohen D., 1969-70 : « L'inaccompli en -n du bedja et le système verbal chamito-sémitique », p. 69-74, Comptes rendus du GLECS XIV, Geuthner, Paris

Contes merveilleux et Fables, Textes nouveaux dans le parler des At-Abbas, 1976, Le Fichier Périodique, Alger

Cortade J.-M. : 1969 - *Essai de Grammaire Touareg*, Université d'Alger

Crass J. : 2002 - « Die Grammatikalisierung des Verbes 'sagen' im Beria », *Aktuelle Forschungen zu afrikanischen Sprachen* (Sprachwissenschaftliche Beiträge zum 14. Afrikanistentag, Hamburg, 11.-14. Oktober 2000), T. Schumann, M. Reh, R. Kießling & L. Gerhardt (eds), p. 231-242, Rüdiger Köppe Verlag, Köln

Dallet J.-M. : 1953 - *Le verbe kabyle, lexique partiel du parler des At Mangellat*, Fichier de Documentation Berbère, Fort-National (Alger)

Dallet J.-M. : 1982 - *Dictionnaire kabyle-français, Parler des At Mangellat*, Selaf, Paris.

Dallet J.-M. et Degezelle J.L. 1964. *Les cahiers de Belaid ou la Kabylie d'antan, I, Textes*, FDB, Fort-National, Algérie.

Delheure J. : 1984 - *Dictionnaire mozabite-français*, Selaf, Paris.

Delheure J. : 1987 - *Dictionnaire ouargli-français*, Selaf, Paris.

Delheure J. : 1989 - « Étude sur le mozabite », *Etudes et Documents Berbères, 6*, p. 120-157. La Boîte à Documents, Paris

Destaing E. : 1907. *Etude sur le dialecte berbère des Beni-Snous*, Paris.

Destaing E. : 1914 - *Dictionnaire français-berbère (dialecte des Beni Snous)*, Leroux, Paris.

Destaing E. : 1920a - « Note sur la conjugaison des verbes de forme C^1eC^2 », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris 22*, p. 139-148

Destaing E. 1920b - *Etude sur le dialecte berbère des Aït Seghrouchen (Moyen Atlas marocain)*, Editions Ernest Leroux, Paris.

Destaing E. : 1921 - « Note sur le pronom démonstratif en berbère », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris 22*, p. 186-200.

Destaing E. : 1938 - *Étude sur la tachelhit du Sous, vocabulaire français-berbère*, Leroux, Paris.

Destaing E. : 1940 - *Textes berbères en parler des Chleuhs du Sous (Maroc)*, Geuthner, Paris.

Diakonoff I. M. : 1988 (réédition de 1965) - *Afrasian Languages*, Nauka, Moscou

Diakonoff I.M. et al. : 1994 / 1995 / 1996, « Historical comparative vocabulary of Afrasian », St. Petersburg Journal of African Studies, **2**, p. 5-28 ; **3**, p. 5-26 / **4**, p. 7-38 ; **5**, p. 4-32 / **6**, p. 12-35.

Dubois J. et *al* : 1973 - *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.

Durand O. : 1991 - *L'enchevêtrement des parlers berbères*, Rivista degli studi orientali, LXV (3-4), p. 185-194

El Aissati A. : 1989 - *A study of the phonotactics of Asht Touzine Tarifiyt Dialect*, mémoire de DES, Université de Rabat

El Ayoubi M. : 1994 - *Description phonologique du parler amazigh des Aït Waryaghel (Rif)*, mémoire de DEA, Inalco, Paris

El Moujahid E. : 1997 - *Grammaire générative du berbère. Morphologie et Syntaxe du Nom en Tachelhit*, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat

El Mountassir A. : 1989 - *Lexique du verbe en tachelhit : parler d'Inezgane (Maroc)*, Thèse, Paris V

EL Mountassir A. : 1996 - « Étude d'un champ morpho-sémantique en berbère : le cas de l'étymon BR », *AWAL 14*, p. 81-87, MSH, Paris

Elmedlaoui M. : 1985 - *Le parler berbère chleuh d'Imdlawn : segments et syllabation*, thèse 3e cycle, Paris VIII

Foucauld Ch. de : 1951-1952 - *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, 4 volumes, Imprimerie Nationale de France, Paris.

Galand L. : 1964 – « Géographie linguistique dans la région d'Imi n-Tanout (Grand Atlas marocain) », *in* A.J. Van Windekens (éd.), *Communications et rapports du 1er Congrès international de dialectologie générale* (Louvain 21-25 août, Bruxelles 26-27 août 1960), organisé par S. Pop, p. 49-63, Centre de dialectologie générale, 2e partie, Louvain.

Galand L. : 1965 - « Systèmes sémantiques : Berbère g 'mettre, faire, être' », Revue de l'École nationale des langues orientales 2, p.69-97, Paris.

Galand L. : 1974 - « Introduction grammaticale », in : Petites Soeurs de Jésus, *Contes touaregs de L'Aïr*, SELAF, Paris.

Galand L. : 1975 - « Exemples berbères de l'interférence entre pronoms personnels et adverbes de lieu », Comptes rendus du GLECS XVI (1971-72), p. 93-97, Geuthner, Paris

Galand L. : 1977 - « Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère », BSL LXXII, p. 275-303

Galand L. : 1981a - « Variations sur des thèmes berbères en ḍ », Comptes rendus du GLECS XVIII-XXIII/2 (1973-79), p. 311-320

Galand L. : 1981b - « Le berbère », in *Les langues dans le monde ancien et moderne, III-Les langues chamito-sémitiques*, CNRS, Paris.

Galand L. : 1984 - « Le comportement des schèmes et des racines dans l'évolution de la langue : exemples touaregs », in : J. Bynon (ed.), *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics (Papers of the Third International Hamito-SEmitic Congress)* [Londres 1978], Benjamins, Amsterdam-Philadephia.

Galand L. : 1987 - « Les emplois de l'aoriste sans particule en berbère » in *Proceedings of the 4th international Hamito-Semitic Congress, Marburg 1983*, p. 361-379, Current Issues in Linguistic Theory 44, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia

Galand L. : 1988 - « Note complémentaire sur un nom berbère de la femme », Comptes rendus du GLECS XXIV-XXVIII/3 (1979-1984), p. 489-491

Galand L. : 1990 - « Du nom au verbe d'état. Le témoignage du berbère », in *Proceedings of the Fifth International Hamito-Semitic Congress*, 1987, I : Hamito-Semitic, Berber, Chadic. Wien, H.G. Mukarovsky ed., (Veröffentlichungen der Institute für Afrikanistik und Ägyptologie der Universität Wien Nr. 56, Beiträge zur Afrikanistik, 40)

Galand L. : 1994 - « La négation en berbère », MAS GELLAS 6, p. 169-181

Galand L. : 1995 - « Encore le nom berbère de la femme! », Comptes rendus du GLECS, t. XXXI (1987-1994), p. 127-135, Paris.

Galand L. : 1997a - « À propos des noms de l'écorce », *Rocznik Orientalistyczny (Orientalia Memoriae Professoris Thaddaeo Lewicki Dedicata)*, n° 50/2, p. 95-102, Warszawa

Galand L. : 1997b - « Les consonnes tendues du berbère et leur notation », in VOISINAGE, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi, Textes réunis par M. Taïfi, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Faculté des Lettres & des Sciences Humaines, Dhar El Mahrez, Fès.

Galand L. : 2002 - « Problématique du nom verbal en berbère », in : *Articles de linguistique berbère*, Mémorial Werner Vycichl, Naït-Zerrad (éd.), p. 219-234, L'Harmattan

Galand-Pernet P. : 1969-70 - « Observation » à la suite de D. Cohen, 1969-70.

Galand-Pernet P. : 1972 - *Recueil de poèmes chleuhs, I- Chants de trouveurs*, Klincksieck, Paris

Galand-Pernet P. : 1973-79 - « Déterminants aspectuels-temporels et 'morphèmes narratifs' en berbère », p. 55-78, Comptes rendus du GLECS XVIII-XXIII/1, Geuthner, Paris.

Galand-Pernet P. : 1984 - « Sur quelques bases radicales et champs morpho-sémantiques en berbère », *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics (Papers of the Third International Hamito-Semitic Congress), J. Benjamins (Current Issues in Linguistic Theory 28)*, p. 291-303, Amsterdam/Philadelphia

Galand-Pernet P. : 1984-86 - « Sur l'origine des désinences verbales des première et deuxième personnes du singulier en berbère », p. 7-38, Comptes rendus du GLECS XXIX-XXX, Geuthner, Paris.

Galand-Pernet P. : 1995 - « 1. les termes berbères en MS- » in *L'homme méditerranéen. Mélanges offerts à Gabriel Camps*, p. 265-270, Aix-en-provence : Université de Provence

Galand-Pernet P. : 2002 - « Traces de représentations archaïques dans le lexique et la morphologie berbères. Le cas de *inigi* », in : *Articles de linguistique berbère*, Mémorial Werner Vycichl, Naït-Zerrad (éd.), p. 197-217, L'Harmattan, Paris

Genevois H. : 1955 - « Ayt-Embarek, notes d'enquête linguistique », *Fichier de Documentation Berbère, 49*, Algérie.

Gouffé C. : 1969-1970 - « Compléments et précisions concernant le haoussa dans le cadre de l'ESSAI COMPARATIF de M. Marcel Cohen », Comptes rendus du GLECS, XIV, p. 27-43, Geuthner, Paris

Gouffé C. : 1970-1971 - « Sur les emplois grammaticalisés du verbe 'dire' en haoussa », p. 77-90, Comptes rendus du GLECS XV, Geuthner, Paris.

Gouffé C. : 1970-1971 / 1971-1972 / 1972-1973 - « Notes de lexicologie et d'étymologie soudanaises », Comptes rendus du GLECS, XV p. 55-65 / XVI p. 101-119, p. 155-173 /XVII p.35-43, Geuthner, Paris

Guerssel M. : 1986 - « Glides in Berber and Syllabicity », Linguistic Inquiry 17, p. 1-12

Hagège C. : 2001 - « Les processus de grammaticalisation », Manuels de linguistique et des sciences de communication, A. Burkhardt, H. Steger & H. E. Wiegand (éds), vol. 20.2, p. 1609-1623, Walter de Gruyter, Berlin - New York.

Heine B. : 1991 - « Observations on auxiliaries », p.86-102, in : Sprachwandel und seine Prinzipien, Beiträge zum 8. Bochum-Essener Kolloquium über "Sprachwandel und seine Prinzipien" vom 19.10. - 21.10.1990 an der Rhurunversität Bochum, Universitätverlag Dr. N. Brockmeyer, Bochum.

Heine B., Claudi U., Hünnemeyer F. : 1991 - *Grammaticalization : A Conceptual Framework*, University of Chicago Press, Chicago & London

Jungraithmayr H. et Ibriszimow D. : 1994 - *Chadic Lexical Roots*, 2 vol., Dietrich Reimer, Berlin

Kossmann M. : 1989 - « L'accompli négatif en berbère », *Études et Documents Berbères* 6, p. 19-29

Kossmann M. : 1994 - *Grammaire du berbère de Figuig (Maroc oriental)*, thèse de doctorat, Leiden.

Kossmann M. : 1995a - « La conjugaison des verbes CC à voyelle alternante en berbère », *Études et Documents Berbères* 12, p. 17-33

Kossmann M. : 1995b - « La spirantisation dans les parlers zénètes : aperçu historique », in P. Bos (éd.) *Langues du Maroc : aspects linguistiques dans un contexte minoritaire*, Tilburg, p. 11-19.

Kossmann M. : 1999 - *Essai sur la phonologie du protoberbère*, Rüdiger Köppe, Köln.

Kossmann M. : 2000a - *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Peeters, Paris-Louvain

Kossmann M. : 2000b - « Le futur à Ghadamès et l'origine de la conjugaison verbale en berbère », in *Études berbères et chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, p. 237-255, S. Chaker (éd.), Peeters.

Kossmann M. : 2001a - « L'origine du vocalisme en zénaga de Mauritanie », in D. Ibriszimow & R. Vossen (éd.), Études berbères, *Frankfurter Afrikanistische Blätter* 13, p. 83-95, Rüdiger Köppe Verlag, Köln

Kossmann M. : 2001b - « Les désinences modales en berbère », *Rivista degli Studi Orientali*, vol. LXXIV, fasc. 1-4, p. 25-39, Pisa / Roma

Lafkioui M. : 1999 - *Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère (Parler rifain d'Ayt Wayagher - Maroc du Nord)*, thèse de doctorat, Inalco, Paris.

Lafkioui M. : 2002 - « L'intonation et ses fonctions syntaxiques en rifain », in : *Articles de linguistique berbère*, Mémorial Werner Vycichl, Naït-Zerrad (éd.), p. 253-281, L'Harmattan, Paris

Lanfry J. : 1973 - « GHADAMES, II - Glossaire », *Le Fichier Périodique*, Alger.

Laoust E. : 1912 - *Etude sur le dialecte berbère du Chenoua comparé avec ceux des Beni-Menacer et des Beni-Salah*, Paris.

Laoust E. : 1918 - *Étude sur le dialecte des Ntifa*, Leroux, Paris.

Laoust E. : 1920 - *Mots et Choses berbères, notes de linguistique et d'ethnographie*, Challamel, Paris

Laoust E. : 1932 - *SIWA, I - son parler*, Leroux, Paris

Laoust E. : 1939 - *Cours de berbère marocain, dialecte du Maroc central*, Geuthner, Paris

Leblanc (de P.) : 1897 - *Essai de contes kabyles*, Batna

Leguil A. : 1992 - *Structures prédicatives en berbère, Bilan et perspectives*, L'Harmattan, Paris.

Louali N. : 1992 - « Le système vocalique touareg », Pholia 7, Université Lumière-Lyon 2

Louali N. : 1994 - « Voyelles touarègues et systèmes de transcription. Une évaluation de propositions récentes », Études et Documents Berbères 11, p. 211-216, La Boîte à Document/Édisud, Paris/Aix-en-Provence

Louali N. et Puech G. : 1994 - « Les consonnes 'tendues' du berbère : indices perceptuels et corrélats phonétiques », Études et Documents Berbères 11, p. 217-231, La Boîte à Document/Édisud, Paris/Aix-en-Provence

Louali-Raynal N. : 1999 - « La spirantisation en berbère », in M. Lamberti & L. Tonelli (eds.) *Afroasiatica Tergestina, Papers from the 9th Italian Meeting of Afro-Asiatic Linguistics, Trieste, April 23-24, 1998*, Unipress, Padova

Louali-Raynal N. : 2000 - « Vocalisme berbère et voyelles touarègues », in *Études berbères et chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, p. 263-279, S. Chaker (éd.), Peeters.

Louali-Raynal N. : 2001 - « Contribution des données de phonétique instrumentale à l'analyse phonologique du berbère », in D. Ibriszimow & R. Vossen (éd.), Études berbères, *Frankfurter Afrikanistische Blätter* 13, p. 121-130, Rüdiger Köppe Verlag, Köln

Louali-Raynal N. : 2002 - « Les mutations du l et du r pan-berbères », in : *Articles de linguistique berbère*, Mémorial Werner Vycichl, Naït-Zerrad (éd.), p. 301-334, L'Harmattan, Paris

Loubignac V. : 1924 - *Etude sur le dialecte berbère des Zaïan et Ait Sgougou (2 vol.)*, Leroux, Paris.

Madoui K. : 1995 - *Contribution à la géographie linguistique de la Petite-Kabylie*, Mémoire de magister, Université de Bejaia.

Mammeri M. : 1967 - Précis de grammaire berbère (morphologie), Alger

Mammeri M. : 1976 - *Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit)*, Maspero, Paris

Mercier H. : 1937 - *Vocabulaires et textes berbères dans le dialecte des Ait-Izdeg*, René Céré, Rabat.

Mettouchi A. : 1996a - « La négation dans les langues du Maghreb : synthèse », in Chaker S. & Caubet D. (dir.), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, p. 177-195, L'Harmattan, Paris

Mettouchi A. : 1996b - « Remarques sur la négation en berbère (kabyle) », Mémoires de la Société linguistique de Paris, IV, p. 105-116, Paris

Naït-Zerrad K. : 1994 - *Manuel de conjugaison kabyle (le verbe en berbère)*, L'Harmattan, Paris

Naït-Zerrad K. : 1995 - *Grammaire du berbère contemporain, I- Morphologie*, ENAG, Alger

Naït-Zerrad K. : 1996 - *Grammaire du berbère contemporain, II- Syntaxe*, ENAG, Alger

Naït-Zerrad K. : 1998a - *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran*, Centro Studi Camito-Semitici di Milano, Italie.

Naït-Zerrad K. : 1998b - *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, I, Peeters, Paris/Louvain.

Naït-Zerrad K. : 1999 - *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, II, Peeters, Paris/Louvain.

Naït-Zerrad K. : 2000a - « Auxiliaires temporels en berbère », *Proceedings of the 2nd World Congress of African Linguistics, Leipzig 1997*, p. 669-678, H. Ekkehard Wolff / Orin D. Gensler (eds.), Rüdiger Köppe Verlag, Köln.

Naït-Zerrad K. : 2000b - « Autour de la base morpho-sémantique SK en berbère », in *Études berbères et chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, p. 295-302, S. Chaker (éd.), Peeters.

Naït-Zerrad K. : 2001a - *Grammaire moderne du kabyle*, Karthala, Paris.

Naït-Zerrad K. : 2001b - « Esquisse d'une classification linguistique des parlers berbères », Al-Andalus-Magreb 8-9, p. 391-404, 2000-2001, Universidad de Cádiz

Naït-Zerrad K. : 2001c – « Notes sur quelques parlers du Maroc », Köppe, Köln, 2001, in D. Ibriszimow & R. Vossen (éd.), Études berbères, *Frankfurter Afrikanistische Blätter*, FAB 13, p. 131-141

Naït-Zerrad K. : 2001d - Compte rendu : M. Kossmann, *Essai sur la phonologie du protoberbère*, Köppe, Köln, 2001, in D. Ibriszimow & R. Vossen (éd.), Études berbères, *Frankfurter Afrikanistische Blätter*, FAB 13, p. 185-191

Naït-Zerrad K. : 2001e - « Esquisse d'une classification linguistique des parlers berbères », Al-Andalus-Magreb 8-9, p. 391-404, 2000-2001, Universidad de Cádiz

Naït-Zerrad K. : 2002a - *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, III, Peeters, Paris/Louvain.

Naït-Zerrad K. : 2002b - « Les préfixes expressifs en berbère », in *Articles de linguistique berbère, Mémorial Vycichl*, Naït-Zerrad (éd.), p. 349-372, L'Harmattan, Paris

Naït-Zerrad K. : 2002c - Compte rendu : M. Kossmann, *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Peeters, Paris-Louvain, in Orientalistische Literaturzeitung 97, 4-5, p. 678-683

Naït-Zerrad K. : 2003 - « Le nom d'action verbal en berbère : formes et fonctions » in Leonid Kogan (ed.), *Orientalia, Papers of the Oriental Institute, Issue III : Studia Semitica*, p. 303-314, Russian State University for the Humanities

Naït-Zerrad K. : (à paraître 1) - *Racines et Notions en berbère: Comparaison, étymologie et classification*, vol. I

Naït-Zerrad K. : (à paraître 2) – « De quelques particules et adverbes issus de formes verbales grammaticalisées en berbère », in Actes du *2. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie*, 11-13 juillet 2002, Francfort.

Naït-Zerrad K. : (à paraître 3) - « Procédés d'auxiliation et gram-maticalisation en berbère », in : A. Lonnet & A. Mettouchi (éds), *Faits de Langues, Les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques)*

Nehlil M. : 1909 - *Étude sur le dialecte de Ghat*, Leroux, Paris.

Nicolas F. : 1953 - *La langue berbère de Mauritanie*, Ifan, Dakar

Orel V.E. et Stolbova O.V. : 1995 - *Hamito-Semitic etymological dictionary, Materials for a reconstruction*, E.J. Brill, Leiden-New York-Köln, 1995

Ouakrim O. :1994 - « Un paramètre acoustique distinguant la gémination de la tension consonantique », Études et Documents Berbères 11, p. 197-203, La Boîte à Document/Édisud, Paris/Aix-en-Provence

Paradisi U. : 1960 - « Il berbero di Augila-Materiale lessicale », Rivista degli Studi Orientali 35, p. 157-177, Roma

Pellat Ch. : 1955 - *Textes berbères dans le parler des Aït Seghrouchen de la Moulouya*, Larose, Paris.

Penchoen T.G. : 1973 - *Étude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Centro di Studi Magrebini, Napoli

Prasse Karl-G. : 1969 - *A propos de l'origine de H touareg (tahaggart)*, Munksgaard, Copenhague.

Prasse Karl-G. : 1972 - *Manuel de grammaire touarègue (tăhăggart), I-III Phonétique-Écriture-Pronom*, Akademisk Forlag, Copenhague.

Prasse Karl-G. : 1973 - *Manuel de grammaire touarègue (tăhăggart), VI-VII Verbe*, Akademisk Forlag, Copenhague.

Prasse Karl-G. : 1974 - *Manuel de grammaire touarègue, IV-V, Nom*, Akademisk Forlag, Copenhague

Prasse Karl-G. : 1993 - « Du nouveau sur la vocalisation de la tahaggart », in : *À la croisée des études libyco-berbères*, Mélanges offerts à P. Galand-Pernet et L. Galand, p.269-285, Geuthner, Paris.

Prasse Karl-G. : 1994 - « Les principaux problèmes de l'orthographe touarègue », Études et Documents Berbères 11, p. 97-105, La Boîte à Document/Édisud, Paris/Aix-en-Provence

Prasse Karl-G. : 1997 - « El-Foqaha », Encyclopédie berbère XIX, p. 2886-2889, Édisud, Aix-en-Provence

Prasse Karl-G. : 1998 - « Le ghadamsi », Encyclopédie berbère XX, p. 3073-3078, Édisud, Aix-en-Provence

Prasse Karl-G., Alojaly G., Mohamed G. : 1998 (2003, 2e édition) - *Lexique touareg-français*, Museum Tusculanum Press, Copenhague.

Prasse Karl-G. : 2002 - « L'origine des préfixes d'état en berbère », in : *Articles de linguistique berbère*, Mémorial Werner Vycichl, Naït-Zerrad (éd.), p. 373-390, L'Harmattan

Rabhi A. : 1995 - *Description d'un parler amazigh : Ayt-Mhend d'Aokas (Bejaia, Algérie). Morphosyntaxe*, Mémoire de Magister, Université de Bejaia.

Rabhi A. : 1996 - « De la négation en berbère : les données algériennes », in Chaker S. & Caubet D. (dir.), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, p. 23-34, L'Harmattan, Paris

Rahmani S. : 1933 – *Notes ethnographiques et sociologiques sur les Beni Mh'amed du cap Aokas et les Beni Amrous*, Constantine

Rahmani S. : 1939 – *Coutumes kabyles du Cap Aokas*, Alger

Renisio A. : 1932 - *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr* ; *Grammaire, textes et lexique*, Leroux, Paris

Ridouane R. : 2003 - *Suites de consonnes en berbère : Phonétique et Phonologie*, Thèse de doctorat, Institut de linguistique et Phonétique générales et appliquées, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.

Sarnelli T. : 1924-5 - « Il dialetto berbero di Sokna » (Extrait de l'*Africa Italiana*), Napoli

Savage A. : 2000 - *Les voyelles touarègues à l'écrit. Avantages et inconvénients des trois graphies : arabe, tifinagh et latine*, mémoire de maîtrise de linguistique, Université de New England, Australie

Simeone-Senelle M.-C., Vanhore M. : 1997 - « La formation et l'évolution d'auxiliaires et particules verbales dans les langues sémitiques (langues sudarabiques modernes et maltais) », Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, V, p. 85-102, Klincksieck, Paris.

Stumme H. : 1899 - *Handbuch des Schilhischen von Tazerwalt,* J.C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

Sudlow D.: 2001 - *The Tamasheq of North-East Burkina Faso*, Berber Studies, R. Köppe Verlag, Köln

Taifi M. : 1991 - *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris.

Taïfi M. : 1990 - *Pour une théorie des schèmes en berbère*, Études et documents berbères, 7, La Boite à Document, Paris

Taine-Cheikh C. : 1999 - « Le zénaga de Mauritanie à la lumière du berbère commun », in Afroasiatica Tergestina, (9th Italian Meeting of Afro-Asiatic Linguistics, Trieste, April 23-24, 1998), p. 299-324, Unipress, Padova

Vycichl W. : 1953-55 - « Der Umlaut in den Berbersprachen Nordafrikas. Eine Einführung in die berberische Sprachgeschichte », Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes 52, p. 304-325.

Vycichl W. : 1957 - « L'article défini du berbère », *Mémorial André Basset*, p. 139-146, Maisonneuve, Paris

Vycichl W. : 1978 - « L'état actuel des études chamito-sémitiques » in Fronzaroli, P. (ed.): *Atti del Secondo Congresso Internazionale di Linguistica Camito-Semitica, Firenze, 16-19 aprile 1974,* p. 63-76, Istituto di Linguistica e di Lingue Orientali, Università di Firenze

Vycichl W. : 1984 - « Accent », Encyclopédie berbère I, p. 103-105, Edisud, Aix-en-Provence

Vycichl W. : 1986 - *La cronologia del camitosemitico*, in Atti della 4a giornata di Studi camito-semitici e indeuropei, p. 211-218, Unicopi, Bergamo

Vycichl W. : 1990 - « L'étymologie sémitique de berbère *tameṭṭut* 'femme'. Le *b* emphatique en touareg et en arabe dialectal d'Égypte », Annali 50/1, p. 79-82, Istituto universitario orientale, Napoli

Willms A. : 1972 - *Grammatik der Südlichen Beraberdialekte (Südmarokko)*, J.J. Augustin, Glückstadt.

Willms A : 1980 - *Die Dialektale Differenzierung des Berberischen,* Dietrich Reimer, Berlin

Zaborski A. : 1993 - « Was ist Proto-Berberisch ? », IX Afrikanistentag - Beiträge zur afrikanischen Sprach- und Literaturwissenschaft, p. 185-189, Köln

Zaborski A. : 1999 - « On hamitosemitic participles », in Afroasiatica Tergestina, (9th Italian Meeting of Afro-Asiatic Linguistics, Trieste, April 23-24, 1998), p. 35-39, Unipress, Padova